

# LA GUEULE OUVERTE

Suisse 2,50FS / Belgique 42FB

BOULIN: LA PRESSE  
EN QUESTION, p.3,4

QUI SONT  
LES RÉPONDEUSES, p.11

ATTENTION!  
NOUVEAU PRIX:  
6 FRANCS!!

n° 286 / 7 Novembre 1979 / France 6 FF /

RECORD DU MONDE POUR LA JUSTICE FRANCAISE:

MESRINE, ARRÊTÉ, JUGÉ,  
CONDAMNÉ ET EXÉCUTÉ EN  
VINGT SECONDES



# LA GUEULE OUVERTE

SARL Editions Patatras au capital de 2 100 F.

Administration : Bourg de Saint Laurent en Brionnais, 71 800 La Clayette.  
Tél. : (85) 28 17 21.  
Télex : ECOPOLE 801 630 F.

Abonnements. Un an : 200 à 300F. Six mois : 100 à 150F. Trois mois : 50 à 70F.

Bulletin d'abonnement P. 21.

Les députés radicaux italiens devant l'entrée de la prison de Fresnes dans laquelle est incarcéré le secrétaire général de leur parti? le français Jean Fabre.



Photo Lambours

## EGROU : 689 140

Parce qu'à Prague on « juge » et condamne des dissidents, Monsieur Giscard d'Estaing interdit à son ministre des Affaires Etrangères de se rendre en Tchécoslovaquie.

Parce qu'à Paris douze parlementaires italiens sollicitent une entrevue avec le Premier Ministre afin d'obtenir de celui-ci l'autorisation de rendre visite à un homme détenu pour délit d'opinion, Monsieur Giscard d'Estaing donne l'ordre à ses sbires de les expulser manu militari.

Monsieur Giscard d'Estaing a le sens du distinguo.

Jusqu'alors, seuls les régimes musclés se payaient le luxe de taper sur des parlementaires. Ainsi Bonaparte faisant, le 18 Brumaire, poursuivre les élus de la Nation dans les allées du Parc de Saint Cloud. Ainsi Hitler ordonnant à ses hordes de s'acharner sur les députés communistes.

Aujourd'hui, c'est la très avancée démocratie de Valéry Giscard d'Estaing qui tombe à bras raccourcis sur les représentants du peuple italien. Il est vrai que les victimes étaient quelque peu libertaires et porte-paroles de forces radicalement nouvelles dont

l'apparition sur la scène politique n'est souhaitée ni à droite ni à gauche.

Vendredi, c'est sur nous tous que l'on a frappé à coups de pieds.

Quant à la presse, à l'encontre de laquelle le gouvernement avait tenté de lancer une vaste opération de reprise en main, exploitant pour cela le suicide du ministre du Travail, on sait maintenant comment l'Elysée la veut : à la botte.

A la botte comme l'Agence France-Presse qui a refusé (autocensure oblige) les photos des parlementaires italiens molestés : « cela ne nous intéresse pas ».

A la botte comme ces militaires qui « jugeront » Jean Fabre pour insoumission le 27 novembre.

Ce même Jean Fabre qui a été élu dimanche dernier président du Partito Radicale sous les ovations du congrès réuni à Gênes.

Un président en taule ? Décidément ces Italiens sont gens bien peu fréquentables.

Jean-Louis Soulié

Logiquement, le pouvoir devrait voler en éclats. Mais la majorité est une grande famille : si elle ne peut pas toujours éviter de se donner en spectacle, elle sait laver son linge sale discrètement, dans la coulisse. Il ne faut pas se faire trop d'illusions : nous sommes des spectateurs, et si quelques acteurs vont changer, le metteur en scène - Giscard - va rester là et le propriétaire de la salle - le patronat - va continuer à encaisser le prix des entrées.

Il n'est toutefois pas inintéressant de reprendre l'affaire et de suivre son cheminement tortueux. Toute cette pénombre éclaire remarquablement - ce n'est pas qu'un jeu de mots - les rouages de notre société et montre à quel niveau, très bas, se situe le débat prétendument politique actuel.

Première phase. Minute puis le **Canard Enchaîné** font état de certaines tractations immobilières de Robert Boulin, dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles ne sont pas très limpides. Parallèlement, ces deux journaux, et particulièrement le **Canard Enchaîné**, apportent quelques brillantes révélations sur les liens précieux qui unissaient Bokassa et Giscard. Barre n'est pas épargné : ses affaires immobilières ne sont pas non plus très nettes.

Deuxième phase. Boulin se suicide. La presse, très habilement reprise en main par Giscard depuis son accession à la Présidence, se déchaîne. Le mécanisme est facile à comprendre : une mort d'homme, surtout lorsqu'il s'agit d'un ministre en exercice, n'est pas facile à assumer. Les Ponce-Pilate se multiplient, tout le monde se lave les mains. Il faut un bouc émissaire. Il y en a un tout désigné ; c'est le **Canard Enchaîné** (*Minute*, devinez pourquoi, est davantage épargné).

L'occasion est trop belle : salir le **Canard Enchaîné**, le traîner dans la boue, le discréditer complètement, c'est du même coup redorer le blason du président un peu terni par l'affaire des diamants, c'est lui permettre de s'en sortir à bon compte sans avoir à s'expliquer.

Et ça marche. Oubliant qu'ils sont eux-mêmes journalistes, les plumitifs de service y vont de leur couplet sur la presse « fouille-merde ». Ils y prennent même leur pied, ils se surpassent, ils se délectent dans leur rôle de défenseurs de la « grande » presse et de pourfendeurs du vice.

Dans le genre, la palme est à décerner à Favilla, l'éditorialiste des **Echos**, qui a réussi le tour de force d'être encore plus ignoble que **L'Aurore** et **Le Parisien** réunis. Il faut refuser, écrit-il emporté par sa rage vengeresse, « de laisser confondre dans l'opinion les journalistes dont le métier est d'informer, avec les « fouille-merde », dont la raison d'être, le but dans l'existence, est de se délecter des faiblesses d'autrui, sans aucun égard ni pour les êtres de chair et de sang qu'ils assassinent, ni pour la société qu'ils détruisent au nom de la morale » !

Le **Canard Enchaîné**, en révélant les turpitudes de la politique africaine de Giscard, par exemple, risque de détruire la société ? Mais quelle société ? Celle des marchands d'armes, des maniaques de l'uranium et des amateurs de diamants ? Alors, bravo pour le **Canard Enchaîné**. Et s'il faut choisir entre être des journalistes qui informent comme M. Favilla ou être des « fouille-merde », nous revendiquons l'honneur d'être des « fouille-merde ». Vivent les « fouille-merde » !

Mais tout cela, direz-vous, c'est la presse de droite, ce n'est pas toute la presse. Il y a une gauche en France. Ah bon, où ça ? Il y a **Libération**, évidemment, bien isolé. Il y a la presse proche du Parti Socialiste, qui a réagi bien timidement. Il y a la presse communiste, toujours disciplinée. M. Marchais a francé encore une fois ses noirs sourcils et a fait une très belle déclaration, histoire de montrer que les communistes n'ont rien à apprendre de la droite quant aux respects des valeurs éternelles qui font le renom et le prestige de la France : « Il est temps d'en finir avec des méthodes qui dégradent la vie politique de notre pays et menacent la démocratie » ! Notons tout de même avec satisfaction qu'il n'a pas surenchéri et

# POLITIQUE SPECTACLE

**B**OULIN « SUICIDE » PAR LA PRESSE. BOULIN qui répond de l'au-delà par facteur interposé : c'est pas vrai, c'est Peyrefitte qui a eu ma peau. Peyrefitte qui se défend vertueusement : pauvre Boulin, je savais qu'il avait des ennuis, mais je n'y pouvais rien, je ne pouvais pas intervenir dans le déroulement normal de la procédure judiciaire. C'est la crise !

demandé la peine de mort pour les journalistes du **Canard Enchaîné**. Ce n'est pas un démagogue.

C'est à l'Elysée qu'on devait rigoler ! A force de vouloir se montrer libérale, démocrate, rassurante et inoffensive, pour gagner des voix, pour séduire les classes moyennes, pour s'attirer la petite bourgeoisie réformatrice, la gauche en est venue à prendre le style et le ton du pouvoir en place. Heureusement que les déclarations reproduites dans la presse sont toujours précédées ou suivies du nom de leur auteurs, sinon on ne s'y retrouverait plus. Il faut bien se rendre à l'évidence : il n'y a plus de gauche en France.

Enfin il faut noter qu'une fois de plus **Le Monde** a su se montrer prudent. Si on peut le lui reprocher en d'autres circonstances, dans ce cas précis, on ne peut que le féliciter. Il n'a pas crié avec les loups, il a attendu d'en savoir plus et n'a pas marché dans le sens indiqué par la propagande officielle. Bravo M. Fauvet. Mais vous auriez intérêt à débrancher votre téléphone. L'Elysée va sûrement vous appeler et vous tancer vertement... Vous ne faites pas un bon usage de la liberté de presse.

Nous arrivons maintenant à la troisième phase. Coup de théâtre ! Boulin a écrit une lettre avant de mourir et ce qu'il dit ne correspond pas avec ce qu'ont raconté les vertueux informateurs le matin même. Il faut changer de cible en catastrophe. Ce ne sont pas les « fouille-merde » qui ont tué Boulin, c'est un « escroc paranoïaque », un « juge ambitieux, haineux de la société » et Peyrefitte, « Garde des Sceaux plus préoccupé de sa carrière que du bon fonctionnement de la justice ». D'un seul coup, tout se complique, on avance en terrain miné.

Tournet, l'homme d'affaires véreux, ce n'est pas un problème. Les journaux peuvent se permettre d'ironiser gaillardement sur ses larmes de crocodile. Pour le pouvoir, c'est un peu plus gênant, car le Tournet en question n'a pas l'intention de jouer le rôle de bouc-émissaire. Et il est bavard. Bôf, on lui règlera son compte le moment venu, de la manière la plus appropriée. En attendant, ça plaît toujours aux foules, les attaques contre les hommes d'affaires véreux : à gauche, parce qu'on aime guère les hommes d'affaires en général, à droite, parce qu'on est parfois content de désigner à la vindicte populaire les brebis galeuses, ça laisse croire que le reste du troupeau est blanc comme neige.

Le magistrat aurait pu faire une belle cible. Malheureusement, Boulin a été trop fort contre lui, ça colle mal à la réalité. Ce type ne s'est jamais fait remarquer comme



étant un « juge rouge », il n'est même pas syndiqué. Et puis, ce qui est plus ennuyeux, ses collègues ont immédiatement pris sa défense et affirmé leur solidarité. Ils ne sont pas comme ces braves journalistes qui s'empressent de crier haro sur le confrère dès qu'on le leur demande...

Alors, il reste la pièce de choix : Peyrefitte. D'un côté, cela pose un problème de mettre en cause publiquement un ministre aussi important. On peut s'attirer des ennuis. D'un autre côté, cela permet de rentrer dans le jeu délicieux des pronostics. Peyrefitte tombera, tombera pas, tout de suite, dans un mois, dans six mois ? Que va faire Barre ? Que va dire Giscard ? Le scandale politique est énorme, certes, mais il permet de faire oublier les scandales précédents. L'attention est attirée ailleurs, la politique politicienne reprend ses droits.

A gauche, comme à droite, chacun va faire sa petite déclaration. Les journalistes, tout excités, vont se précipiter pour nous les retransmettre sur les ondes ou dans la presse écrite.

La gauche va dénoncer le malaise de la majorité. Le PC va clamer que seul un parti représentant la classe ouvrière pourrait prendre la tête d'une coalition assez large et forte pour succéder à la majorité actuelle. M. Mitterrand va déplorer que le PC préfère l'attaquer qu'attaquer le pouvoir.

Quant à la droite, elle va se faire des frissons en supputant les chances de tel ou tel des siens de devenir Premier Ministre ; ses diverses factions vont faire le forcing pour avoir un membre ou deux de plus dans le prochain gouvernement.



Barre, sorti au bon moment de l'hôpital, va devoir aller au charbon. C'est lui qui sera chargé de prêcher les appels au calme. Dans les coulisses, on va s'arranger avec le RPR pour que cesse la guérilla parlementaire à propos du budget. Il faut que, pour le reste de la session en cours, les parlementaires de la majorité donnent le spectacle de la dignité. Les coups bas se régleront discrètement.

Le budget voté, la session parlementaire terminée, à la fin de 1979 ou au début de 1980, Barre donnera sa démission. Peyrefitte s'en ira écrire un autre livre. Et Giscard, resté très discret, réapparaîtra sur les écrans de télévision pour nous expliquer que la majorité a su résister à la calomnie et au dénigrement et que, grâce aux institutions dont il est le gardien vigilant, le pays a pu échapper à une crise qui aurait pu le mener dans on ne sait quel gouffre. Dieu merci, la démocratie est sauvée. Et le pays reconnaissant le réélira en 1981.

Evidemment tout cela ne va pas être facile. Les scandales ont une tendance fâcheuse à se multiplier en ce moment. Mais l'opposition n'est pas très encombrante. Et puis, il y a les Arabes. De temps en temps ils sont bien utiles. Il suffit qu'ils annoncent une prochaine augmentation du pétrole, et voilà de quoi remplir les colonnes des journaux. Français, face aux périls extérieurs qui nous menacent, ce n'est pas le moment de s'entre-dévorer. Au contraire, il faut réaliser l'union sacrée, se serrer les coudes, faire front. Le plus important, c'est la chasse au gaspi. D'ores et déjà on peut s'attendre à de grandes manœuvres sur le front de l'économie : la hausse des prix, le chômage, les économies d'énergie, voilà les vrais problèmes.

Et la politique, là-dedans ? Mais il n'y a plus de politique. C'est fini, périmé, démodé, la politique. Même la CFDT s'est « recentrée ». Le pouvoir, c'est le pouvoir économique. Il y a effectivement quelques problèmes, liés à la situation internationale.

Mais de réorganisation en restructuration, l'industrie française s'organise pour parer aux mauvais coups. On s'arrange pour que les ouvriers puissent juste maintenir leur pouvoir d'achat, afin qu'ils ne soient pas gagnés par un désespoir dont les conséquences pourraient être imprévisibles. Pour les sacrifices, on s'adresse aux classes moyennes et aux petits cadres : ceux-là, on les connaît, ils râleront, mais leur rogne n'aura pas de suite politique. Quelques aigres à relents poujadistes, quelques adhésions au RPR. Mais pas de révolution !

Et nous, que nous reste-t-il à faire ? « Fouiller la merde », comme le fait le **Canard Enchaîné**, cela doit être fait. Mais il ne faut pas en espérer grand-chose. La preuve va se faire sous nos yeux que dans un pays aussi dépolitisé que le nôtre actuellement, le pouvoir établi peut se permettre, plus ou moins facilement, d'à peu près n'importe quel scandale. Les chiens aboient, quelques têtes tombent, mais la caravane passe.

Il faut pourtant trouver le moyen d'arrêter la caravane. Il faut pourtant faire quelque chose, même si ce quelque chose peut sembler dérisoire. Par exemple, on peut faire la **Gueule Ouverte**. C'est l'exemple même du dérisoire : quelques personnes qui s'agitent au milieu des problèmes de fric pour sortir un canard qui ne sera lu que par quelques milliers de personnes, déjà proches de nous, même si elles ne sont pas toujours d'accord avec ce qu'on écrit. Mais ce qui vient de se passer des derniers jours prouve amplement que la presse de ce pays est touchée par le mal le plus grave que l'on puisse trouver : la servilité. Le terrain est prêt pour la censure : les journalistes s'auto-censurent, ils se censurent entre eux, et ils en tirent gloire, ils le font avec des effets de plume. Dépêchons-nous avant qu'il ne soit trop tard, avant qu'il n'y ait plus de liberté ou que, tous, nous ayons perdu le goût de la liberté.

Dyno Gerrar

# MESSIEURS VEUILLEZ VOUS DECOUVRIR

UN MINISTRE DU TRAVAIL SE suicide, ses croque-morts en profitent pour régler leurs comptes en douce, et celui de la presse au grand jour. Et pendant ce temps-là, les femmes triment. Ministre du Travail, certes, mais pas des travailleuses. Alors au lieu de se lamenter sur le sort si injuste des hauts fonctionnaires de l'Etat, on aimerait que l'Etat se penche un peu sur notre sort à nous.

Il est d'usage, quand meurt une personne connue, de faire son éloge, quel que soit le mal qu'on a pu en dire ou en penser antérieurement. Même de Montherlant, quand il est mort, les journalistes ont trouvé le moyen de dire du bien ! Si vous persistez dans votre hostilité, on vous rappelle avec indignation à un peu plus de décence. Eh bien moi, ce que je trouve indécent, c'est de dire blanc un jour quand on disait noir la veille. Et je suis trop laïque pour suivre cette pieuse coutume. Je ne me joindrai donc pas aux hommages adressés à Robert Boulin, quitte à passer pour ignoble aux yeux des gens qui à mes yeux sont ignobles. Un de mes copains, un socialiste, m'apprend qu'il « comprenait les travailleurs ». C'est bien possible, mais moi je ne suis pas un travailleur, je suis une travailleuse ; et pour Boulin, les droits des travailleuses n'étaient pas égaux à ceux de leurs collègues masculins ; le droit à l'emploi, en tous cas. Il y a tout juste un an, il déclarait que seules les veuves, les mères célibataires et les femmes seules avaient besoin de travailler (cf. **Le Monde**, 19/10/78 et 11/1/79). Il disait ça dans une réunion non officielle, mais les journalistes

présents ont catte. Et ça a fait du foin (un peu). Electoralement, ça la fout mal. Alors, dans un magazine féminin, **Marie-Claire**, il a dit tout le contraire, en juin dernier. Sans faire la moindre allusion à son opinion antérieure, si tant est qu'il ait vraiment changé. Comme s'il n'avait jamais rien dit d'autre. C'est très ministériel, mais ça n'est pas très honnête.

Il y a des gens qui considèrent que c'est une opinion comme une autre, et on a bien le droit d'avoir une opinion, on est en République après tout ! Sauf que pour les femmes, et de la part d'un ministre du Travail, c'est grave. Ça veut dire qu'une femme n'est pas une personne à part entière, mais la « moitié » de quelqu'un d'autre, comme on dit si bien, et que celles qui n'ont pas trouvé ou qui ont perdu ce quelqu'un, bon, il faut bien qu'elles bouffent tous les jours, mais celles qui sont rentrées dans le rang, alors là, c'est bien normal qu'elles dépendent de quelqu'un pour leur subsistance ! A partir du moment où deux personnes du sexe différent vivent ensemble, ce n'est que pour l'homme que l'autonomie est un droit :

pour la femme, c'est un luxe. Voilà ce que pensait Robert Boulin. Il n'était pas le seul...

## le malheur des uns...

En tous cas, cette mort arrange bien les politiciens, et pas seulement de droite : ceux qui cherchent par tous les moyens (le coup de l'affichage sauvage et celui des radios libres en particulier) à restreindre la liberté d'expression ; pas en ce qui les concerne, évidemment, car ces messieurs n'ont pas de leçons à recevoir en matière de diffamation (je pense notamment, mais pas seulement, à ce qui s'est dit sur le dos de quelques extradés qui, n'étant ni empereur, ni shah, n'ont pas eu le droit à l'asile « pour des raisons humanitaires » comme on dit benoîtement). Ainsi il ne faudrait pas révéler les combines où sont impliqués des politiciens, parce que ça leur fait de la peine ; il faut les ménager, ils sont si sensibles, pas comme ces brutes d'enseignants, du juges syndiqués, de taulards et autres, ceux-là on peut les diffamer tout à loisir, ça ne leur fait rien, ils ont le cuir dur, et s'il y en a un qui se suicide de temps en temps, c'est qu'il devait être un peu fêlé, c'est sûrement pas en tous cas la faute de Peyrefitte ou de Marchais qui ne calomnient jamais personne. Tout de même ils ont bonne mine,

maintenant qu'on sait que ce n'est pas la presse qui a poussé Boulin au suicide, mais ses propres copains...

Et puis c'est l'occasion aussi pour les gouvernants de nous faire croire qu'ils sont bien à plaindre (Christian Bonnet : « **Je souhaite que les circonstances de sa mort amènent les Français à réaliser que la vie d'un homme public n'est pas toujours celle qu'on décrit d'une façon par trop complaisante...** » **Le Matin**, 31/6/79). Déjà il y a quelques jours j'apprenais par le même journal qu'un ministre, à propos des diamants de Bokassa, trouvait qu'on est trop méchant avec les gens au pouvoir, si ça continue ils vont boudier, na, et ils s'en iront très très loin, et on sera très triste, et on les regrettera beaucoup ! Mais ce sera bien fait pour nous ! J'aimerais qu'il dise vrai mais si j'en juge par la course au pouvoir à chaque élection, il est assez loin de la vérité. Il ajoutait, attribuant le fait au caractère critique de la presse, qu'il était effrayé de la baisse de qualité des hommes d'Etat. Au moins ça prouve qu'il est lucide, on ne peut pas lui retirer ça.

## ...ne change rien au malheur des autres.

Quand les Français se sont permis d'être d'un autre avis que

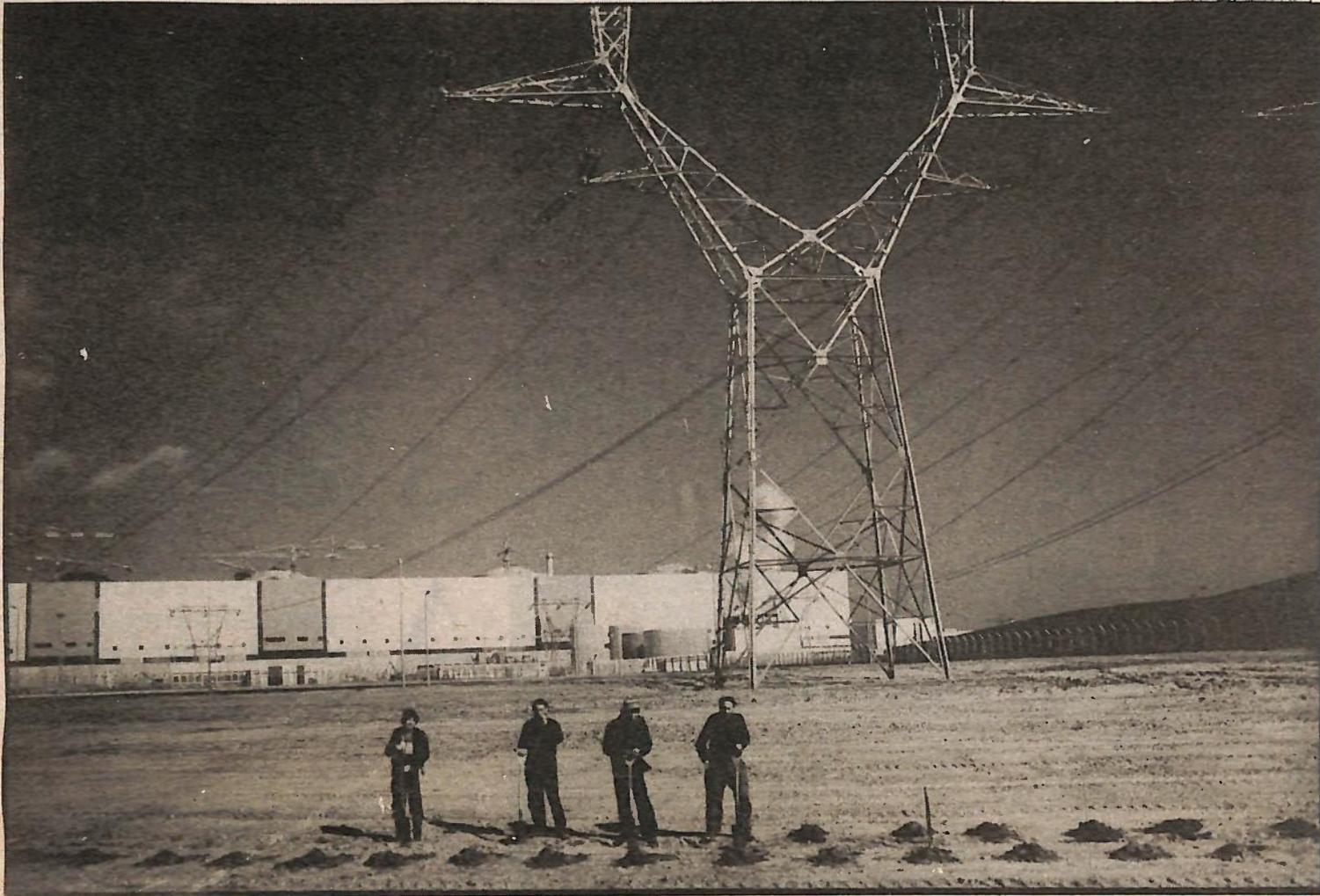
De Gaulle et de le lui faire savoir par référendum, il s'est trouvé des gaullistes pour nous reprocher notre « ingratitude » ! Mais ce sont les gouvernants et les députés qui devraient plutôt avoir de la gratitude à notre égard. Ce sont eux qui sont demandeurs, après tout, et il y a de la concurrence. Comment, on leur donne la possibilité de jouir du pouvoir, de décider de l'avenir du pays, de peser sur nos vies à tous, de favoriser les intérêts de leur classe et en général de leur sexe, de réaliser leurs ambitions personnelles, de parler à la population chaque fois qu'ils le veulent, etc... et il faudrait encore les plaindre ! D'accord, c'est fatigant, mais pas plus que de bosser 40 à 48 heures par semaine, sans compter la double journée de travail pour la population féminine ; et puis, il y a de sacrées compensations. Sans oublier les salaires, qu'on appelle je crois traitements parce que ça fait moins vulgaire, et qui ne sont pas mal non plus. De quoi se mettre au chômage pour quelques années, surtout si on publie ses Mémoires. Et je ne parle pas des cadeaux de chefs d'Etat. Alors, le coup du dévouement, ça me reste un peu en travers de la gorge. Comme disait quelqu'un dont j'ai oublié le nom, il serait temps que les gouvernants se rappellent qu'ils ne sont que des domestiques. C'est pas demain la veille.

Marie-Jo Dhavernas



# « LA FRANCE EST PRESSÉE »

Photo Pbl Garnek



**L**E TRIBUNAL DE GRANDE Instance de Paris s'est déclaré incompétent dans l'assignation en référé déposée par les Amis de la Terre. Les fissures n'existent pas selon la loi. Pourtant les contrôles ne sont pas terminés puisque tous les appareils ne seront au point qu'en avril 1980. Pendant ce temps-là Gravelines a été chargé et Tricastin est en cours de chargement

Il y a déjà plus d'un an qu'un ouvrier trop consciencieux a lancé cette affaire des fissures découvertes sur une plaque tubulaire en construction chez Creusot-Loire. Depuis on a testé les centrales destinées à l'Iran et des fissures furent également décelées sur les tubulures qui soutiennent et irriguent le cœur du réacteur.

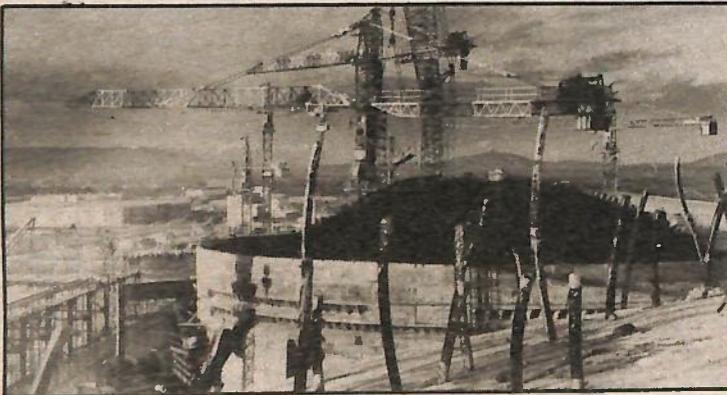
Selon FRAMATOME, les plaques tubulaires de 22 tranches sont potentiellement suspectes. En ce qui concerne les tubulures, les défauts concernent sûrement les cuves depuis Bugey 4 jusqu'à la 16<sup>e</sup> cuve du programme CP 1 qui commence avec Tricastin 1.

Le 21 septembre 79, la CFDT lâche le morceau : le public apprend l'existence des fissures. Il apprend également que les deux centrales de Gravelines et de Tricastin dont le chargement est prévu pour la fin du mois, sont fissurées.

Pourtant le 1er octobre le Ministre de l'Industrie, A. Giraud autorise EDF à procéder au chargement des deux centrales en s'appuyant sur une lettre du 30 septembre envoyé par le «Groupe permanent chargé des réacteurs nucléaires» au «Service Central de Sécurité des Installations Nucléaires». En voici de larges extraits (publié par Libération) : «(...) le groupe permanent a été informé verbalement (...) des fissures sous revêtements rencontrés lors de la fabrication des plaques tubulaires de générateurs de vapeur et des tubulures des tranches du premier contrat pluriannuel. (...) N'ayant connaissance, ni de la position d'Electricité de France ni des conclusions de l'examen en cours mené par les Services compétents de la Direction de la Qualité et de la Sécurité Industrielles sur ces questions, il ne s'estime pas en mesure d'apprécier les conséquences de ces anomalies et de leur évolution sur la sûreté générale des installations. (...) Dans la mesure où il apparaîtrait que ces fissures sont susceptibles d'induire des risques de ruptures du circuit primaire principal il attire l'attention du chef de service central de sûreté des Installations Nucléaires sur le fait que les conséquences de ces ruptures, soit au niveau des tubulures soit au niveau de la plaque tubulaire ne sont pas prévues dans les études d'accidents décrits dans le rapport provisoire de sûreté. (...) Le groupe permanent attire l'attention du chef du SCSIN sur le fait que le présent avis ne préjuge en rien des conclusions éventuelles quant au premier chargement, de la procédure concernant le respect de la réglementation des appareils à pression et ne couvre donc pas le problème soulevé par la présence des fissures sous revêtement. (...) Sous ces réserves le groupe permanent estime qu'il peut être donné un avis favorable au chargement et aux essais de mise en service de la première tranche de la centrale nucléaire de Gravelines».

Une façon comme une autre de s'en laver les mains. Le 3 octobre le chargement doit démarrer. Mais, ô surprise, l'unité se fait entre la CGT et la CFDT : Les syndicalistes empêchent le chargement en occupant le poste d'alimentation en électricité de l'appareil nécessaire au chargement.

Le 5 octobre EDF recule et promet que les contrôles nécessaires à la vérification de la gravité des fissures seront faits.



Le 11 octobre, Jean Claude Lény, Directeur Général de Framatome écrit à M. le Directeur de l'Industrie Bourgogne-Franche-Comté. (Chargé du contrôle aux usines du Creusot et de Châlon). Copie de cette lettre est adressée à M. de Torquat du SCSIN (Ministère de l'Industrie) et M.M. Hug (Direction de l'Équipement), Noël (Service Etudes et Projets Thermiques et Nucléaires) et Vau-

jour (Service de Contrôle des Fabrications), tous trois d'EDF. Ils ne pourront pas dire qu'ils n'étaient pas au courant.

Cette lettre a pour objets «Fissurations sous revêtements, cuves et générateurs de vapeur». Et nous permet déjà d'affirmer que le 15 octobre Marcel Boiteux a menti lors de la déclaration à TFI.

En effet concernant les «arrondis et coupés de tubulures», c'est-

question». Or cette lettre du 11/10 nous apprend que Framatome présentera des «résultats partiels le 31 octobre», des «résultats d'ensemble le 31 décembre». Comme quoi on peut avoir la confiance du public et s'en servir pour le tromper.

Le deuxième point important de cette fuite, révélée par Libération : les méthodes «non-destructives» de contrôle, celles qu'il est possible d'utiliser sur site : détection et mesures des fissures sous revêtement sans enlever celui-ci.

Pour ce qui est de pièces en usines, ces méthodes seront prêtes vers le 15 novembre. A ceci près que «la caractérisation précise en hauteur ne semble pas accessible par des techniques connues et industriellement disponibles».

Pour les cuves sur site, les modifications nécessaires des machines «d'inspection en service» sont possibles pour le début 80, sauf pour les nez de tubulures de sortie, pour lesquels un «programme de développement complémentaire sera défini, dont l'objectif serait le contrôle manuel.» Manuelles aussi, les méthodes développées pour la réparation des cuves en attente de mise en service sur site. Mais Framatome précise : «Leur extrapolation à des appareils irradiés ne saurait être envisagée que si une décontamination est possible et le nombre de réparation limité».

Or ces méthodes devraient être au point «au plus tard courant avril 80», si, bien sûr, «les essais de confirmation de l'absence de risque sont positifs. Framatome se donne comme «objectif pour une première intervention la cuve de la chaudière de Dampierre 2».

Adviennent que pourra en ce qui concerne Tricastin 1 et 2, Gravelines 1 et 2 et Dampierre 1, qui rejoignent le sort des autres. Alors qu'on sait que leur réparation après mise en route sera hautement hypothétique, puisque l'idée même de faire faire ce

## Tricastin chargé

Lundi, EDF devait procéder au chargement du premier réacteur (fissuré) de Tricastin (Drôme). Malgré l'opposition du Conseil Général (socialiste) et celle des syndicats cfdt. Le député (PS) Michel a fait poser au Parlement une question orale à laquelle Giraud répondit : «ce ne sont pas les syndicats et les Amis de la Terre qui font la politique». On s'en était aperçu, merci !

Pendant ce temps, le futur président des USA, Ted Kennedy, se déclare anti-nucléaire. En voilà un qui a compris. Nos chefs à nous comprendront trop tard....

travail par de superbes robots est déjà à l'eau.

Donc malgré l'absence totale de garanties sur la sécurité, malgré les déclarations des responsables de la construction où ils avouent ne rien pouvoir faire, ni contrôle, ni encore moins réparations avant l'année prochaine, EDF le 25 octobre décide le chargement de Gravelines, le soir même où les Amis de la Terre l'assignent en référé. La grève de la CFDT pour s'opposer au chargement capote, la CGT ayant décidé de laisser faire. Et Gravelines est chargée.

Donc le 31 octobre le Tribunal de Grande Instance de Paris auditionne le référé déposé par les Amis de la Terre. L'accusation s'appuie sur la lettre du Groupement chargé des réacteurs nucléaires

affirmant que le problème des fissures n'est pas prévu dans les hypothèses d'accidents, donc n'est soumis à aucune loi, ainsi que sur la lettre de M Leny du 11 octobre où il déclare que les appareils de contrôle n'existent pas et donc que le résultat des mesures ne pourra être connu avant décembre 79 ou avril 80 suivant la localisation. L'objectif est de démontrer qu'il y a une voie de fait susceptible d'entraîner un dommage imminent et irréparable à cause du danger physique, immédiat et irréversible. L'avocat demande à Mme Rozès, présidente du Tribunal, d'établir une jurisprudence en permettant à la seule juridiction rapide existante d'avoir un rôle en matière de nucléaire.

La défense de l'EDF, quant à elle, démontre qu'une centrale

nucléaire est un ouvrage public et dépend de l'administration et non du judiciaire. Donc le tribunal est incompétent. Une voie de fait ne peut exister que si l'on se trouve en présence, soit d'une atteinte à la propriété privée, soit d'une atteinte à une liberté fondamentale et que si elle est manifestement non-susceptible de se rattacher à l'application d'un texte ou d'un pouvoir administratif.

Or il n'y a pas illégalité. Puisqu'aucune loi ne prévoit les fissures. Or une voie de fait ne retire pas son caractère public d'un ouvrage et « il n'appartient pas à l'autorité judiciaire de prendre une mesure portant atteinte à l'intégrité et au fonctionnement d'un ouvrage public ». Et puis il y a eu une panne le 19 décembre et l'hiver sera dur à passer parce

que le programme nucléaire est en retard. Ce qui fera dire à l'avocat d'EDF : « 1800 mille KW d'abord. La France est pressée. On avisera ensuite. Parce qu'on sait que cette attitude ne comporte aucun danger ! ».

Au beau milieu du procès, on apprenait qu'EDF avait décidé de commencer le chargement de Tricastin, connaissant sans doute déjà le résultat du référé qui fut annoncé officiellement vendredi : incompétence.

On savait déjà que l'Etat dans sa folie mégalomane avait décidé et par tous les moyens, de passer outre l'opinion publique.

Aujourd'hui l'Etat décide de ne pas tenir compte des avertissements que les responsables officiels du nucléaire sont bien obli-

gés de lancer.

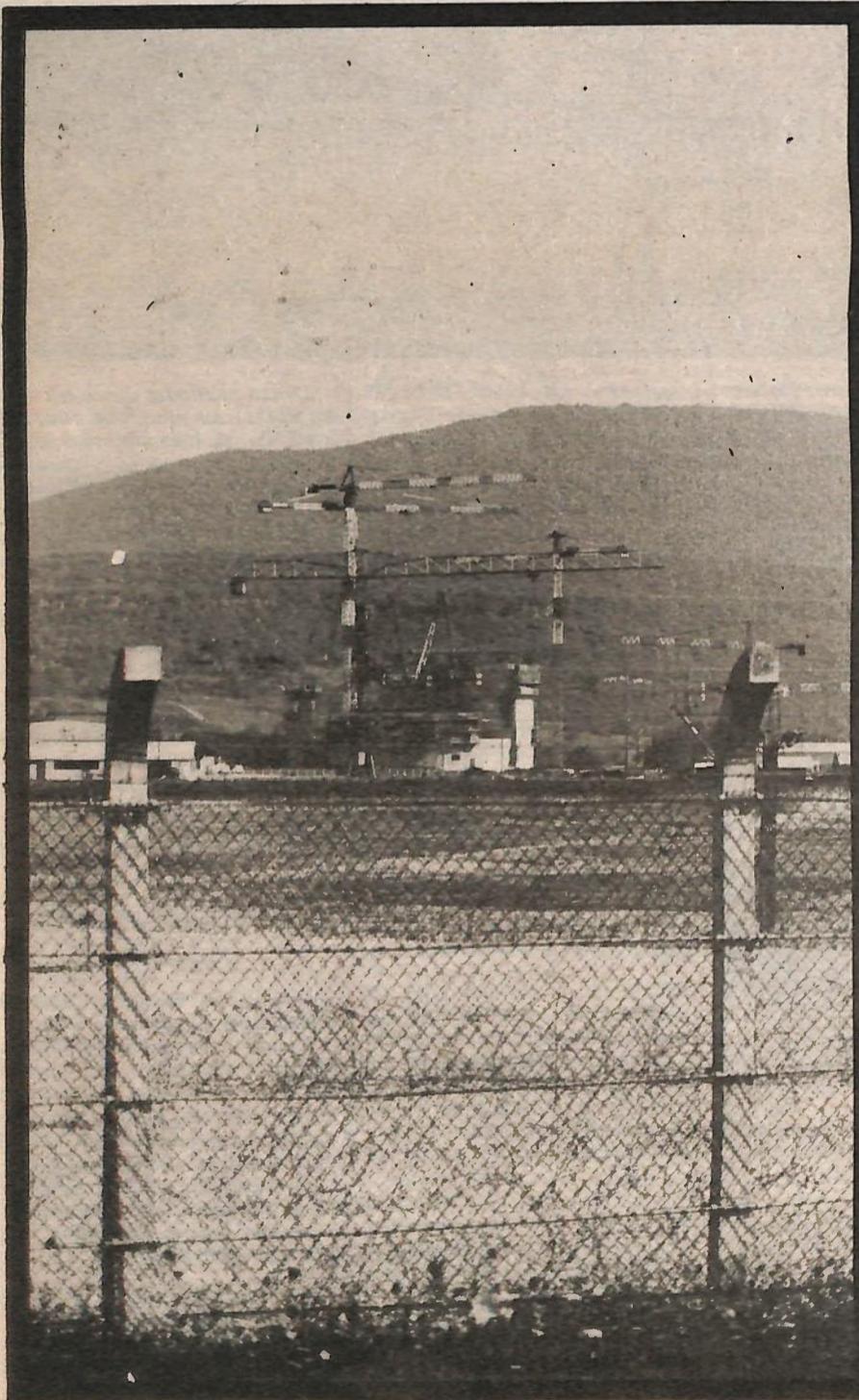
Tout le monde est d'accord : la sécurité n'est plus garantie. Dans 4 ans, 5 ans, 6 ans, se produira ce qui était l'imprévisible hier.

Accuser l'Etat et son ministre de l'Industrie André Giraud de mensonges, de non-assistance à personnes en danger ou de crime contre l'humanité, ce ne sont somme toute que des mots de plus qui iront rejoindre les poubelles de l'histoire.

Et si certains, se sentant acculés au désespoir, décident de passer aux actes, que l'Etat, dans toute son horreur quotidienne, ne vienne pas nous dire qu'il ne l'a pas cherché.

Paul Sigogneau

# L'HISTOIRE DE SUPER PHENIX (suite)



**A**PRES UNE PERIODE DE TÂTONNEMENTS, l'industrialisation de la filière Rapides-Sodium se précise. Le regroupement de l'industrie nucléaire s'organise autour de la société Novatome et Super-Phénix est lancé. Mais l'opposition à cette filière se précise.

## 2 L'industrialisation de la filière : recherche et affirmation des alliances.

### 2-1. Le programme Rapides-Sodium dans la mutation du CEA.

L'abandon de la filière graphite-gaz en novembre 1969, la perte de pouvoir engendrée par le passage du nucléaire civil du stade industriel au stade commercial fut mal supportée par l'ensemble du CEA, des syndicats à la direction. De plus le rôle de partenaire privilégié du pouvoir politique ne se justifiait plus après la constitution de l'arsenal atomique des deux premières générations.

Après le rapport de la Commission Cristofini rendu en avril 1970, les statuts du CEA furent refondus par un décret du 29 septembre 1970 : la réorganisation des structures du CEA fut confiée à A. Giraud qui dirigea le CEA jusqu'en mars 1978 et lui donna une nouvelle impulsion pour en faire un holding scientifico-industriel comportant des filiales, des unités de développement et des instituts de recherches. La stratégie industrielle du CEA reposa d'abord sur les activités du cycle du combustible : extraction, enrichissement, retraitement où il avait acquis une position dominante. Dans le domaine des réacteurs, sa nouvelle vocation était de coordonner « les interventions publiques pour l'étude et la mise au point des techniques industrielles et de participer, en cas d'intervention publique ou à la demande des constructeurs et des utilisateurs, aux programmes d'amélioration des techniques industrielles ».

Toutefois le grand projet restait bien la mise au point et la commercialisation des Rapides-Sodium. Outre la poursuite de la construction de Phénix, le CEA avait entamé en 1969 les études préliminaires puis l'avant-projet de la phase suivante, le réacteur de 1200MW Super-Phénix.

En 1972, la société d'engineering Technicatome était constituée, avec une participation de 10% d'EDF dans le capital, à partir du Département de Construction des Piles, décision qui marquait le démarrage du transfert du savoir-faire technologique dans le domaine des Rapides-Sodium vers l'industrie. Cette société se chargea entre autres des études d'avant-projet et de projet du réacteur Super-Phénix en commun avec l'industrie jusqu'en 1976.

### 2-2. L'affirmation progressive du rôle de l'industrie dans le déroulement du programme.

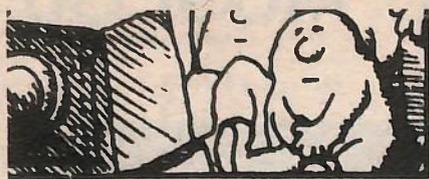
#### Le rôle d'architecte industriel.

Dès la réalisation de l'usine de Marcoule en 1952-53, le CEA organisa la participation de l'industrie autour de la formule de « l'Architecte Industriel » : le CEA « charge une entreprise de la responsabilité générale de l'installation (réacteur ou laboratoire), mais il garde la responsabilité de l'étude et de la conception proprement nucléaire du projet. L'architecte est responsable des études d'exécution et de la préparation des contrats mais ces contrats sont passés par le CEA lui-même et les titulaires du marché sont individuellement responsables vis-à-vis du maître d'œuvre. Par ailleurs l'architecte a la responsabilité de l'exécution et de la coordination des travaux et de certains essais... ».

Par la suite, l'abandon de la filière graphite-gaz fut accompagné entre 1970 et 1975 par la création d'une véritable industrie électro-nucléaire autour du groupe Empain-Schneider (après l'élimination du groupe CGE en août 1975), dont la société Framatome réunit à la fois les activités d'ingénierie et manufacturières dans le domaine des chaudières de type PWR (licence Westinghouse). Le Département de Construction des Piles du CEA, chargé des liens du CEA avec l'industrie, fit appel au Groupement Atomique Alsacienne-Atlantique (GAAA) (1) qui joua le rôle d'architecte

te industriel lors de la construction de Rapsodie et de Phénix, rôle non négligeable mais néanmoins excluant toute initiative réelle de choix technologiques et industriels

L'évolution de la division des responsabilités entre le CEA et l'industrie.



	Etudes préliminaires	Avant-projet	Projet
Rapsodie	DRP	(DRP) DCP	DCP GAAA
Phénix	DRP	(DRP) DCP GAAA EDF	GAAA (DCP, EDF)
Super Phénix	DRNR (ex-DRP)	Technicatome GAAA (CIRNA en 1975)	CIRNA puis Novatome
Super Phénix II	Novatome	Novatome	Novatome

DRP : Département de Recherche Physique  
DCP : Département de Construction des Piles  
DRNR : Département des Réacteurs à Neutrons Rapides

Pour faciliter les rapports entre Technicatome et la GAAA au niveau de l'ingénierie, une société commune, la CIRNA - 60% Technicatome ; 40% GAAA - est créée en janvier 1975 après la signature d'un accord de transfert de connaissances en juin 1974 entre le CEA et le Groupement Neutrons Rapides, GNR (CGE-Alsthom, Fives-Coil-Babcock) créé au niveau manufacturier en juillet 1973.

#### La constitution de Novatome.

Le 6 août 1975 un conseil interministériel restreint avait décidé d'annuler les commandes de BWR à la CGE et de ne retenir qu'un seul « champion industriel », le groupe Empain-Schneider, pour le développement des réacteurs de la première génération. Et en avril 1976, une nouvelle société, Novatome, chargée de l'ingénierie, de l'architecture industrielle et de la commercialisation des Rapides, est constituée par le groupement de GAAA, de la CIRNA et du GNR, le groupe Creusot-Loire remplaçant le groupe CGE. Le CEA réussit à obtenir la minorité de blocage dans la répartition définitive du capital de Novatome et devient en même temps licencier de Novatome.

#### 2-3. EDF et les Rapides-Sodium : la construction d'une alliance de deux rivaux.

Depuis longtemps, la rivalité entre le CEA et EDF était forte. La psychologie des deux organisations n'était pas la même, EDF préférant le saut technologique d'un prototype à l'autre, le CEA la duplication des unités pour permettre une rentabilisation des efforts à chaque étape. Mais en tant que future cliente, EDF n'était pas désintéressée par les travaux du CEA.

En 1965, l'établissement public devint plus catégorique : « Le Breeder reste un objectif tout-à-fait essentiel, bien que ses délais de mise au point ne puissent être courts... ».

Malgré la tension très forte entre les deux organismes, les Etudes et Recherches, en 1967, engagèrent la construction d'un circuit d'essais de générateurs à vapeur de 50MW th chauffés par du sodium liquide au laboratoire des Renardières. La même année un protocole fut signé entre EDF et le CEA prévoyant la contribution d'EDF à 20% du coût d'investissement de Phénix, et sa participation à l'équipe d'architecture industrielle regroupant déjà le CEA et la GAAA.

Dès cette période, les discussions entre les deux organismes abordèrent le problème de la taille du réacteur suivant. Elles aboutirent en 1969 à la signature d'un protocole d'accord pour la réalisation d'un réacteur de 1000MW.

La création de l'équipe intégrée CEA-GAAA-EDF fut vraisemblablement une des décisions les plus importantes pour l'avenir de la filière si l'on en juge par comparaison avec le Royaume-Uni, où la non-association de l'UKAEA (homologue du CEA) et du CEBG (homologue d'EDF) est une des raisons des longues tergiversations actuelles autour du programme britannique.

#### 2-4. Le programme d'industrialisation des Rapides-Sodium dans la stratégie d'EDF.

Les dirigeants d'EDF estimant que la firme n'avait pas à supporter le surcoût de développement d'une nouvelle technologie - elle en avait déjà supporté une grosse partie sur la filière graphite-gaz -, et à assumer seule les risques technologiques associés, ils furent les premiers à répondre au souhait exprimé dès 1967-69 par les gouvernements européens et la Commission des Communautés Européennes, d'établir une coopération européenne dans le domaine des Rapides.

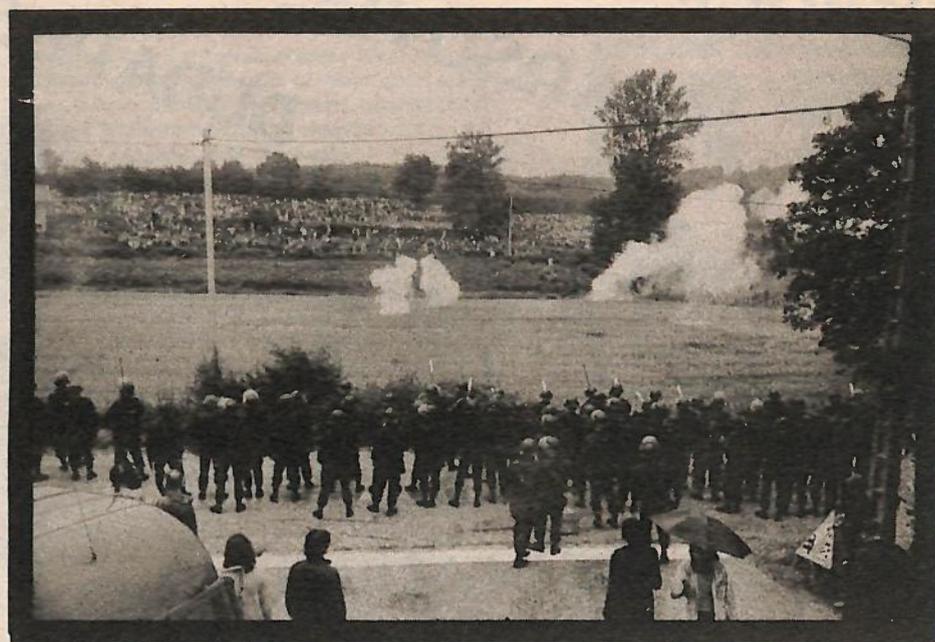
#### La constitution de la NERSA

En juin 1969, l'UNIPEDE, syndicat des électriciens européens, adopta une résolution recommandant la construction d'un seul réacteur Rapides de taille commerciale au niveau européen. Au printemps 1971, un accord est signé entre EDF, les sociétés allemande et italienne, RWE et ENEL, accord prévoyant la construction en commun de deux Rapides-Sodium, l'un à partir de 1974-75 de technologie française, l'autre de technologie bénéluxo-allemande. Cet accord prévoyait la constitution de deux sociétés, l'une à majorité française, l'autre à majorité allemande (2), qui auraient pour mission de passer commande et d'assurer la maîtrise d'œuvre des travaux. La création de la première, la NERSA, nécessita un aménagement de la loi de nationalisation de 1946 qui fut voté en décembre 1972 par le parlement français, ce qui entraîna quelque retard dans la signature du décret (3).

La décision d'engagement de la construction de Super-Phénix sur le site de Creys-Malville (Isère) fut prise au conseil interministériel du 15 avril 1976 (4).

#### Le financement de la part française de Super-Phénix.

Engagée dans un programme d'investissements nucléaires très important à la limite de ses possibilités de financement, EDF souhaitait limiter au maximum sa participation au surcoût de construction de Super-Phénix. Il avait été entendu que les Etats prendraient en charge la différence entre le



prix à payer pour Super-Phénix et le prix d'une centrale à eau légère de même capacité. Mais il y avait litige sur la manière dont seraient payés les intérêts intercalaires et les glissements de devis (hors inflation) qui ne manqueraient pas de se produire.

Finalement au niveau français, les pouvoirs publics, par l'intermédiaire du budget de CEA, vont payer un forfait (non réévaluable) correspondant au surcoût incluant les intérêts intercalaires, surcoût évalué par rapport au devis de Super-Phénix (5) et d'un PWR de 1200MW en 1976, tandis qu'EDF payera le reste : elle devra donc supporter seule les glissements de coût (hors inflation). (6).

D'un autre côté, les pouvoirs publics avaient donné en 1976 au CEA l'assurance que les fonds destinés à payer le surcoût de Super-Phénix et transitant sur son budget n'empièteraient pas sur l'enveloppe budgétaire qui lui normalement alloué au titre de son budget civil ; or, il semblerait qu'il n'en soit rien pour le budget 1979, certains programmes du CEA ayant dû être réduits de façon importante - le projet THERMOS, les recherches sur les HTGR...

#### La définition de la taille de Super-Phénix II

Pendant l'année 1976, lors du lancement des études préliminaires autour du projet suivant Super-Phénix, la direction de l'équipement de l'EDF lança des études préliminaires sur un réacteur Rapides-Sodium de 1800MW, toujours à la recherche des effets d'échelle et des sauts qualitatifs importants. Une revue publia à l'époque une liste des installations prévues au programme nucléaire d'EDF incluant trois Rapides-sodium de 1 800 MWe à engager en 1979, 1980 et 1983 dont deux près de Châlon-sur-Saône. A la même époque, les discussions entre électriciens européens autour du projet commun suivant Super-Phénix évoquaient aussi l'intérêt de passer à une capacité de 1800MW qui serait l'amorce commerciale des pré-séries suivantes.

Le CEA et la nouvelle société Novatome créée depuis avril 1976 préféraient par prudence réaliser un réacteur de taille proche de celle de Super-Phénix, ce qui autoriserait des simplifications de conception et des économies de duplication. Fin 1977, la direction générale d'EDF accepta le point de vue du CEA. Il est vraisemblable que l'absence des économies d'échelle attendues du passage du palier 900MW au palier 1300MW des réacteurs PWR ait été pour beaucoup dans ce changement.

La plus grande « charge » politique des surgénérateurs par rapport aux réacteurs à eau, révélée par les manifestations de Malville de juillet 1976 et de juillet 1977, inciterait peut-être EDF à éviter de provoquer une recrudescence de l'opposition des antinucléaires par des décisions prématurées.

La seule existence d'une industrie solide de réacteurs à eau rend difficile la pénétra-

tion d'une technologie concurrente qui ne présente aucun avantage immédiat. Le client électricien s'intéresse d'abord à la rentabilité de la filière, c'est-à-dire au coût du kwh produit par les Rapides et il n'est vraisemblablement pas prêt à supporter les investissements supplémentaires sans une aide substantielle de l'Etat.

Paul Sigogneau

(D'après Décision publique et surgénérateurs français - communication au colloque international de Dijon, 22-24 mars 79 par Dominique Finon de l'Institut Economique et Juridique de l'Energie de Grenoble.)

#### La semaine prochaine : alliances internationales et modèle technocratique.

(1) GAAA a été constitué en 1979 pour moitié par les chantiers de l'Atlantique et moitié par l'Asacienne de Constructions Mécaniques absorbée en 1965 par le nouveau groupe Hispano-Alsacienne. En 1969 la répartition des parts du capital fut modifiée : 30% Babcock Atlantique, 30% CGE, 20% les Chantiers de l'Atlantique, 20% Alsipi. A l'époque le groupement employait 400 personnes dont une centaine sur Phénix. Par la suite, en juillet 1973, la CGE prit le contrôle de la GAAA (CGE : 65%, Babcock : 35%) et le GAAA devint le Groupement pour les Activités Atomiques Avancées. Pendant deux ans, il s'intéressa aux chaudières BWR (licence GE) jusqu'à l'évincement du groupe CGE du marché des réacteurs en août 1975

(2) Première société baptisée ultérieurement NERSA : EDF 51%, ENEL 33%, EDF 16%.

(2) Première société baptisée ultérieurement NERSA : EDF 51%, ENEL 33%, RWE 16%. Deuxième société baptisée ultérieurement ESK : RWE 51%, ENEL 33%, EDF 16%. Ultérieurement, en 1976, la RWE a été remplacée par une société commune SBK regroupant les intérêts allemands 68,55%, hollandais SEP 14,75%, belges SYN 14,75% et britanniques CEBG 1,65%.

(3) Le décret fut signé le 13 mai 1974 et la NERSA fondée le 8 juillet 1974 (l'accord définitif entre les trois sociétés électriques avait été signé le 28 décembre 1973).

(4) Les travaux d'aménagement sur le site ont commencé en octobre 76. Les premières commandes de la NERSA ont été passées en janvier 77 tandis que les décrets de déclaration d'utilité publique et de création de la centrale de Creys-Malville étaient signés les 2 et 17 mai 1977, selon une tradition à présent bien établie en France.

(5) Grosso modo, 4,5 milliards en coût direct. Le surcoût de la part française correspondait donc à un gros milliard à l'époque.

(6) En janvier 1979, le coût total était de 9,5 milliards de francs 1979. Le glissement de devis a donc été de 2,7 milliards de francs 1979 en enlevant l'inflation depuis trois ans.



## LES OLYMPIADES DE LA REPRESSION



**L**A TOUSSAINT. CE JOUR—LA, DANS LE monde, les catholiques honorent leurs saints et leurs morts. Ainsi se perpétuent dans la brume des cimetières, culture et tradition. Moins de deux semaines après les procès de Prague, les autorités ont choisi le jeudi 1<sup>er</sup> novembre pour arrêter une dissidente et deux dissidents, contestataires religieux.

Prague, mardi 23 octobre. A l'issue d'un procès de deux jours, les verdicts tombent, lourds : Petr Uhl, 5 ans de prison, Vaclav Havel (1) 4 ans et demi s'ajoutant aux 8 mois d'une condamnation précédente, Vaclav Benda 4 ans, Jiri Dienstbier et Ota Bednarova 3 ans, Dana Nemcova, mère de sept enfants, 2 ans avec sursis. Ces 6 personnes, sont membres du V.O.N.S. (Comité pour la défense de personnes injustement poursuivies) qui émane du groupe des signataires de la charte 77 (fondée en mai 78). On s'attend au procès d'autres membres du V.O.N.S. prochainement.

Pourquoi des verdicts aussi lourds pour des gens qui n'ont fait qu'exercer un droit prévu par la constitution tchécoslovaque : tout citoyen a le devoir de faire connaître toute injustice dont il aurait eu connaissance.

Alors que les membres du V.O.N.S. se réunissent au vu et au su de tout le monde, signent leurs déclarations, diffusent leurs adresses, l'acte d'accusation définit le V.O.N.S. comme une «organisation clandestine». Alors que le gouvernement tchécoslovaque a signé ces fameux accords d'Helsinki sensés garantir la libre circulation des gens et des idées entre les états signataires, le V.O.N.S. est accusé d'entente illicite avec l'étranger. Ces contradictions sont courantes lorsqu'il s'agit de l'URSS et des pays satellites. Quelle est la véritable raison du pouvoir de s'attaquer au VONS ?

Plusieurs hypothèses sont vraisemblables. Il est possible, comme l'a annoncé Jiri Pelikan, (ancien directeur de la télévision tchécoslovaque, aujourd'hui député au parlement européen du parti socialiste italien,) au cours d'une conférence de presse le 29 octobre à Vienne, que les procès de Prague soient le résultat direct d'une lutte de factions rivales au Kremlin pour la succession d'un Brejnev que l'on sait très malade. Comme chaque fois, c'est par un exercice accentué de la terreur, qu'un groupe assoit son autorité dans un système totalitaire.

Jeudi 1<sup>er</sup> novembre, en URSS confirme en tous cas l'orchestration de cette répression. D'autre part, en s'attaquant à l'arbitraire, le V.O.N.S. s'en est pris au fondement du système totalitaire.

### l'arbitraire

Depuis deux ans que les opposants ont choisi d'être strictement légalistes, ils ont

dominé leur peur. Ils se sentent forts de leurs droits et réclament le simple respect de leur constitution. Ce type d'échéance a permis de regrouper des gens très différents tels que anciens communistes libéraux, marginaux, chrétiens, juifs, etc... En fait, ils avaient eu l'occasion de se retrouver un an avant la création de la charte 77, lors du procès des Plastic people. (2). A partir de 77, une floraison d'initiative montrèrent que des gens étaient bien décidés à prendre leur sort en mains. On vit surgir alors de nombreuses revues samizdat (3) comme Spektrum et Zebra, et des maisons d'éditions indépendantes comme Peilice et Expedice. L'université volante Jan Patocka (4). Ces manifestations culturelles touchent un large public. «Le totalitarisme, dit Milan Kundera (5), c'est l'intégration de toutes les manifestations culturelles dans l'édifice énorme de l'éducation du peuple. L'art dit engagé (c'est à dire soumis à un programme politique) ne s'attaque pas à la réalité, mais la dissimule sous une interprétation préfabriquée. Il fait partie de la tendance puissante et néfaste (qui n'épargne pas l'occident) qui entend escamoter la vie concrète au profit d'un système abstrait, réduire l'homme à sa seule fonction sociale et priver l'art de l'incalculable.

En Union Soviétique et dans les pays satellites toutes les formes d'expression individuelle font partie intégrante de la résistance. Ainsi en est-il des arts et de la religion. Ce n'est donc pas par hasard si les signataires de la charte 77 ont trouvé un écho formidable dans les milieux chrétiens. Or ceux-ci, qui résistent de longue date, ont connu un regain d'activité considérable avec l'avènement d'un pape polonais.

Les autorités tchécoslovaques n'ont pas apprécié la «greffe» de l'opposition nouvelle sur l'expérience aguerrie de la résistance religieuse. Elles l'ont prouvé en arrêtant, pour la première fois depuis trente ans, des catholiques, à Prague et en Province. La plupart étaient signataires de la Charte 77.

— De façon plus globale, on peut dire que les procès de Prague ont servi de test : A l'intérieur du pays il n'y a pas eu de manifestation de rue et en occident, il n'a pas été question du boycott culturel de la Tchécoslovaquie quand, à l'époque du procès se déroulait un match de foot contre Saint Etienne. Les autorités tchécoslovaques auront donc des raisons de croire qu'il est encore possible de réprimer tranquillement. Elles ne sont pas les seules à le penser

et c'est ce que viennent de prouver leurs grandes sœurs soviétiques en arrêtant Tatiana Velikanova, le père Gleb Yakounine et Anatanas Telekas. Mais c'est sans compter sur la ténacité des résistants religieux parmi lesquels on compte une majorité de femmes. N'est-il pas dérisoire l'enthousiasme des petits français à la perspective des prochains jeux olympiques quand on sait que, pour leur faire place nette, le gouvernement soviétique incarcère l'opposition, l'expulse, ou, dans le cas des juifs, la garde en otage ?

Pourtant, côté résistance, il y a du nouveau. Le 1<sup>er</sup> octobre, des dissidents polonais commençaient une grève de la faim dans une église de Varsovie «en faveur des défenseurs des droits de l'homme emprisonnés en Pologne et en Tchécoslovaquie». Le 7 octobre, 7 membres du V.O.N.S. entreprenaient la même action à Prague. A l'issue du procès de Prague, des intellectuels et des artistes hongrois adressaient trois pétitions différentes à leurs président Janos Kadar, protestant contre le verdict inique et lui demandant d'intervenir.

Après un formidable mouvement de solidarité, les occidentaux semblent se désintéresser des victimes de la répression en URSS et dans les pays de l'Est. Pourtant tous les témoignages sont unanimes sur le poids décisif de la solidarité occidentale. Beaucoup pensent ici qu'ils ne peuvent secourir autrui alors que sombre leur propre navire... Ceci reste à prouver.

Alice Braitberg

- 1) Vaclav Havel : dramaturge mondialement connu, joué à Paris en ce moment.
- (2) : Plastic people : groupe rock condamné en 76 avec interdiction de se produire en public. Cas semblable à celui de Parta Kubisova, interdite de voix depuis 68 pour avoir été du «Printemps de Prague».
- (3) : Samizdat. Edition soi-même de textes censurés censurables ou non publiés, circulant sous le manteau.
- (4) : Jan Patocka : philosophe pragois décédé en 77 d'une crise cardiaque, au cours d'un interrogatoire.
- (5) : Milan Kundera : écrivain tchèque exilé en France. Interview du Monde 19/01/79.

### LA QUALITE DE LA VIE DE L'ENFANT

Adapter l'environnement quotidien de l'enfant, en prenant en compte ses demandes et préoccupations, est un des objectifs que s'est fixée la Délégation à la Qualité de la Vie.

Depuis le début de l'année 1979, une quarantaine d'opérations ont été engagées dans plusieurs villes de France : aménagement des cours d'école, transformation des rues en espace de jeu le mercredi, mise à disposition d'espaces naturels pour les utiliser ou les aménager en espaces de jeu, potagers scolaires...

Ces actions répondent à deux objectifs : Démontrent qu'avec des moyens limités, il est possible d'améliorer la qualité de l'utilisation du temps libre de l'enfant, tout en le considérant comme un acteur responsable. Susciter par l'exemple du bon fonctionnement des actions menées, les initiatives locales, seules à même de prendre en charge et de développer des actions similaires.

Dans la logique de ce processus, la création du centre enfant environnement installé pour six mois au Jardin des Plantes, est un moyen supplémentaire pour déterminer, en travaillant et agissant avec eux, quelles étaient les véritables aspirations des enfants.

Cinq thèmes de recherche ont été retenus : l'enfant-l'animal, l'architecture-l'espace, pollution-déchets, l'eau, l'enfant et sa quotidienneté. Sensibilisés par des expositions, travaillant sur ces thèmes en ateliers avec des animateurs à l'écoute, matérialisant leur demande par la fabrication d'objet, la parole, l'écriture, les enfants produisent une somme de données, qui parce qu'elles sont analysées systématiquement permettent d'en tirer des enseignements permettant de valider ou d'infirmer les grandes options d'aménagement de l'espace ou du temps.

Les exemples de production parole, matérialisés par des « journaux » réalisés par les enfants avec l'assistance des journalistes, sont un des exemple de la démarche suivie. Par leur diversité, leur foisonnement, ils permettent d'éclairer le sens d'une démarche enfant.

### Centre Enfants Environnement

#### LE SALON DE L'ENFANCE

Allez, les parents, allez nombreux au 32<sup>ème</sup> Salon de l'Enfance. Il vous est ouvert du 31 octobre au 11 novembre au CNIT. Vous y trouverez des dizaines de stands, derrière lesquels des gens sérieux vous vendront des robots ménagers. Ils vous offriront un jus de légumes et le refuseront évidemment aux enfants nord-africains venus nombreux des HLM de Nanterre (au moins 25%) Ceux-là subiront plusieurs humiliations et arriveront sur un espace qui leur sera enfin ouvert, voudront tout casser, voler une tee-shirt ou un autocollant. Vous deviendrez racistes et vos enfants aussi. Vous trouverez encore, Messieurs-Mesdames, de charmantes hostesses qui vous tendront des documents sur EDF et le CEA. Les enfants seront autorisés à lire des panneaux complètement techniques et transparents (heureusement) sur l'énergie nucléaire.

Les activités gratuites sont offertes par la Société Générale (à voir la montgolfière SG), Parents Magazine, le ministère des Transports, les PTT, EDF avec sa grosse zeltronèque, etc...

La zeltronèque, c'est la maison de Zeltron. Zeltron, c'est le nouveau fétiche d'EDF. C'est le gentil bonhomme, mélange de Pif-le-chien et de Golorak qui va apparaître bientôt sur vos télévisions, vos radios, etc. Il est là pour informer les jeunes sur les diverses utilisations de l'électricité. Pour Zeltron, le Salon de l'Enfance, c'est la gloire.

Si vos enfants ont moins de 11 ou 12 ans et 50 balles en poche pour la journée, alors ils ont une chance de s'amuser. Mais même si vous avez décidé de leur laisser la liberté, tout est prévu pour les intégrer au salon de la consommation.

Pierre Mangiapan, François Hebert, les deux organisateurs de cette manifestation n'ont pas hésité à me dire «les enfants, c'est l'avenir de la consommation». Bref, ma vision du Salon est la même que la leur.

Cette nuit, vous rêverez de Coca-Cola et de toutes les marques que vous avez vues. Pour vous, la Société Générale sera devenue une montgolfière, une évasion, un voyage, et demain, sans vous en apercevoir, vous irez ouvrir un compte. Vos enfants sont-ils plus forts, plus imperméables que vous à ce lavage de cerveau ?

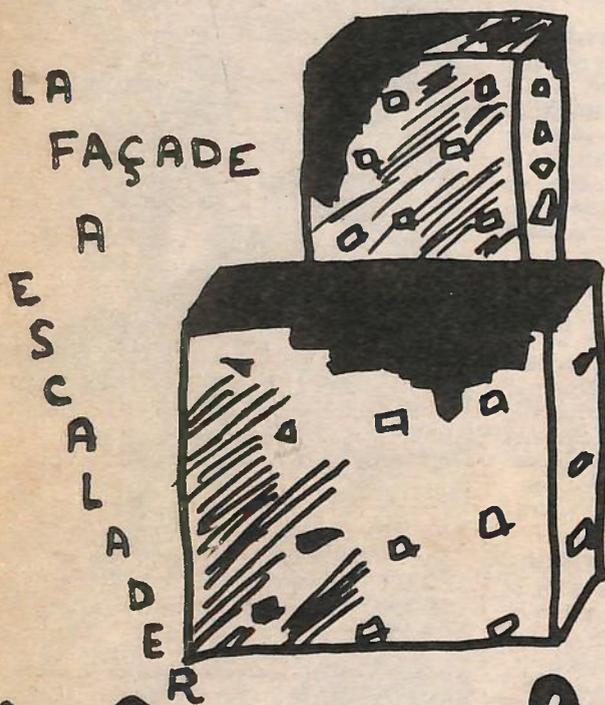
Katia

# Mon chapiteau à moi

J'ai tout visité, les fenêtres dans le chapiteau pour que les enfants puissent regarder les phoques patauger dans l'eau, l'exposition qui est très belle, les images qui changent, la salle cinéma et les yeux d'animaux, toutes les activités qu'il y a sous le chapiteau et un décor fantastique. Mais mon chapiteau à moi, j'aurais mis des poufs (des gros coussins, des petits coussins de couleur, des canapés rebondissants ...) J'aurais mis aussi des petites cabanes où on peut sortir de tous les côtés, où on peut rebondir en tombant sur les poufs. Mais dans l'ensemble, dans le chapiteau, les réalisateurs ont mis de merveilleuses idées.

Katya

12 ans

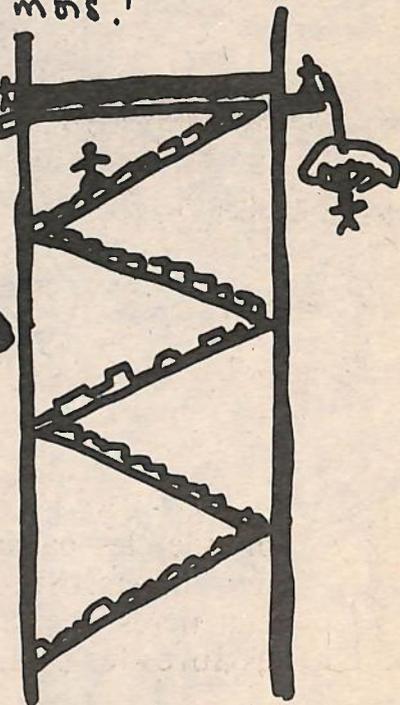


Entre le barrin des prophètes et la ménagerie, dans la grande tente blanche du jardin des plantes la table de rédaction de l'atelier presse-enfants s'anime de leur présence, du mercredi au dimanche de puis 2 mois.

Jusqu'au 20 décembre, télexcripteur et téléphone, bloc steno en poche on micro à la main, journaux à lire, dépêches découpées, fille et garçons de 6 à 13 ans, se transforment en "journaliste", jeu du reportage, de la fiction, du dessin.

Le soir venu, en fin de rédaction et de maquette, le journal est à de 32<sup>ème</sup> salon

fruit d'une collaboration entre eux et nous.  
Catherine 3fois bans



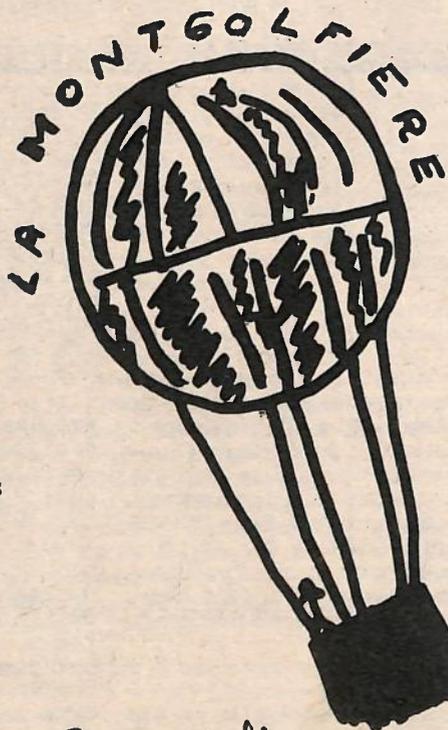
C'est un salon où il y a plein de jeux. En entrant on a payé 12 frs et en plus, presque tous les jeux sont payants et il faut au moins 50 frs pour s'amuser. On croyait que c'était super, mais maintenant qu'on l'a vu, on est un peu déçues.

Le jeu le plus grand du salon est une grande tour de 20 à 30 mètres où il faut monter (avec les escaliers) puis redescendre avec : un masque, un petit parachute qui est tenu par une grosse corde et une manivelle électrique électrique (elle fait monter et descendre). Puis arrivées presque sur le sol un ou des monsieurs très musclés nous tiennent pour ne pas nous faire mal en tombant.

# Le salon de l'enfance

Il y avait aussi une vente de lapins, de souris, d'oiseaux etc... Il y avait un stand où on vendait des tee shirt où ils impriment notre portrait par ordinateur. Et au beau milieu du centre il y avait un gros ballon dirigeable où on montait et descendait. Il était dirigé par des cordes pour ne pas monter trop haut. C'était gratuit mais il fallait faire un concours et on trouvait les réponses sur des grands panneaux. Anne et moi (Isis) on a trouvé ça très cher ce salon. En vérité, c'est un "pique sous" pour les parents et aussi pour les enfants. Une dame nous a dit "maintenant, ça existe plus les choses gratuites".

Nous avons rencontré Jacques Trémolin (c'est un monsieur qui, les mercredis après midi, à la télévision, raconte des histoires d'animaux). Et un jeune garçon lui a demandé s'il était maquillé à la télévision ? Jacques Trémolin lui a répondu qu'il l'était. Aussi, il a dit "qu'il aimait beaucoup ce centre car il y avait beaucoup d'enfants, autrement ça m'est égal" dit-il. Il y avait aussi un concours de cuisine et aussi un grand concours de dès. Il fallait trou-



ver toutes les possibilités possibles (math). On vendait aussi des ballons de toutes couleurs et toutes formes (toupie, toboggan etc...) Le centre était grand, il y avait 2 étages. Il y avait un énorme chateau gonflable où on sautait dessus (sans les chaussures bien sûr).

Au 2<sup>ème</sup> étage il y avait une grande façade à escalader mais on était retenu par des cordes. Aussi, il y avait des manèges.

Après, nous sommes parties du salon et juste quand on partait on a aperçu plein de monde et aussi Donald, Mickey, Casimir et bien d'autres. On a voulu voir ce qu'ils feraient et pourquoi. Alors, on s'est approché et presque toutes les personnes les photographiaient. Ils étaient là parce qu'ils venaient d'être filmés pour une nouvelle émission de télé (TF 1).

Reportage : Anne 10 ans 1/2  
Isis 10 ans 1/2

tél. 331 83 02

Page réalisée par les enfants - reporters de l'Agence environnement enfants : 57 rue Cuvier Paris 5<sup>ème</sup>

## SELECTION NATURELLE...



**L**E BUT DES 24 HEURES EUROPEENNES organisées à l'initiative du Partito Radicale Italien était d'obtenir des parlements nationaux des neufs pays de la communauté européenne des mesures immédiates pour sauver de la mort par la faim une partie au moins de ceux que notre ordre économique mondial, froidement, condamnent.

C'était un acte de sauvetage ponctuel et immédiat. Quand le collège flambe, on commence par sortir les gosses, puis on recherche les responsables ; on change les plans de construction ensuite !

Il faut être « bien installé » pour se dire qu'après tout, il vaut mieux que ces gens meurent - nous sommes trop nombreux sur la planète... Il faut qu'ils se prennent en main... Bon sang, cela fait des siècles que nous les exploitons - cette prise de conscience, elle ne va pas se faire toute seule. En attendant la solution «... ou la révolution ? », faut-il les laisser crever de faim ? Ce serait commode, il n'en resterait pas pour témoigner de notre détachement, nous pourrions effacer de notre Histoire cette vilaine histoire...

### mais où s'arrêtera notre logique ?

Sélection naturelle ou sélection organisée ? Nous pensons que la mise en place par chaque pays concerné d'un plan de secours immédiat permettrait de dénoncer les structures économiques de nos pays organisés en fonction de notre superflu, ce qui implique le manque absolu des autres et donc leur mort.

Ceci dit, il y eut des maladresses dans ces 24 heures. « Que voulez-vous, on n'était que deux barbus et quatre chevelues à s'en occuper ». Une fois de plus, on a travaillé « à l'écolo », et parce que l'on ne veut pas laisser tomber les copains. On a tout organisé en dix jours. Cela a été trop hâtivement pensé. On les aurait embrassés de joie s'ils étaient venus nous aider, ceux qui aujourd'hui critiquent, mais qui n'ont pas pris le micro pour dire plus clairement le message qui devait passer.

Passons au positif. Nous voulions alerter le plus de groupes, de mouvements, de syndicats, de partis politiques, etc. sur les conclusions de la réunion d'Ottawa. On prévoit officiellement la mort par la faim de 50 millions de personnes, na na na, j'ose plus continuer, on l'a trop dit paraît-il. Dans quel but ? Afin que ces responsables fassent pression sur leurs Parlements respectifs (1), en période d'élaboration des budgets nationaux, pour que soient respectés les engagements internationaux de solidarité pris par ceux-ci.

### nous avons tiré la sonnette d'alarme

1) Peut-être avons-nous réussi à troubler quelque peu la conscience de certains des 410 députés européens. Lors du débat sur la production et l'écoulement commun d'armements du mardi 25 septembre, une enveloppe contenant la motion finale des 24 heures (dans les six langues officielles) était remise à chaque parlementaire à l'instant du débat. Cette motion signée de groupes et de personnalités n'a pu que soutenir les interventions des rares députés qui dénonçaient avec vigueur l'hypocrisie d'un débat mêlant sans distinction vente d'armes, protection de l'emploi, défense, souveraineté nationale...

2) Le Parlement européen a consacré huit heures de débat à la question de la faim dans le monde, le jeudi 25 octobre. Ceci a permis à Mario Capanna, député italien de la Démocratie Proletarienne, de se servir quatre minutes dont lui avait fait don le groupe libéral pour clore le débat en s'écriant : « I predatori sono qui, in quest' emicyclo ! » (les prédateurs sont ici, dans cet hémicycle !).

3) Quelques hommes politiques étaient présents aux 24 heures (MRG, PSU, PS, Initiative Alsacienne, notamment). Le député Adrien Zeller nous a proposé, appuyé par Thierry Jeantet, de développer la recherche de moyens de défense civile non-violente, en collaboration avec les quelques cinquante parlementaires français réunis au sein du Groupe pour le Désarmement. Qui d'entre vous veut se joindre à nous pour approfondir ces alternatives ?

4) Le comité d'animation d'ECOROPA réuni à Strasbourg deux jours après les 24 heures a décidé à la suite de cette action de former un groupe de réflexion sur les mécanismes de la faim dans le monde.

Bon, tout cela c'est peu. Trop peu, en regard de ce qu'il faut faire. L'action sur les Parlements nationaux ne fait que commencer. Qui participera ? A qui la balle ?

Françoise Domec-Menrath

(1) Au fait, lequel d'entre vous a écrit à son député à ce sujet ? La motion finale est à votre disposition à ECO-INFO, 2 Mullenheim, 67 000 Strasbourg. Si vous voulez la faire circuler par les petits copains et les petites copines,....

## ...OU SELECTION ORGANISEE ?



## ORDONNANCE

**Riposte :** Pour les flemmards un moyen facile et culturel de montrer leur solidarité avec les inculpés du VONS en Tchécoslovaquie serait de faire un tour au théâtre Essaiou à Paris (tél : 278 46 42) qui présente deux pièces du dramaturge Havel Vaclav, l'un des principaux porte-paroles des contestataires de Prague. Assister à **Audience et Vernissage** de Vaclav, c'est montrer symboliquement, bien sûr, que nous nous intéressons à ces problèmes, et c'est moins fatigant que de partir à Prague en stop.

**Riposte bis :** Vous êtes allés au théâtre soutenir le VONS, vous êtes fatigués, mais vous n'avez pas envie de vous coucher : une seule solution, continuer à soutenir le VONS en feuilletant continuellement la nouvelle revue que publie François Maspéro, **L'Alternative** qui veut rassembler les documents, les analyses et les informations sur la dissidence et les atteintes à la liberté en URSS et dans les Pays de l'Est. De façon, bien sûr, à épauler concrètement toutes les victimes de la répression stalinienne, ce qui

ne signifie pas, rassurez-vous, que les responsables de **L'Alternative** adorent boire le pastis avec Soljenitsyne. Vous avez compris : le KGB va encore ses lourds patogas 1 place Paul Pain Levé, 75005 Paris, adresse des éditions Maspéro où on peut commander la revue (n° 1, 12F. Abonnements : 60F les 6 numéros).

**Petiots :** Que tous les jeunes lecteurs de la **G.O.** se réjouissent ! S'ils habitent Paris et ses environs ils peuvent dé-

sormais se réunir tous les mercredis de 15h à 18h au Planning Familial ( 94 Bd Masséna, 75013 Paris, tél. 548 84 18, pour organiser leurs luttes. **Mineurs en lutte**, c'est l'idéal pour les timides qui veulent flinguer leurs parents. Ils trouveront là, à coup sûr, d'autres timides avec les mêmes projets, et ça leur donnera du courage.

**Fromage :** Le Michel Bulher dont j'ai déjà causé dans l'Ordonnance, chante jusqu'au 10 novembre à la Cour des Miracles (23 avenue du Maine, 75014 Paris, à 20h30). Il raconte la Suisse de la pollution, du racisme et des banques dévoreuses. Ça ne vous fera pas de mal d'aller l'écouter un peu juste avant de lire son roman **Avril 1990** que les Editions Kesserling rééditent ces jours-ci, dans la collection Ici et Maintenant. C'est de la SF politique qui raconte com-

ment la Suisse est tombée un jour, aux mains des autogestionnaires. Vous lirez ça avec, bien sûr, en fond sonore, son dernier disque **Single Histoire** (Escargot Sibecar, ESC 379 Dist. CBS), où les messages politiques n'empêchent jamais la tendresse.

**Pelloche :** Du 8 au 11 vous aurez quatre jours pour vous précipiter à la première grande rétrospective française de l'œuvre d'Ettore Scola, l'un des rigolos du cinéma italien. Les réjouissances auront lieu à la maison de la culture de Grenoble (4 rue Paul Claudel, tél. 76/25 05 45). Essayez d'être libres le 10, Scola lui-même sera là pour causer de son travail après la projection d'une **Journée particulière**, s'il dit des bêtises, vous pourrez toujours lui balancer des pizzas.

Docteur Bernard Blanc



# VOYAGE AU PAYS DES REPONDEUSES

Qui sont les Répondeuses ?  
Une voix chuchote :  
« Des voix dans l'ombre ».

Lesquelles ? D'abord, un groupe qui dure. Ça va faire trois ans que ça marche, et on n'a toujours pas éclaté. On ne se voit pas souvent toutes ensemble, c'est vrai, sauf pour se faire des bouffes ; mais il n'empêche qu'il aurait pu avoir des affrontements qui n'ont pas eu lieu pour la bonne raison que chacune étant responsable de son jour, de son émission et n'ayant aucun compte à rendre, il n'y a pas de position d'ensemble à adopter, donc à respecter.

Et pas seulement pour ça, mais aussi à cause de ce que représente pour nous les « Répondeuses », politiquement, et du côté des satisfactions. Répondeuse : pratique militante satisfaisante !

- Mais qu'est-ce qui vous touche le plus, qui vous plaît autant dans le fait d'être répondeuse ?

- Avoir des contacts avec des femmes qui ne sont pas dans le mouvement.

- Avoir opéré pour nous, mais aussi pour certains journaux féministes un bouleversement, un renversement de la notion d'information.

- Savoir qu'on a aujourd'hui la capacité de mobiliser en trois jours le Mouvement pour une AG ou une manif, et que ça marchera.

- Savoir, parce qu'on peut s'en rendre compte chaque jour qu'on sert à quelque chose, qu'il y a une réelle exigence des femmes envers nous, qu'elles attendent quelque chose de nous. Ça a ses côtés négatifs quand on se fait insulter régulièrement par des femmes qui disent : « Vous n'avez pas passé mon message tous les jours » alors qu'on a pu le passer la veille et qu'on le passera le lendemain ; il ne faut quand même pas oublier que nous ne sommes que des bénévoles !

- Justement, comment ça se passe par rapport au choix des messages, j'imagine que vous ne pouvez pas tout passer ?

- On l'a dit, chacune est responsable de son émission, c'est donc le choix de chacune qui est en cause. Mais comme sur beaucoup de messages, il y a forcément une sélection, elle se fait selon deux principes : il n'y a pas de censure d'un parti, d'autre

part, il y a des trucs qu'on annonce, et des trucs qu'on commente.

Il y a deux ans, elles avaient compté en moyenne deux cents appels par jour, mais comme il s'est passé deux ans entre temps (!) et qu'aujourd'hui on a deux répondeuses pour décharger celui qui n'était jamais libre, on estime qu'on a dû à peu près doubler le nombre d'appels.

- Qui appelle ?

- Des femmes, mais pas exclusivement, quelques homosexuels, quelques insulteurs professionnels, et quelques (sic) féminismes nôtres ! Chez les femmes on peut dire que celles qui appellent sans laisser de messages, juste pour chercher de l'information, sont principalement hors le mouvement, qu'elles ne militent pas parce que ça leur fait peur, elles ont besoin d'un contact, de savoir ce qui se passe sans forcément vouloir ou pouvoir y participer, celles qui laissent des infos, au contraire sont le plus souvent dedans.

**comment on devient répondeuse**

**Fiche technique de ce dont on ne peut se passer pour être répondeuses.**

**Matériel :**

- Evidemment un répondeur enregistré et des bandes de rechange !
- Eventuellement mais ce n'est pas de première nécessité, une table de montage.
- Un local, mais là encore, il n'y a pas d'obligation ; on peut très bien démarrer comme elles l'ont fait, dans le recoin de la chambre d'une copine.
- Indispensable : une bonne équipe, régulière et ponctuelle.
- Etre militant, pour au minimum, savoir ce dont on cause, et en causer encore pour le plaisir !

Pour les frais qui s'élèvent en moyenne à Paris à 500F par mois, entre le loyer, les bandes de rechange, l'électricité, le téléphone et le courrier, elles organisent une fois l'an une fête géante qui leur permet de tenir l'année sans appel au fric, ni souscription.

Vous avez désormais tous les éléments pour devenir Répondeuses ou Répondeur !

Ce qui est sidérant quand on fait le constat de réussite de l'aventure « répondeuse », c'est que personne n'ait jamais tenté de faire la même chose dans son coin ou dans son domaine. A priori, quand une idée est bonne on la creuse ! Dans le petit monde militant où on a sans cesse l'impression de faire appel à des moyens surannés et surtout de plus en plus inefficaces, quand un truc comme les répondeuses fait la preuve de sa capacité à mobiliser dans le mouvement et à toucher hors le mouvement, on n'arrive pas à comprendre comment et pourquoi elles n'ont pas encore fait des petites et des petits.

Sophie Chauveau



**P.S. 1.** « Nous on aurait souhaité, on souhaite encore, allez, que des tas de gens se saisissent de l'idée et l'exploitent à leur façon. Ce qui compte, c'est ce renversement et de la notion d'information et de l'information elle-même. Ecouter une femme isolée et coincée dans sa cuisine qui ne téléphone que pour dire sa détresse aux Répondeuses, c'est pour nous aussi capital et sûrement plus important que l'union de la gauche ».

**P.S. 2.** A signaler qu'au début, quand l'une d'elles se trouvait au local lors d'un appel et qu'elle décrochait en annonçant : « Allo, ici les Répondeuses en direct », des femmes leur parlaient. Aujourd'hui elles raccrochent, pas toutes, mais les deux tiers au moins ! Ça prouve en tous cas que le répondeur en tant qu'outil est passé dans les mœurs et que c'est un meilleur vecteur qu'une voix en direct

(1) Pas seulement du Mouvement mais une information différente des médias puisque ce sont les gens qui appellent qui font et donnent l'information

## appel aux femmes de province

**S**I ON EN JUGE PAR LA MARCHÉ du 6 octobre, le mouvement de libération des femmes a l'air de bien se porter dans certaines régions de France. On aimerait en savoir plus. Surtout sur ce qui se passe dans les villes moyennes ou petites, et à la campagne. Chez vous, y-a-t-il des groupes femmes ? Depuis quand ? Quels genres d'activités avez-vous ? Quelles difficultés ? Avez-vous mené des campagnes ? Quelles relations avez-vous (si vous en avez) avec la municipalité, les organisations politiques et syndicales, les associations féminines, les autres mouvements... Y-a-t-il une maison, un café, une librairie, une troupe de théâtre, etc., de femmes ? Des crèches sauvages, des ateliers ? Y-a-t-il des luttes qui vous aient particulièrement mobilisées (avortement, viol, emploi...), et qu'est-ce qui se passe en ce moment ? Avez-vous des divergences, quelles sont vos idées ? Et tout et tout... A Paris nous ignorons absolument ce qui se passe à Gap, à Concarneau, à Villeneuve, à Gérardmer, ailleurs... et il est probable que dans une région, on ignore également ce qui se passe dans une autre. Ne nous faites plus languir. L'information, la G.O. peut la répercuter, mais encore faut-il que vous nous la donniez. Envoyez-nous des papiers sur vos luttes. Si vous pouvez les taper à la machine, ça nous laisse du temps pour faire autre chose. 25 lignes par feuillets, 60 signes par ligne, ça nous gagne aussi du temps, et on en a bien besoin. Et surtout n'oubliez pas de mettre vos coordonnées !



# FACE A FEMME

**L**E 6 OCTOBRE, NOUS Étions 35 000 femmes dans la rue ; le mouvement des femmes dans ses multiples formes a montré qu'il était bien vivant. Le 6 octobre a été sans aucun doute un grand succès. Depuis le mois de juillet, nous étions signataires de l'appel, mais nous formulions quelques critiques. L'appel flou et vague était en retrait de ce sur quoi nous sommes toujours battues dans le mouvement. Le 6 a été l'occasion de rassembler des milliers de femmes, militantes de syndicats, communistes, socialistes ou d'extrême-gauche ou de groupes-femmes. Le 6 a été l'occasion d'affirmer partout et surtout dans le comité Lariboisière, que c'est à nous, femmes, de décider. A nous toutes, les femmes, de prendre en charge, d'organiser, de diriger notre lutte !

Alors pourquoi une partie des signataires s'est-elle déclarée «organisatrice» ? Au nom de qui ? Au nom de quoi ? Pourquoi ont-elles tranché le débat avant que nous en ayons toutes discuté ? Car pour nous, il ne pouvait être question d'exclure toutes les structures mixtes, organisations politiques et syndicales, qui, à leur façon, se sont mobilisées sur l'avortement. La marche du 6 était pour nous l'occasion de demander le soutien le plus large possible. Nous devons garder l'initiative de cette manifestation, une direction autonome, et demander à tous ceux qui collectivement ou individuellement, veulent nous soutenir sur nos bases. Oui ! nous sommes très attachées au mouvement autonome des femmes, mais depuis quand riment-elle avec sexisme et exclusive ?

Aujourd'hui, la contestation féministe commence à traverser toutes les structures du mouvement ouvrier. Affirmer nos aspirations spécifiques, c'est aussi promouvoir chaque fois que possible et sous notre contrôle, l'unité d'action avec le mouvement ouvrier. En refusant le soutien, les «organisatrices» faisaient beau jeu aux organisations ouvrières, leur permettant ainsi de ne pas prendre position.

Malgré nos divergences avec certains, nous avons tout fait pour que le 6 soit un succès, et il l'a été. Mais maintenant, après cette marche sans lendemain, il faut que le Mouvement des Femmes se saisisse de cette mobilisation pour impulser la discussion sur le type de centre que nous voulons. Il ne suffit plus de dire «disposons de nos corps», il faut s'en donner concrètement les moyens. Il faut que nous discutons de comment

nous pouvons imposer des centres d'avortement-contraception-sexualité, fonctionnant dans des conditions définies par nous-mêmes. Il faut que nous lancions cette discussion dans les comités où nous sommes. La marche du 6 a déjà un autre relais, c'est la manifestation du 24 novembre appelée par la coordination des «collectifs avortement». D'ores et déjà, cette initiative est soutenue par le collectif des groupes femmes du 7 octobre, le MLAC, les CCA, le PS, la LCR, les JCR, le PSU, l'OCT, le MAS, la MNEF, Choisir, l'UTCL, le PCR, le PCML, le mouvement des jeunes socialistes, le mouvement Jeunes Femmes.

Le PC, les syndicats, le planning (1) ne participent pas pour l'instant à cette manifestation. Nous le déplorons ! Nous participons à la préparation de cette manifestation car elle peut être l'occasion d'une initiative large et unitaire, mais nous ne croyons pas que le 24 novembre puisse être «la» manifestation unitaire, car l'unité, nous l'avons déjà réalisée le 6. Pour nous, la manifestation du 24 est une étape dans la mobilisation. OUI ! le 24, nous serons dans la rue pour montrer que nous ne laisserons ni le gouvernement, ni l'Assemblée, décider pour les femmes. Mais nous serons dans la rue également avant et après le 24.

Avant, car notre comité, comme d'autres, fait dans la semaine du 10 au 17 novembre des journées d'actions locales. Les apparitions centrales sont très importantes bien sûr, mais les actions concrètes locales sont aussi primordiales ; c'est ce qu'a compris le comité Lariboisière depuis sa création. Régulièrement le comité prend contact avec le personnel de l'hôpital, régulièrement le comité va contrôler comment sont pratiquées les IVG, dans quelles conditions sont accueillies les femmes.

Nous serons aussi dans la rue après le 24 novembre, car une fois la loi votée, rien n'est gagné. Dans notre comité, nous discutons pour savoir comment, ensuite, nous allons effectivement contrôler que la loi est appliquée ; nous allons poursuivre notre lutte pour qu'il y ait l'ouverture d'un centre d'avortement-contraception-sexualité, tel que nous le voulons. Car oui, nous nous battons pour un juste droit, nous ne le mendions pas.

Laure et Chantal  
du Comité Lariboisière

(1) le collectif du 6 non plus n'appelle pas !

**J**E VOUDRAIS TENTER de répondre à Chantal et Laure du comité Lariboisière ; je dis tenter, car il est bien des points où je suis d'accord avec elles. Quand elles parlent du 6 comme d'un succès, c'est évident, je n'ai rien à redire à cela ; encore que si la télévision s'est permis d'annoncer 50 000 femmes dans la rue, je ne vois pas quelle étrange pudeur leur fait parler de 35 000 ; bon, mais passons, ceci pourrait n'être qu'un détail. Et puisque elles s'en prennent au collectif du 6 octobre, je vais tenter - puisque j'en fus - de comprendre et d'expliquer pourquoi. D'entrée, elles reprochent à l'appel pour la marche d'avoir été «flou et vague» (combien aurions-nous été s'il avait été précis et net ? question dont je crois deviner la réponse). Or elles souhaitaient une manifestation unitaire, sur des bases radicales déjà difficiles à obtenir à l'intérieur du Mouvement et totalement impensables avec les femmes (encore moins les hommes) des organisations. Si on exige une manifestation unitaire, il faut en prendre les moyens.

Cet appel n'utilisait sans doute pas les formules usuelles dont on a l'habitude depuis dix ans, mais justement, elles ont dix ans, ces formules, et si le collectif du 6 voulait ne serait-ce qu'essayer d'avoir un écho avant la marche dans les médias, il fallait au moins qu'il se donne la peine de répéter les réponses aux questions apprises et de sortir du ronron que plus personne n'entend. Laure et Chantal, vous ajoutez : « Le six a été l'occasion de rassembler des milliers de femmes, militantes de syndicats, communistes, socialistes »... moi, ça me donne envie de dire que le six a été l'occasion pour des milliers de femmes de manifester, de témoigner de l'autonomie du mouvement, le six fut l'occasion de manifester de femmes de se manifester indépendamment de toutes organisations ; le six fut l'occasion de manifester à des milliers de femmes fussent-elles communistes, socialistes, organisées ou mal désorganisées. Et c'est de cela dont vous ne parlez pas et c'est pourtant cela le soir du six qui nous a rassemblées, si heureuses. Cinquante mille femmes ce n'est une victoire que dans ce contexte-là : celui précisément où sans demander leur avis à aucune des organisations ou groupes centrales « habilités à mobiliser » ordinairement, une poignée de femmes, vite relayées par plein d'autres poignées dans toute la France, se sont offert, et je dis bien offert le luxe de l'autonomie. Car il s'avère à vous lire, vous et tous ceux qui ont décidé de faire comme si le 6 n'avait pas eu lieu, c'est-à-dire de refaire le 6 mais cette fois avec des hommes, pour être au moins aussi nombreux que le jour où ils n'y étaient pas, il s'avère que l'autonomie est un luxe ! Vous reprochez à l'appel du 6 d'être en deçà, « en retrait de ce sur quoi nous nous sommes toujours battues dans le mouvement ». Mais l'autonomie alors, n'est-ce pas un des plus vieux cheval de bataille du mouvement, et la non mixité et la transversalité ? Qu'est-ce donc que tout ça ?

Et vous énoncez comme une grande nouveauté : « A nous toutes, les femmes, de prendre en charge, d'organiser, de diriger notre lutte »... La belle affaire. Qu'avons-nous donc fait le 6 ? Avons-nous demandé à qui que ce soit l'autorisation (sauf celle de la préfecture pour le trajet) de nous coordonner ?

Et quant aux fameuses organisatrices, allez un peu demander aux médias qui ont systématiquement besoin de se rassurer en projetant des structures connues et codifiées sur tout ce qui se passe, allez leur demander pourquoi ils ont eu besoin de nous faire cadrer avec une réalité familière, si vous ne savez pas pourquoi il leur faut des « organisatrices », peut-être en trouverez-vous pour vous raconter leur panique à l'idée qu'un mouvement, et qui plus est de femmes puisse jaillir comme ça sans qu'on le tégéluide !

« Pourquoi ces fameuses organisatrices (sic) ont tranché le débat avant que toutes les femmes en aient parlé ; demandez-vous encore. Parler de quoi au juste ? Du fait qu'« il ne pouvait être question pour celles-là d'exclure toutes les structures mixtes, organisations politiques et syndicales qui à leurs façons (c'est moi qui souligne) se sont mobilisées sur l'avortement ».

Allons par ordre : il y a eu débat et débat ouvert du 19 juin jusqu'au matin de la marche, celles qui n'en ont pas entendu parler devaient être en vacances et peuvent se référer à la presse

féministe, dans son ensemble, un peu à Libé et un peu à la G.O. sur cette période. Toutes les AG y ont été annoncées ! et quelquefois commentées ! Et moi qui y étais je puis même vous affirmer qu'on a parlé que de ça. Qu'on a eu un mal de chien avant les vacances pour savoir comment on signait l'appel, de quelle façon on pouvait faire apparaître - pour celles qui y tenaient - leur appartenance, sans que ça ait l'air d'être l'appartenance qui appelle ! qu'ensuite, ceci réglé, il a fallu recommencer avec les groupes mixtes, puisque de toute éternité cette marche était l'affaire des femmes, qu'elles l'avaient voulu ainsi, les hommes n'y seraient pas ; parce que depuis le temps qu'ils avaient la parole, ils auraient pu trouver mille manières de manifester leur solidarité aux femmes qui avortent, ils auraient pu inventer dix mille modes d'intervention, avant et après la marche pour dire qu'ils réclamaient la même chose que nous ; et si pendant la marche ils ne pouvaient vraiment pas s'empêcher de nous « soutenir » ils pouvaient le faire par je ne sais plus combien de moyens différents.

Mais non, ils voulaient marcher, avec nous, derrière ou à côté de nous ; Ils ne pouvaient pas nous lâcher les basquettes cinq minutes ce jour-là, alors qu'on leur demandait tout mais pas ça, justement : faire une émission de radio libre pendant la marche, garder les enfants des marcheuses bref, être là sans y être ; et si vraiment il leur fallait être dans la rue, ils pouvaient se trouver un



autre parcours que le nôtre si l'idée d'une autre ville ne les avait pas non plus effleurés !!!

Et vous, des femmes, des militantes, des féministes, vous auriez souhaité qu'ils soient là, de la même façon qu'on aurait peut-être dû défiler sous les bannières de ces organisations qui elles aussi à ce qu'il paraît, se sentent frustrées aujourd'hui et font leur marchette pour n'être pas en reste comme si sur l'avortement il n'y avait rien d'autre à faire que de marcher (re-sic).

Quand même, vous avez l'honnêteté d'ajouter que ces fameuses organisations se mobilisent certes mais à leurs façons. Mais quant à l'avortement je leur trouve des façons pour le moins « effacées » de se mobiliser ; que leur lutte sur le sujet n'a jamais été que contrainte et forcée par le Mouvement des Femmes et les femmes qui de l'intérieur ont fait tout le travail.

Et quand vous ajoutez que pour vous la marche du 6 était l'occasion de vous trouver des « soutiens », moi j'entends souteneurs et permettez-moi de ne pas être d'accord et même d'être franchement contre. Depuis quand le Mouvement des Femmes a-t-il besoin de souteneurs pour exister et faire porter sa parole au-delà de lui ? Depuis quand passe-t-on sous les fourches caudines de ces souteneurs-là ? Depuis quand ?

Sophie Chauveau



**LE GRAND THEME DES FEMINISTES DANS LES ANNEES 80...**  
Rencontre à la Mutualité le 16 novembre sur le thème : « Vivre sa grossesse, choisir son accouchement ». Des femmes de la région parisienne ont constitué des groupes « femmes-maternité-enfants » et ont décidé de se réunir ce jour-là autour de cinq grands axes de réflexion :  
- **Infantilisation et grossesse.** Comment la femme est prise en main dès qu'elle est enceinte, par tout un réseau d'interdits et de préceptes pseudo-scientifiques. Le rôle des livres spécialisés et des médias.  
- **Le mythe de l'accouchement sans douleur.** L'étrange histoire de la méthode psycho-prophylactique, de l'hypnose à une discipline comportementale, les échecs de la méthode.  
- **Le rôle de la douleur dans l'accouchement.** La douleur est-elle « natu-

relle » ? Pourquoi est-elle niée, oubliée ou maintenue envers et contre tout ?  
- **L'allaitement.** Biberon ou sein ? Des normes imposées brutalement mais qui changent tous les dix ans et ne tiennent jamais compte du désir et du libre choix des femmes.  
- **L'emprise médicale sur la grossesse et l'accouchement.** De la clinique à haute technologie jusqu'aux adeptes de la « naissance sans violence », le discours médical règne en maître absolu.  
Il y aura ce soir-là, à la Mutualité de 20h à 24h des débats sur ces thèmes, des projections de films et des garderies d'enfants. Cette rencontre est ouverte à tous et à toutes. On peut se renseigner sur ces différents thèmes en lisant auparavant les **Bateleurs du mal-joli** de Marie Josée Jaubert aux éditions Balland

# AVORTEMENTS TARDIFS

**D**E MÊME QUE MESRINÉ « TOMBE » BIEN pour faire passer Boulin, de même les inculpations de deux médecins « avorteurs » de la clinique La Pergola (Paris XVIIIème) viennent à point pour durcir - s'il en était besoin - les positions des députés (via une opinion publique fort bien manipulée) quant au vote de la loi sur l'avortement le 29 novembre.

Donc l'avortement - encore l'avortement ?

Eh oui, puisqu'une fois de plus, la presse fait chorus pour le condamner, nous nous devons au moins d'en reparler.

Ras le bol, qu'ils disent, ici c'est un journal écolo qui s'occupe de la vie, des moyens de vie autre, des changements dans nos têtes, dans nos corps, dans nos vies. Pas de mort.

N'est-ce pas la vie, ce constat, que dans la société telle qu'elle est, telle qu'on y est, nous tous, faire un enfant, c'est de plus en plus pénible, douloureux et grave à décider ; que ce n'est jamais simple, même si c'est quelquefois heureux. Que ce constat en impose un autre : la nature, elle, n'a pas suivi, ni su prendre le progrès en marche. Et qu'on courre tous les mois le risque d'être enceinte ! Et ne venez pas me dire que... dans ce cas... peut-être vaudrait-il mieux s'abstenir de faire l'amour ! Parce que si ce n'est pas violent, ça, comme alternative à l'avortement, qu'est-ce donc ?

Reste la contraception. Oui, c'est vrai. Le stérilet, une perle fermant la vulve, ou tout ce que vous voulez du même type, c'est peut-être doux, mais ça reste un corps étranger, pas forcément agréable à vivre, sinon à supporter. L'inévitable pilule, bien sûr, c'est doux, ça ? Ce n'est pas chimiquement dur, toutes ces progestérone, ces œstrogènes, qu'on ingurgite sans arrêt, ou sous arrêt contrôlé, afin de maintenir le « bon déséquilibre » hormonal empêchant la nidation. Et je pourrais énumérer toutes les contraceptions possibles. Je devrais même, à titre d'information, mais je ne veux pas comparer l'avortement - dernier recours dont toute femme doit pouvoir disposer librement - et la contraception qui devrait connaître des moyens publicitaires dépassant toutes les lessives, les Marlboro, et les Renault 5 réunis... Et je me refuse à proposer une argumentation sur les avortements jusqu'à telle date et une autre sur les tardifs. Car comme disaient les marcheuses du 6 octobre : « Un juste droit ne se mendie pas ».

Je laisserai donc de côté la contraception et les différentes techniques d'IVG car même développées à la puissance dix, elles ne résoudreiraient pas le problème de

l'avortement (je tiens à dire tout de même que seulement 2,47% du taux annuel d'avortement nécessite des techniques médicales complexes). Les IVG du troisième trimestre sont le fait de très jeunes filles, de cas sociaux, de drames, d'incestes, de viols, qui ne se racontent pas - sauf dans France-Soir pour faire pleurer dans les chaumières - mais qui existent, et auxquels il faut bien faire face. Alors ?

La détresse n'est pas quantifiable. Si une femme ne peut vouloir un enfant, nous savons qu'elle fera tout, y compris mettre ses jours en danger pour ne pas l'avoir. Il n'est pas question de décider ex-abrupto que jusqu'à tant de semaines, priorité est donnée à la femme, et au-delà à l'enfant ; puisqu'il ne peut y avoir de vie que par la femme, que, si elle le veut, c'est à elle de décider à partir de quand elle fait de la vie. Sinon pourquoi ne pas se sentir coupable tous les mois, alors qu'à chaque cycle, tous les éléments sont réunis pour faire de la vie...

Pourquoi alors ne pas tolérer ce qu'on nomme des avortements thérapeutiques et les qualifier d'infanticide quand ça arrange certains milieux au nom de mystérieuses raisons de morale patriarcale. Pourquoi « préférer » à ces avortements, dernier recours à une si grande détresse, des inéluctables abandons d'enfants en vie avec tout le cortège sordide que ces orphelins vont rencontrer ; ou laisser naître ces enfants si peu désirés que leur destin est celui des enfants martyrs.

C'est pourquoi toutes ces odeurs de scandales autour des avortements tardifs m'écœurent. De quel droit, au nom de quelle éthique refuse-t-on à des femmes la liberté et la vie ? A quelques semaines près, on les condamne sans recours possible. Je reviendrai une autre fois sur ces médecins courageux (il en existe) qui, clandestinement, acceptent de pratiquer ces IVG. Je dirai juste que quelques semaines de plus ou de moins ne changent rien, que cette hypocrisie chiffrée est de trop, quand on sait pourquoi les femmes sont acculées à ces solutions-là ; qu'il serait temps de remédier aux causes et de ne plus rejeter la faute sur les victimes.

S.C.



Photo Christian Weiss

# la revue d'en face

septembre 79 - 18 F

N°7



revue de politique féministe éditions tierce

**VOILA UN BON MOIS QU'EST SORTI le n° 7 de la Revue d'en face. C'est le temps qu'il nous a fallu pour la « digérer ». Ce qu'elles nous apprennent sur la famille, la maternité, la démographie, la natalité, et même l'information nous importe et nous touche de près. Voyez plutôt.**

Les femmes d'en face, de la Revue D'en Face, bien sûr, viennent de « rentrer en informatique ». Par elles, aujourd'hui, « on » considère autrement ces femmes qui se mêlent de sciences, puisque désormais, et grâce à la Revue D'en Face, nous avons acquis un droit de parole (sic) sur ces sérieux sujets, donc ces sujets d'hommes, et ne me faites pas dire ce que je ne dis pas, je répète, c'est tout.

Eliane Navarro, par le biais d'une histoire que je ne raconterais pas ici, mais qui en gros parle de l'influence de l'informatique chez les réfractaires de sexe féminin à la fin du XXème siècle, nous fait découvrir un univers aussi angouissant que - peut-être - familier demain, - en tous cas probable. Ce coup d'essai des femmes en informatique-fiction est un coup de maître. Vite, la suite.

Dans la rubrique « au temps en emportent les femmes », Yanne Fagnen raconte (brièvement) comment le Planning Familial est devenu ce qu'il est ; et surtout comment il a été à travers ces vingt et quelques années de lutte le support et le vecteur de certaines d'entre elles.

Comme ce numéro s'est un peu élaboré autour d'un thème, celui de la démographie, la rubrique dite « théorème » lui consacre trois articles : le premier pose concrètement les bases de la politique nataliste, - des arguments militaristes et nationalistes qui y président - que la France de droite, mais aussi celle qu'on croit de gauche, nous assènent. L'important dans la mise à jour de ces

thèses, c'est qu'elles sont analysées par une démographe féministe. Et que depuis le temps que ce sont les femmes qui font les enfants et qui portent les responsabilités historiques de la natalité, on ne leur avait pas vraiment laissé dire ce qu'elles en pensaient. C'est chose faite, - et fort bien faite -.

Quand Pierre Chaunu en personne viendra nous relancer avec ses arguments de basse cuisine, on pourra aussi s'en référer au texte qui s'appelle : « Et maintenant, sauvons l'ovule français », de Marie-Jo Dhavernas, qui a pris un malin plaisir à démonter chacun des dits arguments du monsieur.

Suit un rapide survol des thèses écologistes sur le même sujet, mais à usage féministe, brève rencontre entre l'écologie et le féminisme, par S. Chauveau.

Dans les rubriques « l'amour toujours » et « ma fille et moi », deux très jolis textes, qui ne sont pas que jolis.

D'outre-Atlantique, un long texte du comité pour le droit à l'avortement et contre l'abus de la stérilisation, traduit pas Maud Bendall. Ce texte des féministes américaines raconte comment, du contrôle collectif de la reproduction, les femmes ont été dépossédées, l'avortement leur a été limité et dans certains cas interdit, et surtout, phénomène qui ne nous touche sans doute pas aujourd'hui dans nos chairs, mais peut-on rester insensibles aux mutilations forcées que d'autres femmes subissent ailleurs aux abus de stérilisation, en douce ?

Quelques trop rares aquarelles d'Eliane Hernandez ;

Après les informations et la présentation de certains livres, les dix dernières pages font l'objet d'une mise en question radicale et magistrale de la famille par M.-J. Dhavernas et son articulation sur la maternité par Irène Théry. Elles n'y vont pas par quatre chemins, et elles y vont à fond, mettant sur la table tous les non-dits accumulés en dix ans de féminisme, hautement salvateur. A partir d'un texte d'H. Peeman Poulet, qui dit en substance que « supprimer la famille, c'est seulement libérer les hommes de l'encadrement de ces tâches... et supprimer du même coup la possibilité de solidarité entre hommes et femmes... », elle se demande si le mot d'ordre de destruction de la famille n'est pas un piège. Mais sinon quelles alternatives ? Compte tenu et bilan dressé de l'échec de l'utopie communautaire, « provisoirement peut-être », que nous reste-t-il ? Alors puisque nos mots d'ordre ne correspondent à rien et qu'« aucune d'entre nous n'a renoncé à vivre en couple pour la société, mais seulement pour sa liberté », de conclure que l'« actuelle stagnation du Mouvement n'est-elle pas due en grande partie à ce que beaucoup de nos analyses sont si peu en rapport avec la réalité des femmes ici et maintenant - ou sinon les analyses en tous cas les solutions que nous préconisons ? » Oh, que j'aimerais que cette question soit reprise et amplifiée partout où se fabriquent des certitudes et des réponses toutes faites !!!

Et Irène Théry d'enchaîner sur les causes de la dénatalité qui tout d'un coup ne sont plus si implicites qu'elles en avaient l'air... La natalité est un produit social... autrement dit la dénatalité n'est pas un produit ou un symptôme de maladie sociale accidentelle... mais en tant que produit de la société, elle l'exprime dans sa totalité, et pas dans ses « creux » et ses insuffisances mais dans toute la complexité de son organisation ». Là-dessus, elle analyse ce que représente réellement pour les femmes (et les enfants et les hommes) d'avoir ces enfants. Du « piège » aujourd'hui souvent surmonté de la maternité telle qu'en parlait S. de Beauvoir, nous passons aux stéréotypes « modern style » : Comment se présente désormais le nouveau modèle familial ? Papa, maman, un garçon (en premier, s'il vous plaît) et une fille. « Jamais le mode de vie n'a été aussi standardisé, stéréotypé, tracé d'avance ». De là à dire que « la procréation n'est plus ce qu'elle était », et qu'un enfant ne vient pas comme ça s'ajouter aux autres, sans poser de nouveaux problèmes, il n'y avait qu'un pas, qu'elle franchit allègrement pour expliquer toutes les nouvelles contradictions, et frustrations qu'engendre ce nouveau modèle.

Pourquoi est-ce ce modèle-là qui l'a emporté ? « Aujourd'hui la vie (des femmes) ressemble moins à une spirale conduisant, de naissance en naissance, à la mort... la féminité ne se confond plus avec la maternité, ce qui n'est pas vraiment triste, et l'une des conséquences de ce nouveau statut des femmes (partageant leur temps entre le foyer et le travail salarié à l'extérieur), c'est l'organisation de notre vie en une succession de périodes plus nombreuses et « spécialisées » (...), enfance, scolarisation, formation,

apprentissage hors du foyer, mariage, maternité, élevage des petits, travail salarié pendant la scolarisation des enfants, puis sans eux, et retraite, à ne plus confondre avec l'extrême-vieillesse... en conséquence, c'est soit double rôle social des femmes, - mères et travailleuses - soit le renoncement de l'un ou de l'autre. Elle constate, comme nous tous, que cette évolution a fait gagner aux femmes de la diversité des ouvertures plus riches, mais demande tout de même : « n'y avons-nous que gagné ? » Une réponse s'esquisse quand elle dit : « ... chaque moment (la succession de ces périodes) porte en creux le manque des autres... comme si chaque fois, c'était à la femme de résoudre individuellement, par sa faculté ancestrale à la démultiplication et l'ubiquité, les contradictions de ses multiples fonctions... » Que celle qui n'a jamais connu ces sensations d'être flouée, squizzée, lui jette la première réplique... moi, j'ai reconnu mes déchirures, à abandonner un enfant pour un travail, à bâcler un travail pour vivre avec un enfant, à chercher toujours dans l'activité précédente ce qui me manquait dans la présente et à rêver de la suivante pour compenser mes manques !

Quand elle détaille le menu de chacune de ces diverses périodes, c'est encore plus criant, et d'autant plus parlant que ça ne touche plus que les femmes, mais bien les couples, puisque c'est sur les hommes autant que sur nous que la propagande du petit troisième s'exerce, ou plutôt, tente de s'exercer. Car il faut tout de même le dire, ça ne marche pas : dans leur grande majorité, en dépit de leurs éventuels désirs, les couples ne le font pas, cet enfant pour la France, ce troisième, sauveur du PNB ! Mais si, et nous le savons, aujourd'hui ; il faut être lucide et bien comprendre que ceux qui orchestrent cette campagne ne sont pas dupes. Alors pourquoi ?



Pour l'auteur, il s'agit moins d'un objectif réel (...) que de la meilleure forme possible pour une campagne idéologique visant à maintenir la maternité comme centre de gravité de la vie des femmes, sans pour autant viser à les ramener au foyer ». Sachant tout cela, procréons peut-être. Mais pas avant d'avoir lu ce numéro 7 de la Revue D'en Face, qui est à cet égard riche d'une somme de réflexions que l'on ne trouve vraiment pas ailleurs. Comme en prime, c'est une superbe revue qu'on aime à garder et regarder, il ne tient qu'à vous...

**Les Bateleurs de Mal-Joli.**  
(Le mythe de l'accouchement sans douleur).  
Marie-José Jaubert.  
Editions Balland.

« Alors que toute autre douleur est devenue insupportable, qu'on met tout en œuvre pour l'éliminer... la douleur de l'enfantement reste une sorte de zone sacrée à laquelle on ne doit pas toucher. Rite d'initiation cruel ou prise de possession des corps par la médecine ? »

C'est en partant de là et de la stupéfiante bêtise des manuels pour femmes enceintes que M. J. Jaubert a amorcé sa bombe. Car c'est bien de cela qu'il s'agit : quand un livre a pour effet de rendre tous les autres caduques, qu'il chamboule toutes les certitudes, tous les tabous, tous les interdits et les conditionnements qui ont humilié, mutilé, voire tué des générations de femmes, on peut dire dans hésitation qu'il sert de détonateur pour l'avenir de l'accouchement, et par là de la grossesse et de la maternité. A lire par tous, homme ou femme, voulant ou non des enfants, pour ne plus pouvoir dire qu'ils ne savaient pas. Pour n'être plus complice de ce qui chaque jour se perpétue contre les femmes au nom de la science, au service des techniques de pointe ou des soi-disant méthodes révolutionnaires, parallèles ou naturelles. Après les Bateleurs du Mal-Joli il n'y a plus qu'à agir tout de suite, partout où des femmes souffrent, pour qu'elles reprennent ce pouvoir qui n'appartient qu'à elles, de donner la vie comme elles seules entendent le faire.

S.C

Si vous ne pouvez vous la procurer en librairie où elle est diffusée, écrivez à la Revue D'en Face Editions Tierce, 1 rue des Fossés Saint-Jacques, 75 005 Paris.

Mylène Micoton



# UN JUGE DE TROP

**L**E 4 JUILLET DERNIER, APRES EN AVOIR avisé le conseil supérieur de la magistrature, Peyrefitte suspendait provisoirement de ses fonctions un juge pour enfants de Verdun : Philippe Llorca. Et cela « jusqu'à décision définitive sur l'action disciplinaire entreprise contre lui ».

Les motifs de la poursuite reposent sur une enquête de police, engagée dans des conditions suspectes, et manifestement si légère que les rapports de transmission concluent à son classement sur le plan judiciaire. L'histoire débute le 20 juin dernier où, à l'occasion d'une enquête de routine sur une affaire mineure de cambriolage, une jeune fille de 20 ans avoue à la police avoir fumé du haschich. Un joint tiré chez un certain B. La description de la maison correspond à celle qu'occupe le juge des enfants. B. est un jeune toxicomane que Philippe hébergeait chaque week-end lorsque lui-même se rendait à Paris rejoindre sa femme et sa fille. De fait, il ne pouvait surveiller ce qui se passait chez lui durant ses absences. Confronté journalièrement au vide de son appartement dans le domaine social, l'hébergement, la prise en charge, l'éducation et la surveillance des jeunes, qui oserait réellement reprocher à Philippe d'ouvrir sa porte à d'anciens taulards, à des « délinquants », à des paumés, à des jeunes sans emploi ? Qui, sinon tous ceux qui ont la prostate irritée par un détail : Ph. Llorca délégué régional adjoint du Syndicat de la Magistrature et, à ce titre, quelques mois lui ont suffi pour faire éclater quelques scandales et instaurer une véritable panique parmi les magistrats traditionnels et les notables locaux.

L'enquête démarre donc sur les chapeaux de roue et conclue hâtivement : « Philippe Llorca a entretenu des rapports suivis avec des individus peu recommandables qui se livraient à un important trafic et à un usage non moins important de drogues. Il les a reçus chez lui, mettant son appartement à leur disposition, allant jusqu'à les héberger et acceptant qu'ils s'adonnent en groupe, en sa présence et semble-t-il, avec sa participation, à la consommation de haschich ». S'il est vrai que B. accueillait ses amis afin de fumer quelques joints dans la maison du jeune juge, ce fut cependant toujours en son absence. On ne pourra entendre le jeune homme hébergé par le magistrat, il est mort quelques mois plus tard, tué par une overdose.

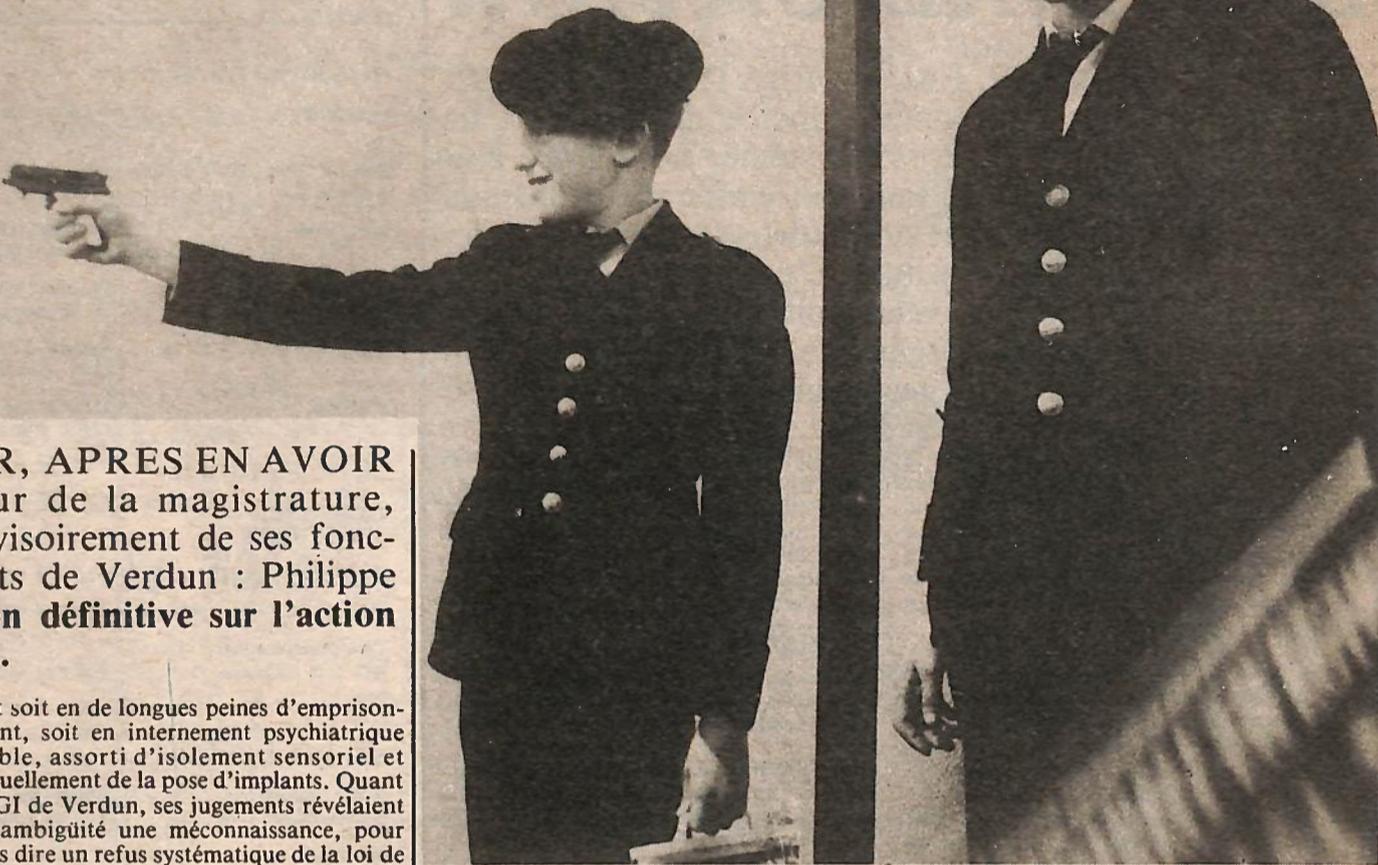
Bref, les motifs de la poursuite semblent être ailleurs : comment se débarrasser d'un juge dont les pratiques sont gênantes mais inattaquables sur le plan légal ? En fonction depuis le 1er février 1978 à Verdun, Philippe Llorca, 28 ans, luttait contre les internements abusifs, les placements illégaux, dénonçaient les coups portés à des mineurs dans les commissariats. Dès son arrivée dans la région, Philippe avait également constaté que les réponses judiciaires et hospitalières au problème de la drogue étaient seulement répressives. Même pour des fumeurs occasionnels de haschich, les pratiques consis-

taient soit en de longues peines d'emprisonnement, soit en internement psychiatrique durable, assorti d'isolement sensoriel et éventuellement de la pose d'implants. Quant au TGI de Verdun, ses jugements révélaient sans ambiguïté une méconnaissance, pour ne pas dire un refus systématique de la loi de 1970.

Un cas à titre d'exemple : des parents signalaient que leur fille avait occasionnellement fumé une cigarette de haschich. Sur les conseils de la police, ils la conduisaient à l'hôpital psychiatrique où elle était internée deux mois et soumise à une chimiothérapie intensive (Palfium et Tranxene) alors qu'elle ne présentait - et pour cause - aucun signe d'intoxication. A sa sortie, elle a commencé à se piquer au Tranxene et au Palfium et a dû être présentée quelques temps plus tard au Juge des Enfants. A de telles pratiques qui se passent de commentaire, Philippe a opposé la stricte application de la loi de 1970 : production d'un certificat médical constatant l'existence de signes d'intoxication, mesures facilitant cette désintoxication pour les quelques cas constatés dans le département. Cette attitude nouvelle pour la région a très vite conféré à Philippe Llorca la réputation d'un savant en matière de traitement de la toxicomanie. Il a été sollicité par les assistantes de santé scolaire pour faire des conférences dans plusieurs lycées ; il a été invité à participer en mars 79 à une réunion de tout le personnel de santé scolaire sur ce thème. Réputation qui n'est pas usurpée puisqu'il représente également le Syndicat de la Magistrature auprès de Pelletier lors de la rédaction du fameux rapport. Bref, un individu « dangereux », aujourd'hui victime d'une manœuvre de basse police, tendant à éliminer un magistrat dont le comportement déplaît : « C'est un magistrat très discuté. Sa tenue vestimentaire est choquante. Ses fréquentations sont également critiquées » disent de lui ses supérieurs dans un rapport en date du 29 juin 1979, qui ajoute en ce qui concerne « l'affaire Llorca » : « Nous estimons que les dénégations de M. Llorca, même en admettant qu'elles puissent être tenues pour sincères laissent entièrement subsister le caractère très regrettable de son comportement. Quelle que soit la décision définitive à intervenir sur une éventuelle action disciplinaire à l'égard de ce magistrat, nous estimons indispensable que soit mis un terme immédiat à l'exercice de ses fonctions au TGI de Verdun ».

Voilà qui aurait pu économiser une scandaleuse mise en scène. Calomniez, calomniez, il en restera toujours quelque chose.

Mandrin



## V Assez de peyrefitteries VERDUN, LE 27 OCTOBRE. DES CARS DE MAGISTRATS venus de toute la France se sont arrêtés devant l'Hôtel de Ville.

« Giscard suspendu : il a hébergé Bokassa ». La pancarte sa baladait autour du président du Syndicat de la Magistrature pendant qu'il lisait le télégramme émanant des chefs des Cours d'Appel des régions avoisinant Verdun ; ceux-ci mettaient en garde les magistrats contre leur participation éventuelle à une manifestation publique enfreignant l'obligation de réserve. L'éclat de rire général qui suivit cette lecture donna le ton au rassemblement des deux ou trois cents personnes venues soutenir le juge Llorca. Une bonne moitié de magistrats arrivant aussi bien d'Aix-en-Provence que de Morlaix ou Paris, des avocats, des éducateurs, des militants politiques de la région, et, tranchant sur l'aspect gauchichic un tantinet intello de la manifestation, des familles avec lesquelles Llorca avait travaillé, des jeunes loubards du coin, un peu éberlués par l'aspect inattendu de tous ces juges en jeans ou en jupes indiennes. Un brin d'étrangeté, donc, dans ce regroupement de gens si peu unis d'ordinaire, qui ici réclamaient le maintien d'un juge.

Toute l'ambiguïté de cette profession apparaît lorsque des poursuites disciplinaires sont engagées contre un magistrat. Garant de l'ordre social en premier lieu, puisque chargé d'appliquer les lois, il est aussi l'arbitre des libertés individuelles. C'est cette notion de liberté interprétée différemment par les deux camps idéologiques relativement opposés que représentent, d'une part le S.M., d'autre part le reste des magistrats, qui fait que change parfois notre perception du Juge. Dans L'affaire Llorca, comme dans celle de Monique Guémann ou des histoires soulevées par le juge De Charette, des magistrats inversent l'habituel sens de la marche de la Justice. On les rappelle bien vite à l'ordre. La Justice n'est pas un bordélique carrefour de choix ; c'est une rue à sens unique où tout le monde doit aller dans la même direction sous peine d'amende.

Llorca est allé trop loin en vivant son travail à plein temps. On ose espérer que ses

collègues venus le soutenir à Verdun ont des pratiques de travail similaires dans les postes qu'ils occupent, mais rien n'est certain. C'est une chose d'appartenir à un courant de pensée et de le revendiquer en manifestant ; c'en est une autre de bousculer des traditions de travail et d'exercice de la Justice.

### inégalité de fonction

Dans ce concert de soutien à Llorca, il aurait fallu mieux entendre l'histoire d'un éducateur de la prison d'Ensisheim, licencié pour un motif identique. Le SNEPAP (syndicat des éducateurs de la Pénitentiaire), en manifestant sa solidarité le 27 octobre, a relaté ce qui est arrivé à Philippe Cazes : celui-ci, en hébergeant chez lui un détenu libéré en attente d'expulsion, a contrevenu à l'interdiction qui est faite aux éducateurs de prison de garder des contacts avec les sortants. Pour faire bonne mesure, on lui reprochait aussi des irrégularités d'horaire. Philippe était une personnalité dérangeante, une de plus, dans l'étouffoir capitonné qu'est l'administration pénitentiaire ; laquelle se gêne de moins en moins pour éliminer vite fait-bien fait ceux qui jettent des gravillons dans ses rouages bien huilés.

Malheureusement Philippe Cazes n'est pas juge. Il est seulement éducateur, et qui plus est dans un secteur à peine connu. Alors il peut bien se débattre seul, en compagnie des quelques collègues qui veulent bien l'épauler, son affaire n'aura jamais la résonance de celle de Llorca, même si au fond elle a les mêmes caractéristiques. Cazes n'a pas une fonction auréolée de crainte vague, une fonction essentielle dans le fonctionnement social. Lui et d'autres éducateurs se battent quotidiennement sur le terrain ; les juges font des esclandres moins souvent. Aussi, lorsqu'il y en a, sont-ils montés en épingle illico. C'est l'injustice des médias, c'est l'information sensationnelle qui prime.

Hélène Crié

# VERS LA DEPENALISATION

**A** MALGAME. FAUX DÉBATS. INCOMPRÉHENSION et volonté délibérée de réprimer, de pénaliser. Contre ce système, nous nous battons en introduisant l'ensemble du problème. Hélène entame le dialogue sur les drogues dures. Thierry spécifie le champ de notre lutte. L'ensemble de ces pages au cours des numéros à venir doit se faire l'écho de la question drogue, être l'organe de réflexion auquel doit aboutir la dépénalisation des drogues douces.

Les premières réactions vis-à-vis de la campagne pour la dépénalisation des drogues douces mettent au jour une certaine incompréhension ou tout du moins un amalgame dangereux, fait entre la consommation des dérivés du cannabis et la toxicomanie due à l'usage des drogues en général.

A ce titre, le Rapport Pelletier met en forme ces contradictions, ces incompréhensions. Dès l'avant-propos en effet, Mme Pelletier explique que si un courant de pensée conclue et demande la libéralisation des drogues, un autre, le sien : « constate que la toxicomanie est une négation de la liberté. La preuve en est fournie par les toxicomanes eux-mêmes qui, tout au long de cette enquête, ont confirmé le caractère illusoire de la liberté qu'ils espéraient avoir conquise par la drogue. Ils ont parlé de souffrance plus que de plaisir, toujours de dépendance et jamais de libération. N'est-il pas, dès lors, de la responsabilité des adultes de tout mettre en œuvre pour garantir l'exercice d'une liberté, à ceux qui risquent, en recourant à la drogue d'en être privés ».

On pourrait croire à une première généralisation un peu hâtive, que la teneur et l'ouverture de l'étude du rapport vont mener à plus de discernement. D'autant plus qu'en étudiant la toxicomanie due aux dérivés du cannabis, le rapport reconnaît qu'on ne peut pas plus parler de toxicomanie, c'est-à-dire de tolérance et de dépendance qu'avec l'alcool et le tabac.

Avec de telles constatations, on pourrait s'attendre à l'exposé de deux solutions : soit l'alcool et le tabac deviennent interdits et illégaux, soit les dérivés du cannabis sont libéralisés. Mais il n'en est rien. En effet Mme Pelletier considère : « Une conséquence plus fréquente et plus insidieuse chez les jeunes sujets serait la survenue d'un « syndrome d'à-motivation », avec remise en cause des valeurs, des rôles et statuts sociaux traditionnels (...) l'interdiction de l'usage de la marijuana se réfère au retentissement social de cette toxicomanie ».

Tout est dit. Pour Mme Pelletier, Fournier ne pouvait être qu'un drogué complètement toxico au hasch, herbe ou huile de cannabis. Toute personne remettant en cause les valeurs, les structures, les statuts de notre société est, au moins en puissance, un toxicomane. Dès lors on ne précise plus de quelle toxicomanie on parle. C'est l'amalgame. Il est dommage, que le « syndrome d'à-motivation » fasse plus peur au gouvernement que le « syndrome chinois ». On peut tous crever du nucléaire, mais au moins on restera motivé pour notre mode de production.

Il y a maldonne. Ou plutôt une volonté délibérée, qui est le sens du rapport, d'aboutir à une conclusion justifiant la pénalisation, la répression. Et pourtant, on peut tout au long du texte qui exprime

la volonté et les positions gouvernementales trouver des remarques, des analyses, auxquelles on peut tout-à-fait adhérer. Mais au moment de synthétiser et de dégager une conclusion, la confusion, l'amalgame de truismes et d'erreurs délibérées sur le rapport des drogues douces et des drogues fortes ; le texte réitère les positions répressives du gouvernement, de ce qui est pris comme volonté du peuple de France, qui correspond aux allégations de Paris-Match.

Par rapport au propos qui est le nôtre avec la campagne pour la dépénalisation de l'emploi des dérivés du cannabis, des drogues douces, on peut se heurter aux propos du texte point par point. Plutôt que de refaire une analyse du Rapport Pelletier, ceci peut nous permettre de définir nos positions sur ce problème.

Il n'est pas question de maintenir le débat dans le ghetto d'un soi-disant problème spécifiquement axé sur la jeunesse. Il n'est pas question de laisser parler de toxicomanie et de drogues cherchant la liberté au travers du hasch ou de l'herbe. Il s'agit que des milliers de personnes, jeunes et adultes, de tous horizons professionnels, actifs et engagés dans toutes les luttes et activités possibles, ne se voient pas privés de liberté et insérer dans le système pénal parce qu'ils auront consommé un produit que l'Etat, n'en tirant pas de bénéfice, a rendu illégal.

L'emploi d'une thématique tournant sur des notions de souffrance, de dépendance, de pulsion de mort, ne doit plus être concevable là où il s'agit d'un plaisir simple et naturel, d'une prise de responsabilité que chacun doit assumer au niveau de l'action d'un produit naturel sur son propre corps.

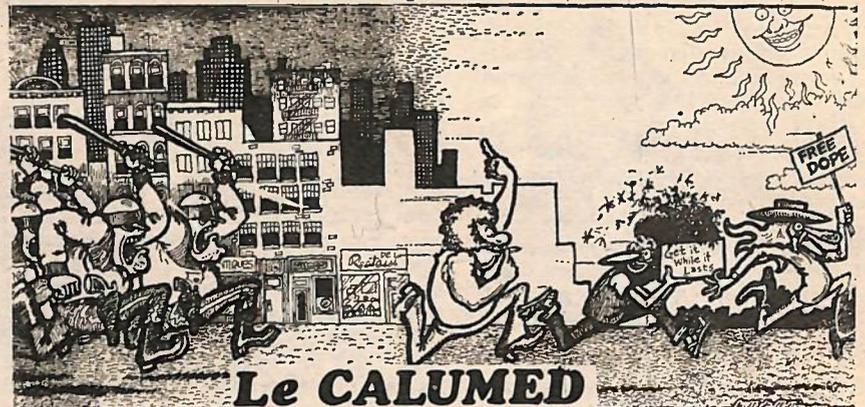
En voyant que le gouvernement reconnaît surtout aux drogues douces d'être le fait d'individus marginaux, luttant contre les structures de l'Etat, on comprend qu'une vue aussi restreinte de la question, le conduise à pénaliser et à réprimer hors de toute considération de la vraie nature du problème.

Aussi, peut-on espérer que des hommes et des partis politiques, seront assez lucides et déterminés pour entrer en lutte avec ce qui représente plus qu'un abus de pouvoir, une restriction des libertés.

En mobilisant les gens concernés, en informant ceux qui pensent ne pas l'être, nous voulons arriver par voie politique, voie de presse, à porter le débat à un niveau tel, que les structures législatives et pénales de la question soient rediscutées, abrogées et revotées dans le sens d'une décriminalisation, dépénalisation et reconnaissance d'une liberté... toute naturelle.

Thierry Rannou  
après une discussion enfumée avec  
Jean-Luc Benhamias

STUPEFIANTS	ORIGINE	DÉPENDANCE		TOLÉRANCE
		Psychique	Physique	
<b>OPIACES :</b>				
Opium .....	Résine de pavot blanc d'Asie.	++++	++++	++++
Extrait injectable d'élixir parégorique .....	Produit contenant de l'opium.	++++	++++	++++
Morphine .....	Produit synthétique dérivé de l'opium.	++++	++++	++++
Héroïne .....	Produit synthétique dérivé de la morphine.	++++	++++	++++
Coca .....	Résine d'une variété de cocaïer (seulement stimulant).	+++	0	++
Cocaïne .....	Dérivé de la coca (seulement stimulant).	++++	0	++++
<b>MORPHINO-MIMÉTIQUES :</b>				
Péthidine (dolosal) .....	Produit synthétique.	++++	++++	++++
Dextromoramide (palfium)	Produit synthétique.	++++	++++	++++
Dextrométhorphan (romilar) .....	Produit synthétique.	++++	++++	++++
<b>HALLUCINOGENES :</b>				
Acide lysergique .....	Synthétisé à partir de l'ergot de seigle.	+	0	0
Mescaline .....		+		
Psylocybine .....	Extrait de champignons.	+	0	0
Haschich .....	Résine (riche en THC) du cannabis sativa (chanvre).	++	0	0
	N.B. Marihuana :	+		
	feuilles, tiges, parfois grains de cannabis sativa. Ne semble pas engendrer d'accident aigu.			



**Le Comité d'Action pour la Dépénalisation de l'Usage de Marijuana et ses dérivés (CALUMED) invite tous les indiens, organisés ou non, à quitter leurs réserves sur-le-champ pour se rendre le samedi 10 novembre à 14 heures au 46 rue de Vaugirard, Paris 6ème, y discuter stratégie et poser ensemble le premier jalon d'une vaste et grandiose campagne afin d'obtenir la dépénalisation totale de l'utilisation et la culture du cannabis, chercher le meilleur procédé d'intervenir enfin force dans l'espace politique, à dix-huit mois des présidentielles, et démontrer également que l'histoire n'a jamais débuté avec mai 68 ou la désunion de la gauche.**

**Vous êtes cordialement invités pour ce premier contact à laisser au chaud dans vos tipis ce qui nous ferait plaisir de fumer en commun : because les Tuniques Bleues veillent.**

**C'est en effet samedi prochain que commence sur le terrain la campagne à laquelle nous avons jusqu'à maintenant consacré des articles d'introduction. Nous avons déjà reçu beaucoup de cartes postales. Pour samedi, il en faut bien plus. Continuez à nous en envoyer avec vos coordonnées d'un côté, et de l'autre : je suis pour la dépénalisation totale de l'usage, la possession et la culture du cannabis. A présent nous comptons sur vous, avec vous, pour donner à la campagne sa place dans le champ politique national. En vous mettant en contact entre vous, grâce à votre courrier ; en nous faisant tous les commentaires et suggestions dont vous aurez envie, c'est du poids sur le terrain que nous prendrons et c'est de ce poids dont dépend la force politique qui nous mènera à l'issue désirée de notre initiative.**

**Au courrier, à samedi.**



la vieille taupe récidive

CERTAINS TEXTES PARUS ici ces deux dernières semaines dans le cadre de la campagne pour la dépénalisation de l'usage et culture du cannabis, ainsi que certaines réactions rencontrées à l'extérieur, me poussent à ramener encore ma fraise en toute prétention de vieille de la vieille.

Mener une campagne, c'est, d'une part, se fixer un objectif, avec beaucoup de précision et de netteté ; d'autre part, cet objectif doit être suffisamment proche pour avoir une chance d'être atteint. En l'occurrence, clarté : dissocier, par une information simple et dépassionnée, le cannabis et son usage, des drogues dites «dures». Proximité : exiger qu'on n'emprisonne plus quelqu'un pour sa préférence de la gracieuse feuille du cannabis à celle de la rose trémière comme plante en pot, ou à celle du tabac comme brûle-gueule.

Il existe un peu partout des gens d'un peu tous les âges et tous les milieux qui trouvent leur plaisir à consommer du cannabis sous ses diverses formes. D'une, ce ne sont pas ce qu'on appelle des toxicos. De deux, ils ont le droit de faire ce qu'ils veulent, eux, leurs producteurs, leurs intermédiaires. Je réclame pour eux tous, le droit d'exercer leur plaisir et leur fonction sans craindre emprisonnement ni psychiatrisation. C'est dans les strictes limites de cet objectif (et dans celles-ci seulement) que personnellement non seulement je m'associe à cette campagne, mais je la trouve actuellement indispensable.

Isabelle Cabut

Ce tableau est donné comme décrivant les dépendances psychiques et physiques ainsi que la tolérance des principales substances à usage toxicomanogène, classés en stupéfiants, médicaments détournés, et autres substances (tiré du rapport Pelletier).

Il est inutile de le découper en trois parties : autres substances, avec alcool et tabac, toutes les autres drogues et le haschich. D'emblée, on remarque qu'est pris en compte le haschich plus riche en THC que l'herbe. Ce tableau, peu suspect de détourner quelques considérations ou études scientifiques, admet pourtant : qu'il n'y a aucune tolérance au hasch, alors qu'elle est très forte à l'alcool, et moyenne au tabac. Le terme de dépendance recouvre ce que l'on nommait dépendance : c'est-à-dire désir non impérieux de recommencer sans pour autant augmenter les doses et l'assuétude qui est le désir insurmontable de consommer et qui plus est, en augmentant les quantités. La dépendance recouvre ces deux possibilités sous les termes de physique et psychique.

S'il est reconnu que le hasch ne crée aucune accoutumance, on lui donne ici une faible dépendance psychique. Comparé à l'alcool, auquel la dépendance est forte dans les deux cas, le hasch n'est pas plus dangereux, pas plus que la dépendance psychique dont il serait moteur ne dépasse en gravité celle due au tabac. Enfin, on remarque, que par rapport au 30 millions de neuroleptiques, au 28 millions de tranquillisants ou aux 10 millions de psycho-stimulants vendus chaque année tout à fait légalement et sous le couvert de la science-médecine, les problèmes de tolérance et de dépendance ne se posent quasiment pas avec le hasch.

Tous ceux qui fument reconnaîtront dans les deux croix de la colonne dépendance psychique due au hasch le fait que bien raide, on a des fois du mal à continuer de travailler. Mais dans tous les cas, c'est bien plus moins pire que Ricard, gros rouge et whisky des gens dits bien-pensants et sains (ceux-là même qui n'ont pour Pelletier pas de pulsions d'a-motivation).

Enfin, à la seule lecture du tableau apparaît le caractère délibérément orienté, faux et mensonger de l'amalgame fait entre les dérivés du cannabis et les drogues dures pour maintenir pénalisation et répression.

MÉDICAMENTS DÉTOURNÉS	ORIGINE	DÉPENDANCE		TOLÉRANCE
		Psychique	Physique	
STIMULANTS :				
Amphétamines	Produits synthétiques.	++++	+	++++
Méthamphétamines	»	++++	+	++++
S.T.P.	(Certaines amphétamines sont classés dans la catégorie des stupéfiants.)	++++	+	++++
NB. On peut classer dans les stimulants coca et cocaïne.				
HYPNOTIQUES ET TRANQUILLISANTS				
Hypnotiques :				
- barbituriques	Produits synthétiques.	+++	++++	+++
- non barbituriques	»	++	++	+++
Tranquillisants	»	++	+	++
NB. Certains hypnotiques sont classés dans les stupéfiants.				
ANALGÉSIFIQUES NON OPIACÉS				
Phénacétine	Produits synthétiques.	++++	0	++
Amidopyrine	»	++++	0	++

AUTRES SUBSTANCES	ORIGINE	DÉPENDANCE		TOLÉRANCE
		Psychique	Physique	
Alcool		+++	+++	+++
Tabac		++	0	++
Solvants volatils		+++	+	+++

0 = nulle ; + = faible ; ++ = moyenne ; +++ = forte ; ++++ = très forte.

**F**LEURY-MEROGIS, FRESNES, LA SANTÉ. On y dispatche les détenus de la région parisienne suivant une sélection d'ordre alphabétique. Parfois suivant l'âge, mais rarement. Délinquants primaires, récidivistes ; voleurs de voitures, braqueurs de banques, dealers d'occasion ou usagers de la poudre, adeptes de la fumette, c'est le meelting-pot de ceux que la justice expédie là, soit par répression pure, soit en attendant mieux, avec l'espoir illusoire de contribuer à désintoxiquer quelqu'un. Sans entamer ici une quelconque analyse de la taule par rapport aux usagers de cames diverses, voici trois histoires parmi tant d'autres.

Charles, de La Rochelle : « En 77, j'ai été arrêté après avoir été balancé avec 50g. d'huile, pal mal d'herbe et un peu d'opium. A cette époque je dealais pas mal. ~~Je gagnais correctement ma croûte. Je n'étais pas un gros dealer. Mais que je n'ai jamais voulu m'équiper. Il aurait fallu investir.~~

En taule, j'ai joué le mec planant à fond. Six mois avant, je me shootais, donc j'avais encore des traces. J'ai fait le jeu du drogué et ça a marché. Au bout de quinze jours ils m'ont transféré à l'hôpital psychiatrique. En tout, ça m'a fait quatre mois. Après, au jugement, on m'a condamné à quatre mois avec sursis. J'ai eu plutôt de la chance. Je ne sais pas

si je m'en tirerais comme ça aujourd'hui. Faut dire que le procès n'a eu lieu qu'un an plus tard, et que j'étais bien « réinséré ». Ça a joué.

- Et en prison, comment te sentais-tu ?

- C'était une maison d'arrêt de province. Ils n'étaient pas vraiment habitués à voir des « drogués ». C'est en train de changer d'ailleurs. Alors mon jeu a marché à fond. Je m'étais même arrangé avec un gardien qui m'apportait tous les soirs un médicament très fort, des espèces de gouttes rouges. Ça défonce bien.

- Il faisait ça par humanité ou contre de l'argent ?

- Non, comme ça. Je ne sais pas pourquoi. Le toubib aussi a marché. Au bout de quinze jours j'étais à l'hôpital.

- Et là, question ambiance ? On ne t'a pas trop abruti de médicaments ?

- C'était correct. Et puis je n'étais pas surveillé. Mais j'avais intérêt à me tenir tranquille. Pour le procès c'était mieux. »

Patricia. Une, deux, trois fois en taule en un an. Elle est vraiment « accrochée », elle se shoote beaucoup à l'héro. La police ne l'a jamais arrêtée pour cela. Toujours pour « vol à la tire ». Dans le métro, dans la rue, trouver cinquante balles dans un porte-feuilles ou plus si c'est la veine.

Donc en prison elle n'arrive jamais avec l'étiquette « toxicomane ». A Fleury-Mérogis, chez les femmes, les toxicos sont en général mises en cellule à trois, et le psychiatre les voit souvent. Patricia, elle, ne dit rien. Ainsi elle reste seule. Elle a de la chance : à son premier séjour, elle a obtenu une place à l'atelier, et par la suite, la contremaîtresse la reprend toujours. Elle n'est pas seule 22 heures sur 24 entre quatre murs. Il y a sur son pécule à la fin du mois de quoi cantiner quelques

cartouches de cigarettes et des fruits, des piles pour son transistor, aussi. Pas de timbres. Elle n'a pas grand monde à qui écrire dehors. Sa mère la laisse régulièrement tomber quand elle rentre en prison. Quant aux copains, pas question d'avouer dans une lettre qu'ils connaissent une toxico. Des fois que le juge viendrait faire un tour chez eux...

« La première fois, c'était quatre mois. Là, j'étais malade. D'être ici ça m'a aidé à décrocher. Puis après je me suis mise à ~~parler sur moi, pourquoi...~~ Mais la prison, c'était affreux. Je me disais toujours que j'allais tout faire pour ne plus y revenir. Mais quand je suis sortie, j'ai recommencé à tirer des sacs. Il me fallait bien des ronds, je voulais à tout prix me piquer pour oublier la taule. Il me fallait de l'herbe aussi, pour « entre les shoots ». Ce n'était pas physique mon besoin, j'étais désintoxiquée. Mais en prison déjà, je savais que je recommencerais en sortant. J'aime ça et je n'ai jamais été accrochée à en être malade de manque. Tant que j'ai un peu d'argent pour faire ça dans de bonnes conditions, je veux continuer ».

Elle disait cela il y a un an. Et puis elle est entrée une troisième fois à Fleury. Cette fois c'était

encore plus moche pour elle que d'habitude. Elle vivait avec un copain. Ils avaient une piaule, un boulot. Et puis un sac trop bien ouvert à un cinéma, un jour... »

~~elle n'y est plus retournée... plus d'un an. Elle fumait l'héro c'est fini. Elle se sent de ne marquer quand on la voit...~~

~~puis Raymond. Fleury-Mérogis pour dix grammes de haschich à un gars qui le connaissait. L'affaire n'était à deux ans. Puis le gars tombe. Il balance un quinquante pour sortir des patates. On arrête Raymond qui comprend rien. Le tarif : deux ans. Alors gaffe aux gars, c'est le genre d'histoires qui arrivent à N'IMPORTE...~~

«Même Cré»

~~à l'usage de ceux qui sont face à l'incompétence... de recourir... à la justice... pour la punir... l'efficacité de...~~

# BAIN DE BOUE A NICE

**O**N A LES SOUTENEURS QU'ON peut : Jacques Médecin, le maire de Nice, n'a trouvé que l'hebdomadaire *Minute* pour craindre qu'il ne soit, par la méchanceté des vilains écologistes poussés par la gauche revancharde, « la douzième victime du tsunami ».

Comme tenait à le souligner dès la semaine dernière le professeur Polvêche, il est bien vrai que la responsabilité du maire, des entrepreneurs, de la Chambre de Commerce, enfin de tous ceux, jusqu'au gouvernement qui ont donné leur accord pour ces travaux gigantesques, ait fort peu de chance d'être un jour juridiquement prouvée. Mais est-il besoin qu'une décision de justice vienne confirmer le bon sens qui condamne, aussi bien pour des raisons économiques qu'écologiques ce type de destruction de l'équilibre d'une région pour le profit de quelques-uns et le prestige d'un homme politique ?

Camille Bartoli, auteur du livre *La Côte d'Azur assassinée* n'attend ni l'avis des experts ni de longues procédures pour accuser et demander que des mesures soient prises. En effet, pour lui, le projet d'extension de l'aéroport et la construction du nouveau port de Nice était à la fois une aberration qui, on le savait depuis le début, menaçait gravement l'équilibre des fonds marins, et une escroquerie vu le coût de sa réalisation, pour une utilité douteuse et de grands risques de ne jamais voir les travaux aboutir. En conséquence, Bartoli demande « que toutes poursuites soient engagées contre les personnes physiques et morales responsables de la catastrophe humaine, écologique et économique. Que l'enquête soit menée par des experts intégrés n'ayant pas encore trempé dans cette affaire sordide. Qu'aucun des responsables ne soit blanchi de manière suspecte et hâtive. Que les administrateurs mis en cause soient immédiatement déplacés sans préjuger de l'enquête. Que le maire de Nice, les conseillers généraux responsables et le président de la Chambre de Commerce aient la pudeur de démissionner en attendant pour le moins que la lumière soit faite ».

## le jeu de cache-virus

« Pudeur », le mot est bien trouvé. Il n'y a aucune raison d'être fier, en effet, de se voir responsable, à tous points de vue, de l'état actuel de Nice et de sa baie, au beau coup comparant à une moribonde bien fardée. C'est le docteur Roubault, conseiller municipal écologiste qui le rappelait au cours du conseil municipal du 4 octobre, donc avant la catastrophe : il existe à Nice une « priorité des priorités », celle de construire une station d'épuration. Or cette réalisation coûte très cher, de l'ordre de 500

## demain la radioactivité

Alors oui, peut-être, comme le craint la presse d'extrême droite, le mini raz-de-marée va-t-il entraîner Jacques Médecin sous ses vagues de boue, c'est du moins ce qu'on peut souhaiter aux Niçois dont certains s'expriment ainsi dans un communiqué des Amis de la Terre : « **Systématiquement, au nom de la rentabilité économique, les responsables ne tiennent pas compte des avis émis par les groupes écologistes et la population. Résultat aujourd'hui : perte de dix vies humaines. Ne parlons pas des milliards engloutis (...). On n'a cessé de nous rassurer avec des phrases comme « toutes les**



millions de francs. Quand on sait que par les égouts de la ville « tous les jours 130 000 mètres cubes d'eau usée et de déchets sont déversés sans aucun traitement directement dans la mer à proximité des plages », on se dit en effet qu'il serait plus urgent de construire une station d'épuration qu'un aéroport grandiose ou un palais des congrès prestigieux.

Là encore, il reste difficile de prouver le danger pour la santé que représente cette situation aberrante : les hépatites virales, par exemple, ne se déclarent qu'après plusieurs semaines d'incubation, donc quand les touristes sont rentrés chez eux et sans qu'eux-mêmes fassent forcément le lien de cause à effet. De plus, les médecins traitants ne sont tenus à aucune déclaration de ces maladies, il n'existe donc pas de statistiques utilisables.

Il y a bien un organisme (la CIPALM) « émanation administrative préfectorale du ministère de l'Équipement », chargé d'effectuer des prélèvements à fin d'analyses. Leurs éprouvettes sont-elles trop petites ou bien la chaleur azurienne dépose-t-elle de la buée sur le verre des microscopes ? Toujours est-il qu'il ne trouve jamais rien. Tout va bien. Si bien que ses membres partent villégiaturer ailleurs en toute bonne conscience : « **Aucune analyse bactériologique n'a été pratiquée au large de Nice du 8 au 22 août 1979. Pendant 14 jours, alors que la fréquentation des plages était à son comble, la CIPALM prenait ses vacances ! Or, le 18 août, après un violent orage, la baignade est restée autorisée alors que le système d'égoût était déconnecté, c'est-à-dire que toutes les eaux totalement polluées des vallons étaient déversées sur les plages. A cette date, aucune initiative municipale n'a été prise pour déconseiller la baignade aux familles.**

précautions ont été prises, il n'y a pas de risques ». Mais à la suite du raz-de-marée d'Antibes, de l'accident d'Harrisburg, des marées noires de l'Amoco-Cadiz et du Golfe du Mexique (ils oublient Seveso), comment faire encore confiance aux technocrates ? C'est pourquoi nous sommes inquiets : si les mines d'uranium prévues dans le Mercantour et l'Estérel sont exploitées un jour, il sera trop tard pour se lamenter sur l'eau radioactive ».

Trop tard... Nul doute que les idées écologiques vont faire un bond en avant dans le pays niçois. Nul doute que le résultat des prochaines élections sera spectaculaire. Pourquoi ne nous écoute-t-on que lorsque des événements dramatiques font la vacherie à l'humanité de nous donner raison ?

Isabelle Cabut

## ailleurs au même instant

On n'arrête pas le progrès, on n'arrête pas le béton. Il y a un monsieur qui s'ennuie bien avec son petit seau et sa petite pelle devenus inutiles, c'est Monsieur *Entreprise Spada*. Il n'apourtant pas fini de jouer avec le TGV, mais il aimerait bien s'amuser aussi au bord de la mer malgré l'arrêt des travaux à Nice.

Pour être agréable à cet innocent faiseur de pâtes, on ressort maintenant un vieux projet : celui du port de Golf-Juan-Vallauris. Hélas, là encore des empêcheurs de bétonner en rond s'opposent depuis le début à cette réalisation : les écologistes sont partout. Le préfet de Grasse vient de recevoir leur président pour tenter de le rendre compréhensif. Sans succès semble-t-il.

# CONTESTATION DES MOTARDS

**C**ELA TOURNE A L'HABITUDE. PLUS guère de surprises dans les initiatives.



Dimanche 28 octobre, 13H. Il fait pas mal froid, la moto a quelques problèmes de démarrage. Faut pourtant y aller à cette manif ! Une journée nationale d'action, ça ne se manque pas. Normalement ce devrait être une apothéose dans le mouvement des motards en lutte contre la vignette et les nouveaux permis de conduire. Des manifs du vendredi soir, j'en ai déjà fait plusieurs... autant pour le principe que pour prendre mon pied. Cette fois, c'est du « en plein jour », avec un rendez-vous prestigieux : la Place de la Concorde.

Travelling sur l'après-midi ; on attend une bonne heure que les « leaders » des motards donnent le départ. Jean-Marc, des « Motards Indépendants », fait à la sondo des appels au peuple, à la presse et à la responsabilité des jeunes. Au signal, le troupeau rugissant des 1500 bécanes démarre, effectue un demi-tour de la place, amorce le virage vers les Champs Élysées... Blocage. Les CRS sont là, on ne passe pas. Donc on va vers l'Hôtel de Ville, où une délégation est reçue cinq minutes par une autorité bidon. En attendant, les gardes mobiles équipés de fusils lance-grenades sont sur le pied de guerre. Jean-Marc et Michel (de la « Défense des Intérêts des Motards ») reviennent et, juchés sur l'énorme machine porteuse de sono, déclarent qu'il faut leur faire confiance, tout le monde n'a qu'à les suivre. Okay, ça redémarre en hurlant, klaxonnant, les poignées de gaz à fond sur les moteurs maintenus au point mort. On nage dans un brouillard écœurant de fumées d'échappement, mais les badauds massés sur les trottoirs sont absolument ravis. Les Japonais mitraillent au Nikon, les

vieilles dames se renseignent, et nous, sous nos casques, on frime dur. Faudrait peut-être songer à l'efficacité ! Il était prévu de bloquer les péages. C'est la moindre des choses si on veut gêner un minimum les finances de l'Etat. Seulement les premiers sont à trente cinq bornes de Paris. Qu'à cela ne tienne, on mobilise le périphérique. C'est là qu'on commence à pleurer sous les tunnels, à ne plus respirer correctement sous les visières des casques, à se dire brr... fait pas chaud. A se demander aussi si on embête vraiment quelqu'un en tournant ainsi dans la ville, avec une régularité d'horloge hebdomadaire. A finir par constater que, même si le but avoué est de faire céder le gouvernement, on se retrouve ensemble surtout pour l'esthétique du rassemblement. Sentiment trouble, d'ailleurs, que cette impression de force individuelle au milieu des centaines de cuir, de casques et de moteurs hurlants. La beauté dans la brutalité ! Moi, ça me rappelle vaguement quelque chose... N'empêche... J'aime bien. Mais je ne peux pas m'empêcher de penser qu'à force de vouloir préserver le côté sympa-jeunes-conscients de-leurs-responsabilités, on passe à côté de la plaque. Comme disait *Libération* du lendemain, gaffe à ne pas tomber dans le scoutisme. Que faudrait-il donc aux motards pour sortir de cette impasse ? Pas facile, évidemment, lorsqu'il s'agit surtout de préserver son pouvoir d'achat. Désir on ne peut plus légitime, et je le partage bien évidemment. Enfin, à première vue, si le mouvement se cantonne dans ce style d'action par trop banal, la vignette à partir de 750 cm3 et le nouveau permis moto resteront au programme de l'année 1980.

Hélène Crié

## FINIE L'INDEPENDANCE DES MAGISTRATS ?

**L**ES MAGISTRATS NE SONT PAS contents. Et cette fois il ne s'agit plus seulement du Syndicat de la Magistrature, repaire de « juges rouges » comme le disait il y a quelques années Paris-Match.

La très traditionnelle Union Syndicale des Magistrats participe à la levée de boucliers. Le 11 octobre, l'Assemblée Nationale a voté une réforme de recrutement des magistrats. Désormais, sous réserve d'acceptation de cette loi par le Sénat, le Garde des Sceaux pourra nommer directement par année plus de magistrats qu'il n'en est recruté par l'Ecole Nationale de la Magistrature. C'est-à-dire qu'environ 350 anciens avocats, fonctionnaires en retraite, militaires, chefs d'entreprise pourquoi pas, siégeront sur les bancs de la Justice. Plus question de concours d'entrée, de formation, de stage. Plus question d'indépendance. Le président de l'U.M.S. déclarait au Nouvel Observateur : «Un juge qui sera redevable de sa place à une quelconque personnalité jugera moins selon sa conscience qu'en fonction de ce qu'on lui demandera».

Sa conscience ! Déjà qu'elle n'est pas jolie-jolie, la conscience des magistrats... A présent, il y a effectivement de gros risques pour que la sacro-sainte indépendance s'en aille à vau-l'eau. Le recrutement parallèle existait déjà. Au compte-goutte, une trentaine d'anciens avocats et d'officiers en retraite, de vieux éducateurs même, étaient chaque année intégrés au corps, choisis par une commission de magistrats. Le S.M. au début n'y était pas hostile. «Il y avait un petit espoir pour que ces gens venus de l'extérieur, d'un certain âge, ne se coulent pas trop rapidement dans le moule de l'institution. Mais finalement leur intégration se fait encore plus vite que celle des jeunes».

Le pouvoir pose des jalons pour la justice de demain. Celle de St Lazare, du 23 mars ; celle quotidienne des flagrants délits ; celle de la Cour de Sécurité de l'Etat. Borne supplémentaire, la création de magistrats «volants», rattachés à la Cour d'Appel, et qu'on expédiera au gré des affaires à tel ou tel tribunal pour prendre en charge les dossiers litigieux ou épineux ; pour remplacer un juge d'instruction trop scrupuleux ou suspecté de gauchisme.

Face à une telle remise en cause de la fonction de magistrat, car c'est bien du fonctionnement de la profession dont il est question, le S.M. a appelé à une grève générale le 6 novembre. L'U.S.M. aux dernières nouvelles, se débène. Ce n'est pas qu'elle refuse de se battre, mais la grève, tout de même...

Ne nous y trompons pas. Si la grande majorité des juges est hostile à cette réforme, c'est aussi pour protéger le prestige du corps recruté par concours, filtré par une école nationale et unique. L'intrusion d'éléments extérieurs non professionnels du droit dévalorisera de façon certaine la magistrature. C'est aussi, bien sûr, une question de principe quant à l'indépendance des juges. Or il se trouve que bien souvent les principes, magnifiques et justes dans leur concept, sont là pour masquer des pratiques contradictoires. Qui ose encore parler de l'indépendance des magistrats face au pouvoir ? Telle qu'elle sera, la situation aura l'avantage cette fois d'être particulièrement nette.

Hélène Crié

## FABRE ET MIT- TERRAND

**D**E SA CELLULE, JEAN FABRE A entendu François Mitterrand parler de lui sur RTL. En homme bien éduqué, il a tenu à l'en remercier.



Photo Lumbours

«Monsieur le Premier Secrétaire, j'apprends par mes collaborateurs la prise de position du Parti Socialiste à mon sujet. Je n'ai pas connaissance des termes exacts en lesquels s'est exprimé votre parti, n'ayant pu encore recevoir de journaux. Quoi qu'il en soit, je tiens à exprimer au Parti Socialiste à travers votre personne, ma reconnaissance pour la solidarité qu'il a manifestée en la circonstance et pour son engagement. Je voudrais à cette occasion vous faire part de quelques réflexions.

A mon sens, il n'y a pas de «problème Fabre». Il y a le problème de l'holocauste par la faim qui s'accomplit actuellement dans le monde, celui des dépenses d'armement, celui des tribunaux d'exception que sont les tribunaux militaires, celui également des libertés et droits fondamentaux dont celui du véritable droit à l'objection de conscience.

Sur le premier point, j'ai été particulièrement sensible à la façon dont vous avez souligné sur RTL l'urgence du problème de l'extermination par la faim. Vous n'ignorez sans doute pas que le Partito Radicale s'est engagé à fond dans cette lutte pour la défense de la vie. Je suis convaincu pour ma part que la question qui se pose à la conscience socialiste et humaine est claire lorsque nous mettons certains faits en parallèle. Dix sept millions d'enfants de moins de 5 ans auront ainsi été froidement assassinés durant l'année internationale de l'enfant. Les statistiques de l'ONU nous disent maintenant que chaque année ce génocide

cynique fait et fera plus de victimes qu'Hitler et Staline réunis n'ont réussi à en faire au cours de toute leur carrière. Dans le même temps, le monde dépense 425 milliards de dollars pour les armements sans qu'à aucun moment l'on ne puisse parler de défense, puisque la défense de ces vies existantes et en péril quotidien n'est même pas assurée. J'ai pour ma part répondu par un geste qui, bien qu'insuffisant, est le seul qui pouvait à mon avis s'inscrire dans le sens de la cohérence socialiste (...).

Deuxièmement je serai, comme des milliers de personnes chaque année, jugé par une juridiction d'exception dont l'existence est une injure envers les principes élémentaires qui doivent être à la base de toute justice digne de ce nom : le Tribunal Militaire. Contradiction juridique évidente par rapport aux conventions internationales à l'esprit des lois et de la constitution, et aux fondements d'une société démocratique, le tribunal militaire devrait être rayé des institutions françaises comme il doit l'être partout où il existe encore en Europe. Je sais que le Parti Socialiste a pris position en ce sens. Je crois que le moment est venu d'engager une action décisive à cette fin.

Enfin, je ne peux m'empêcher d'observer que l'objection de conscience (...) n'est pas considérée comme un droit inaliénable (ce qui devrait être le cas dans toute démocratie) mais comme une tolérance pénalisée.

Bien sûr, on pourrait dire plus et même beaucoup plus. Il y a le

problème d'une société basée sur de nombreuses injustices, sur l'exploitation qui dégrade la personne humaine moralement, culturellement et biologiquement. Une société pleine de contradictions entre valeurs proclamées et valeurs vécues et dont les mutations ne sont souvent ni conscientes ni synonyme de libération. Il y a aussi, je ne peux manquer de le signaler, les contradictions d'une gauche européenne qui a trop souvent épousé les valeurs et thèmes dominants alors que tout projet socialiste cohérent ne souffre guère de compromis avec la logique des armes et encore moins avec celle des armées - y compris et surtout lorsqu'il s'agit d'assurer sa propre défense.

Je regrette pour ma part qu'il faille parfois sortir de la légalité pour faire avancer ce qui est légitime comme vous l'avez d'ailleurs fait courageusement vous même avec la radio, ce dont je vous félicite.

Je souhaite que nous puissions unir nos efforts avec ceux de toutes les forces démocratiques pour apporter une solution aux graves problèmes de l'extermination par la faim, des tribunaux militaires et du droit réel à l'objection de conscience. En vous remerciant encore une fois, et à travers vous le Parti Socialiste, je vous prie de recevoir l'expression de mes cordiales salutations.

Jean Fabre»

Jean Fabre, Ecou 689 140, 3ème Division, Cellule 4, Maison d'Arret de Fresnes, 1 avenue de la Division Leclerc, 94 260 Fresnes

# SUR LE TERRAIN

## Alternatives

02

**LE COLLECTIF POUR LA CONTRACEPTION ET L'AVORTEMENT** de Soissons organise une expo-film-débat au Centre Culturel à partir de 16h le samedi 10 novembre. La diffusion du film « Histoire d'A » aura lieu à 20h.

**RECITAL.** Samedi 17 novembre, salle des fêtes d'Anizy-le-Château (Aisne), 21h, récital du Breton Gérard Delahaye. Première partie : Loïc Verdier. Lors de chacun de nos spectacles, nous organisons un « service retour en auto-stop » pour les spectateurs démunis de moyen de locomotion.

06

**AT.** Nouveau groupe Amis de la Terre Eze-Beaulieu chez M. & Mme Turrini Mauro, lotissement Barqui, 06360 Eze/Mer.

22

**LES SCIENTIFIQUES ET LE POUVOIR.** Colloques et conférences publiques du 16 au 18 novembre 1979. Programme détaillé du colloque et inscription : Le Louverain, 2206 Les Genevres-sur-Coffrane, tél. (038) 57 16 66.

Conférences publiques (sans inscription) : L'illusion Scientiste contre la Raison, par Louis Puisseux, économiste à la Direction générale d'EDF puis Directeur d'Etudes à l'école des Hautes Etudes en Sciences Sociales, après avoir écrit *La Babel nucléaire*. (Vendredi 16 novembre 20h30) Contrôler la science : pourquoi ? Comment ? par Konradin Kreuzer, chimiste indépendant, secrétaire de l'association pour une utilisation responsable de la science. (samedi 17 novembre 20h30).

31

**FRERES DES HOMMES.** L'association Frères des Hommes (problèmes du Tiers-Monde et du mal-développement) a déménagé. Les permanences auront lieu dorénavant lundi de 18 à 20h, mercredi et vendredi de 15 à 18h, au numéro 7 de la rue Gambetta à Toulouse (local au fond du couloir).

33

**LE COMITE ANTINUCLÉAIRE** a lancé depuis un mois déjà une souscription pour l'achat de matériel d'imprimerie. Grâce à vos dons ou à vos prêts, on a maintenant une machine à écrire et une ronéo. Si vous faites encore un petit effort on pourra enfin s'offrir le graveur de stencils dont on rêve... Alors libellez vos chèques à l'ordre de Bernard Szimansky (mention C.A.N.) et adressez-les au C.A.N. 12 rue Plante rose, 33000 Bordeaux. En retour vous recevrez une magnifique sérigraphie et nos amitiés antinucléaires. C'est bien le moins qu'on puisse faire...

42

**AT DU FOREZ.** Nouvelles adresses : Siège social : Centre social de la Boissonnette, 42110 Feurs. Contacts pour les cantons de :

- Feurs : Gilles et Marie Do Caillet, La Parc, rue de Verdun, 42110 Feurs.  
- Boën et Saint Germain : Geneviève Le Barrier, Le Pic, 42130 Montberdan.  
- Noiretable et Saint Georges : Paul Fayard, Le Mont, 42136 Saint Just en Bas.  
- Saint Galmier et Chazelles : Véronique Molinié, Le Mollard, 42330 Saint Galmier.

saint Jean Soleymieux : Geneviève Fréry, Soleymieux, 42560 Saint Jean Soleymieux.  
On recherche des points de contacts sur : Montbrison, Saint Bonnet le Château, Saint Just, Saint Rambert. Ecrire au siège social ou venez à notre prochaine réunion des groupes le jeudi 20 décembre à 20h30 au centre social de la Boissonnette, 42110 Feurs.

### COLLECTIF ENERGIE DU FOREZ.

1- Création d'un « collectif énergie » sur l'arrondissement de Montbrison : des représentants des organisations et associations suivantes : CFDT, AT, UFC, CSF, PS, PSU, MRJC, Objection en monde rural et Comité Larzac se sont rencontrés pour la mise en place de la campagne de pétition nationale « Pour une autre politique de l'énergie, pour un débat démocratique sur l'énergie ». Cette campagne se situe dans le cadre d'actions communes entre des organisations et associations représentées localement dans le Forez, en lien avec les actions régionales et nationales, pour la suspension du programme nucléaire et l'utilisation des énergies de remplacement.

Le Collectif Energie aura pour rôle :  
- Informer et sensibiliser l'opinion publique sur les dangers du nucléaire en luttant contre la propagande officielle.

- Proposer des alternatives au tout-nucléaire par la diversification des sources d'énergie et leur utilisation rationnelle.

- Rechercher en commun les moyens pour économiser l'énergie, récupérer et recycler les matières premières et les énergies perdues, tant dans le domaine industriel que dans le cadre individuel.

2- Organisation de la campagne de pétitions :

- Le Collectif Energie local (réunissant diverses organisations et associations dans une ville ou un canton) prend en charge sur son secteur l'animation de la campagne de pétition. Nous envisageons dès la fin octobre et au mois de novembre de faire une semaine d'action à Montbrison, Boën, Feurs, Chazelle.

- De même les organisations et associations appelant nationalement (CFDT, AT, UFC, CSF, PS, PSU, MRG, CSCV, GSIEN, MRJC) n'étant pas toutes représentées localement, le Collectif Energie du Forez est ouvert à toutes les suggestions, aides et critiques sur les actions à engager d'ici la fin de l'année 1979. Prière de s'adresser à la boîte aux lettres : Collectif Energie du Forez, c/o les AT du Forez, centre social de la Boissonnette, 42110 Feurs.

Nous vous invitons à signer la pétition nationale et à participer aux expositions et soirées-débats dans les villes suivantes :

- Montbrison : exposition du 3 au 9 novembre, débat sur le nucléaire le vendredi 9 novembre à 20h30 au centre social, rue des Clercs.

- Feurs : exposition du 10 au 16 novembre, pétition salle Grenette le samedi 10 novembre, débat sur le nucléaire le vendredi 16 novembre 20h30 salle Grenette.

- Boën et Sail : exposition du 17 au 23 novembre, pétition à Boën, salle annexe de la mairie le samedi 17 novembre, débat le vendredi 23 novembre à 20h30 centre social du Sail sou Couzan, débat sur le nucléaire.

- Chazelles sur Lyon : exposition du 24 au 30 novembre, pétition le samedi 24 novembre, débat sur le nucléaire vendredi 30 novembre à 20h30 salle du théâtre.

Liste des organisations signataires sur le Forez : Amis de la Terre, Comité Larzac, CSF, MRJC, Objection en monde rural, PS, PSU, UFC Que Choisir, union locale CFDT, CDJA.

44

**LE THEATREQUIVOQUE** présentera à Nantes, salle du Gallion le 7 novembre à 21h *La crosse en l'air* de J. Prévert, le 8 novembre même heure *Auguste et Peter* de A. Benedetto, le 9 novembre *Ursule granval tambour* création. Prix des places 12 et 20F. Renseignement : 48 63 58.

52

**IMMIGRES.** A Saint Dizier, l'Association Haute-Marnaise pour les Immigrés présente le film *L'autre France* et un débat avec le metteur en scène Ali Ghalem, le 17 novembre à 20h30 à la MJC. Toujours à la MJC, le vendredi 23 novembre à 20h30, passeront le groupe Meimoum et la chanteuse Bahia.

57

**SOLAIRE.** Au centre culturel du Sablon on n'a pas les moyens de construire une mini centrale nucléaire, de toute façon Cattenom est à deux pas ! On a donc choisi... un hasard ?... de faire une expérience d'autoconstruction de capteur solaire à air. Si vous avez jeté votre télé à l'usine d'incinération, si la radio libre de votre quartier s'est tue, ne soyez pas désespérés : venez nous donner un coup de main le vendredi de 20h à 22h, 3 rue Castelnau à Metz.

58

**UNION PACIFISTE DE FRANCE** organise son congrès annuel les 10 et 11 novembre à Nevers, 4 rue des Quatre Echevins, 58000 Nevers au centre socio-culturel des Courlis. Au programme : samedi 10 novembre, à partir de 14h : conseil d'administration, contacts entre groupe et militants, compte-rendu de la commission Non-Violence, en soirée animation, spectacle.  
Dimanche 11 novembre : à partir de 9h, assemblée générale avec les divers rapports et les perspectives d'avenir, élection du conseil d'administration.

71

**COMMUNIQUE.** Le 7 novembre, salle Morvan I au Creusot, à 21h débat sur le nucléaire et l'affaire des fissures après la projection du film « *Syndrome chinois* ». Seront présents : Creusot-Loire, Framatome, et moins sûr, EDF. Les écologistes du Comité Départemental de protection de la nature en Saône et Loire qui sont à l'initiative de la soirée et outre l'information axeront leur intervention sur les solutions énergétiques dans le département et le soutien à la pétition nationale.

Face à la répression touchant les antinucléaires de Marnay, la coordination antinucléaire du Val de Saône appelle la population à assister au procès le 19 novembre, à 14h, au palais de justice de Chalons/Saône.

75

**CONTRE SYNTHELABO :** Appel à la manifestation. Un énorme centre de recherche et de développement pharmaco-chimique dans des bois inscrits et classés, des expérimentations sur 30 000 animaux, un scandaleux enchaînement de procédures dérogatoires et de détournement de pouvoir qui mettent en lumière la facilité avec laquelle une multinationale croit pouvoir disposer de notre environnement quotidien. Nous nous opposons à ce projet démentiel et demandons l'annulation de ce scandaleux permis de construire. L'Interassociation du Plateau de Saclay et des vallées voisines appelle les habitants de la région parisienne à s'associer à la manifestation du samedi 17 novembre 1979 à 14h30, métro Glacière, Paris XIIIème, pour soutenir son action visant à obtenir l'annulation de permis de construire du centre de recherche industrielle pharmaco-chimique. Interassociation du Plateau de Saclay et des vallées voisines, salle polyvalente, 91190 Villiers le Bacle. Permanence le samedi de 14h à 17h. Téléphone : 941 18 42.

**VENEZ VOIR LA DANSE QUI** les accable : 100 photos de femmes sur la marche du 6 octobre 1979 exposées à la Puce à l'oreille, 19 rue des Rosiers, Paris IVème, métro St Paul ou Htel de Ville, du 30 octobre jusqu'à... épuisement ? Ouvert du mardi au dimanche, fermé le lundi.

95

**GREENPEACE.** Conférence diaporama sur l'action de Greenpeace, le vendredi 9 novembre à 20h45 à la MJC d'Ermont, 2 rue Hoche, 95120 Ermont.

37

**PETIT ATELIER** impression militante cède ronéo (duplicateur encre à main) 600F, deux duplicateurs à alcool 600 et 300F et une machine à écrire Japy grand modèle 300F. Dominique Mureau, 6 rue du général Renault, 37000 Tours. Tél. (47) 64 21 39.

60

**ADRESSE :** Jean-Louis revaux, chez A. Liqueur, 8 rue du Laurier, 47600 Nérac. Pour Hergle M. Christine, 10 route de Creil, 60660 Mello.

58

**DEMANDE STAGIAIRE** sachant traire, motivée sérieusement, prête à prendre responsabilités pour petit élevage caprin, fabrication fromagère, mise bas fin janvier. Stage minimum 2 mois et plus si bonne entente. Elevage du Corbier, Ville Nancy, 58400 La Charité. Tél. (86) 69 11 95

67

**TENDRESSE.** T'es branchée sur la mer, la musique qui bouge, la tendresse et les longues nuits au chaud. T'as des blessures à panser comme moi ou simplement très envie d'être aimée. Besoin de caresses et du soleil d'un regard. Alors écris-moi vite, avant l'oubli du temps. Sois vraie et pleine de défauts. Baisers. Tendresse. Etoiles. Marc Vaelckel, BP 19, 67790 Steinbourg.

64

**L'ATELIER DE L'ABALETRES** poursuit son travail d'impression et d'édition en sérigraphie. Envoi gratuit de nos tarifs pour affiches et auto-collants. Envoi de votre catalogue de posters contre trois timbres-poste à 1F. Atelier de l'Arbalettres, Les Buissonnets, route d'Oloron, 64290 Gan.

75

**KARL IRO** guide de communication au centre de Recherche de la Communication de Friedrichschof en Autriche tiendra une conférence le 15 novembre à Uni Paris VII amph 44, 2 place Jussieu, métro Jussieu. Famille groupe et homme : L'institution familiale est-elle arrivée à un stade de dissolution ? A-t-elle perdu les fonctions réelles qu'elle avait autrefois ? Le mariage : il a rempli son devoir historique, comment poursuivre les relations ? Groupe : offre-t-il une alternative à la famille et quels en sont les problèmes et les différentes solutions. Homme : c'est un ordinateur qui se corrige lui-même, il est capable de se façonner, quel programme nouveau peut-il avoir ?

77

**C.R.I.S.E.** Association loi 1901 peut mettre à disposition dans la région Sud de Paris (Bièvres) un terrain de 1,5 ha pour la culture biologique ainsi que 7 à 8 ha de bois. Cet avis est adressé soit à un individu seul, soit à un groupe ou une association. Il y aurait possibilité de loger sur place si la ou les personnes exécutent les travaux de second œuvre pour s'installer. Aucun loyer ne sera réclamé et l'investissement (aménagement, défrichage) sera garanti par un bail. En contrepartie, il est demandé expressément que l'exploitant s'engage d'une part à pratiquer une agriculture biologique suivant cahier des charges (Nature et Progrès par exemple) et favorise d'autre part des pratiques collectives (stages, rencontre...) suivant des modalités à déterminer avec lui. Une partie du lieu étant occupée par un centre de séminaires la production peut éventuellement être partiellement écoulée sur place. Si le

## Infos

01/34

**CHERCHE MANOEUVRE** connaissant maçonnerie et bricolages divers pour m'aider à finir la construction de mon atelier de menuiserie dans l'Hérault. Salaire correct mais il y a du travail. C'est en pleine garrigue et la mer est à 20 km. Sans confort. Michel chez Goubernet à Maconnex/Ornex, 01210 par Ferney Voltaire. Tél. (50) 41 61 36. C'est urgent.

07

**A VENDRE** (cause manque de place) 14 chèvres pleines (alpines et communes), 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> lactation. Elevage bio, prix super correct : 400F l'une. Téléphone : (75) 37 53 87.

**COUTURE.** Initie débutant(e)s à la couture facile et utile. Stages 7 jours, 350F logement compris. Repas auto-gérés. Ecrire à Marie-Alix Roy. Alzen, 09240 La Bastide de Sérou.

13

**MECS.** Nous sommes trois mecs dans vieille ferme que nous essayons de faire revivre en faisant un peu de maraîchage et élevage bios. Il y a beaucoup de possibilités. Nous pouvons être plus nombreux. Invitons donc mecs à venir nous voir pour partager ce que nous faisons : amitié, travaux tendresse, affection... Thierry nous l'avons écrit deux fois. As-tu reçu nos lettres, nous t'attendons avec joie. Jean-Pierre, Alain et Francis, La Tuilière, Lamanon, 13560 Senas.

30

**GRATTE MUSIQUE ET BABAS.** Existeraient-ils dans le Gard des baba(e)s qui se regroupent entre eux pour... ben, ch'ais pas quoi (discuter, rire, sortir...) en espérant venir et changer mon climat habituel. Et puis la guitare qui pourrait me l'apprendre sans fric car 0. Je suis un gars de 16 ans. Claude Verrun. Lecques, 30250 Sommières

31

**CAMPAGNE.** Pour que notre maison isolée à la campagne ne devienne pas une résidence secondaire nous désirons en louer une partie à jeune couple avec petits enfants. Nous sommes à Toulouse la semaine et rentrons les week-ends et vacances scolaires. Possibilités artisanat, petit élevage, maraîchage (2 ha bio). 500F, électricité et eau compris. Gosselink, Poterie, 3 rue A. Bernard 31000 Toulouse.

candidate est bon bricoleur et peut trouver une place un emploi à mi-temps pour l'entretien des espaces extérieurs et des bâtiments. Renseignement : C.R.I.S.E. 46 rue de Vaugirard 75006 Paris. Téléphone : 325 74 04, ou Jean-Hervé Provost, 46 rue des Trois Maillets, 77133 Machault. Tél. 423 86 47.

87

**STAGES** de tissage à la ferme en Limousin au milieu des brebis. Ecrire : Bouvard M. Le Martineix, 87460 Bujaleuf.

92

**TAULARD** recherche un imprimeur sympa pour reproduire à prix raisonnable ses dessins et peintures sous forme de cartes postales ou cartes de vœux. Il espère ainsi acquérir l'argent nécessaire à la révision de son procès. Je peux fournir les photos des documents sur demande. Réponse rapide s'il vous plaît, afin de pouvoir vendre les cartes pour Noël. Ecrire à S. Rambour, 15 avenue Leclerc, 92360 Meudon-la-Forêt. (les petites annonces sont gratuites mais merci pour le chèque. NDLC)

94

**MERCREDI.** Nous sommes un groupe d'enfants et de parents qui vivons bien ensemble le mercredi depuis deux ans. Pour pouvoir continuer nous cherchons un sixième enfant et ses parents. Contacter à Villiers-sur-Marne, 94350, Fabienne 303 20 38, ou Christiane : 304 47 92, ou Sylvie : 594 40 44, ou René 871 11 82, ou André : 872 55 37, ou Hélène : 303 75 50

## Papiers

37

**LE P'TIT ROUGE DE TOURAINE** vous fait part de sa nouvelle adresse : Le P'tit Rouge de Touraine, BP. 2943, 37029 Tours Cédex, et vous annonce la parution de son 34ème numéro encore plus beau, pour 4F en kiosques, 40F l'abonnement pour 12 numéros.

69

**EXPOSITION** de livres différents, artisanaux par les Editions Utovie à la librairie Ulthar, 6 rue Ste Marie des Terreaux, 69001 Lyon, jusqu'au 3 décembre. Les Editions d'Utovie qui existent depuis 1971 vous invitent pour la première fois à Lyon à rencontrer leur travail : livres d'enfants, livres d'écologie pratique, romans « hors-Goncourt », poèmes, essais, encyclopédie écologique de sciences populaires. Ce sera l'occasion de découvrir une nouvelle manière de faire des livres : artisanaux et populaires.

77

**RECHERCHE** des gens intéressés par la création sur Fontainebleau-Avon d'un Centre d'Information Tiers-Monde, problèmes alimentaires, environnement, énergies. On pourrait rassembler bouquins et références et fonctionner en « bibliothèque parallèle », organiser des réunions-débats, éventuellement inclure d'autres thèmes (femmes, psycho, pédagogie, histoire...) Toute l'île est bienvenue. Idéal : trouver un local dans quartier commerçant. Contacter A. Drach, 30 rue K. Mansfield, 77210 Avon.

# SUR LE TERRAIN

**UN GROUPE DE MILITANTS** (le Comité de Réflexion et Informations Nucléaires de Livry-Gargan) a rédigé une brochure d'information **Le nucléaire et notre santé**. Au sommaire : - Qu'est-ce que la radioactivité et comment agit-elle sur les organismes vivants ? - Comment peut-elle se répandre à l'extérieur des centrales et atteindre toute la population ? - Pourquoi le gouvernement a-t-il fait ce choix du tout-nucléaire et comment l'impose-t-il à tous ? Cette brochure a été tirée avec des fonds militants. Nous la vendons pour la modique somme de 5F l'unité, 4F les dix, 3F les cinquante, 2,50F les cents.

Ecrire au C.R.I.N., BP. 19, Livry-Gargan 93190

44

**PROCES DUN RENVOYEUR DE** livret militaire. Jean-François Cime-riera a renvoyé son livret militaire, le 22 février 1978 avec 8 autres personnes, pour protester contre les ventes d'armes au détriment des peuples du Tiers-Monde, la dissuasion nucléaire, la militarisation de la société, l'extension des camps militaires, notamment celui du Larzac... Il tient à affirmer ainsi, le droit à l'objection de conscience à tout âge et pour tous motifs. Il passe en procès le mercredi 14 novembre à 14h au Tribunal de Grande Instance d'Orléans, rue de la Bretonnerie, 45000 Orléans. Envoyer lettres de soutien ou télégrammes au président du Tribunal pour demander la relaxe de Jean-François (en envoyer un double au M.A.N.). Envoyer des chèques de soutien au M.A.N. Orléans, 50 rue d'Illiers, 45000 Orléans. Participer à la soirée de soutien le mercredi 14 de 18 à 20h salle Hardouineau avec la participation de Jo Djivelekian, J.M. Muller. Elle sera basée sur trois thèmes : Pourquoi son geste ? La reconversion des industries d'armement, la défense populaire non violente. Et assister nombreux à son procès !

## Insurgés

1427506176

52

**RENOI LIVRET MILITAIRE**, coordination régionale Normandie les 17 et 18 novembre. Chaque groupe est invité à se faire représenter. Yves Dupin, BP. 171 14008 Caen cédex. Tél. (31) 85 67 42.

19

**CLO**. Y-a-t-il des objecteurs corréziens intéressés par la création d'un CLO ? Toute autre forme d'action peut être envisagée. Pour contact écrire : Olivier Béguin, « la-gare » St Hilaire Foissac, 19550 Lapleau.

33

**GRANV**. Au local 47 rue de la devise, 33000 Bordeaux, réunion tous les vendredis à 21h. information, discussion, débats. Programme : Vendredi 9 novembre : bouffer ou manger ? Quel style de nourriture ? Pourquoi ? Macrobiotique, hygiénisme, végétarisme, culture bio. Pour le reste du programme et des réjouissances, s'adresser au local.

33

**COMMUNIQUE**. Face à la répression accrue subie par les objecteurs, des objecteurs de conscience, insoumis à l'armée et différentes personnes se sentant concernées par ce problème (lycéens, lycéennes, travailleurs(es) ont décidé de créer un comité de lutte des objecteurs. Nos choix sont les suivants : pour nous l'objection n'est qu'un aspect de la lutte antimilitariste ; sont aussi concernées toutes personnes s'opposant à la militarisation de la société, hommes comme femmes, jeunes comme vieux, travailleurs comme étudiants... (plus de 350 000 travailleurs directement au service d'une politique économique militaire, France 3ème exportateur mondial d'armement...). Nous appelons tous les gens qui se sentent concernés à nous rejoindre : pour tout contact écrire à : Comité de Lutte des Objecteurs, 7 rue du Muguet, 33000 Bordeaux. Réunion-Permanence le mardi à 18h30.

35

**LETTR**. A l'occasion du procès de Bernard Mérand à Rennes le 14 novembre à 14h au Palais de Justice, on peut écrire au président de la Cour d'Appel, tribunal de Rennes. Envoyer un double au comité de soutien si possible.

- A être une vitrine de matériel de tuerie où la France est le premier fournisseur d'armes par habitant pour le Tiers-Monde ?

- A nous habituer à la présence des militaires en cas de répression intérieure sur des mouvements sociaux ?

- Au service de la paix et du désarmement ?

Pas plus en Haute-Saône qu'au Larzac nous ne nous habituerons à des invasions périodiques des militaires. Il est nécessaire de rappeler que ceux qui ne sont pas d'accord de collaborer avec l'Etat Militaire, peuvent déduire 3% de leurs impôts sur le revenu et le reverser pour soutenir la lutte sur le Larzac.

Le Comité Larzac de Haute-Saône

71

**LE PROCES** de Serge Liorzou a été repoussé au 12 décembre 1979, 14h, rue Jean Baptiste Liégard, Dijon. Il faut tout refaire, un soutien financier s'impose donc maintenant. Versement : CCP n° 2 359 67 Z Dijon.

78

**PROCES EN APPEL DE DEUX** OBJECTEURS INSOUMIS au Tribunal Correctionnel de Versailles, 7ème Chambre, 5 rue Carnot, 78000 Versailles, le 11 décembre 1979 à 14 heures.

Jean-François Jaillats et Claude Bleton sont accusés du délit d'insoumission pour n'avoir pas rejoint leurs affectations à l'Office National des Forêts (O.N.F.). Respectivement relaxé et condamné à un mois avec sursis en première instance, c'est sur la demande du Parquet qu'ils passent de nouveau en procès.

Il est à noter que le Tribunal d'Instance de Versailles, dans ses attendus de jugement pour le procès de Jean-François avait conclu à l'absence de fondement juridique constituant le délit qui lui était reproché. En vertu de quels textes juridiques le Tribunal Correctionnel voudra-t-il établir le contraire ? Comme plus de 3000 objecteurs, Jean-François et Claude luttent contre la militarisation croissante de la société. Ils refusent de faire un service de replâtrage social qui ressemble fortement au S.T.O. (...) et de prendre la place des travailleurs de l'O.N.F.

Le comité de soutien à Jean-François et Claude exige leur relaxe pure et simple et invite tous ceux qui dénoncent la militarisation de la société, à venir les soutenir le jour du procès.

## Les Circauds

Centre de Rencontre, Oyé, 71 610 Saint Julien de Civry. Permanence téléphonique de 11h à 13h30 au (85) 25 82 89.

**17-18 novembre : SD représentation de soi** avec le centre de SD de Vincennes.

La SD est une forme et un moyen de communication, elle est toujours communicative et amusante. La forme donnée à une représentation apparaît comme un rôle qui devient la critique de soi-même. Le participant se regarde lui-même, de haut, il se distancie de ses problèmes, il est capable de s'en amuser en les représentant comme des choses qui lui sont étrangères.

Participation : 300F. Arrhes : 100F.

**1-2 décembre, 19-20 janvier, 15-16 mars, 26-27 avril, écriture et expression**. Ce cycle de week-end s'adresse à tous ceux qui veulent récupérer et développer leurs capacités d'expression orale, graphique, gestuelle, mais avant tout aux plus dépossédés, à ceux que l'on a persuadés que l'ex-

pression, ce n'est pas pour eux. A qui on a enlevé avec la parole, écrite ou orale, une partie d'eux-mêmes, une arme, un outil.

Participation : 260F. Arrhes : 90F.

**Renseignements et inscriptions :** Les Circauds OYE 71610 Saint Julien de Civry. Tél. 85/ 25 82 29.

**24-25-26 novembre, 15-16-17 décembre, 26-27-28 janvier, 23-24-25 février : Danse contemporaine** Apprendre à découvrir, à aimer son corps, celui des autres ne plus en avoir peur, se mettre à l'écoute du geste sans le filtre du langage. Par le mouvement réinventé par chacun, restituer un espace intérieur au rythme d'une poésie quotidienne vers le monde extérieur.

**Inscriptions :** Dominique Vassart 102 rue Léon Maurice Nordman 75013 Paris.

**DE NOMBREUSES LETTRES** nous apportent quotidiennement leur soutien... moral et financier. Pour l'équipe renouvelée qui de semaine en semaine se soude autour de la sortie de cet hebdomadaire, c'est plus qu'un plaisir : c'est la sensation de se mouvoir, malgré tâtonnements et erreurs, dans une ligne nécessaire.

Notre imprimeur lui aussi nous soutient : il ne nous réclame qu'avec beaucoup de délicatesse et sans trop nous presser, les quinze briques que nous restons lui devoir. Tiendra-t-il longtemps ? ...tous nos fournisseurs n'ont pas sa patience. Vos abonnements, vos dons, vos efforts pour faire connaître La Gueule Ouverte demeurent indispensables, urgents ? pour nous tirer de ce genre de pénible situation.



## Abonnement

Un an (52 n°) : 200 à 300F selon vos revenus.

Six mois (26 n°) : 100 à 150F selon vos revenus.

Trois mois (13 n°) : 50F

Tarifs «étrangers», sur demande.

Chèque bancaire ou postal à l'ordre des Editions Patatras, Bourg de Saint Laurent en Brionnais, 71 800 La Clayette.

Nom, prénom .....

Adresse .....

Ville .....

Code postal .....

souscris un abonnement de ..... mois et verse la somme de ..... F.



# COURRIER

## lettre ouverte à Roland Leroy

Monsieur,

Le vendredi 19 octobre 1979, une délégation de femmes de la région rouennaise, ayant participé à la Marche des Femmes du 6 octobre, devait être reçue par vous au siège de la fédération du PC de Seine-Maritime. Après de nombreuses démarches, le rendez-vous avait été finalement entre l'une d'entre elles, Anne-Marie Cardon, et votre secrétariat. Cette entrevue avait pour but de vous demander des explications sur la façon dont l'Humanité du 8 octobre 1979 avait rendu compte de la Marche Nationale des Femmes pour la dépénalisation totale de l'avortement.

La délégation, reçue au siège de la fédération, vous a attendu une heure et demie. Vous avez refusé de la recevoir et proposé de rencontrer une des femmes, Anne-Marie Cardon, en tant que membre du Planning Familial.

Elles ont alors décidé de vous attendre, pour vous remettre, en mains propres, leur lettre. Alors qu'elles attendaient tranquillement, à leur grande stupeur, une dizaine de permanents de la fédération les ont grossièrement injuriées, agressées, puis traînées violemment, jusqu'à la porte, au point que deux d'entre elles font l'objet de soins médicaux et l'une d'un arrêt de travail de quinze jours...

Cette violence est intolérable.

Intolérable parce que ces femmes, en désaccord avec l'article de l'Humanité ont d'abord choisi le dialogue avec vous, en qualité de directeur de l'Humanité, mais aussi de député de leur circonscription.

Intolérable aussi parce que ces formes de brutalité sont indignes d'un parti qui se dit « défenseur des libertés » et le « parti de la libération des femmes ».

La parole des femmes gênerait-elle à ce point les dirigeants communistes qu'il faille la force pour les faire taire ?

Au nom du collectif d'organisation de la Marche du 6 octobre, nous sommes solidaires des femmes de Rouen et de leur démarche. En effet ; aucune des 50 000 femmes ayant participé à cette Marche ne peut accepter de telles violences et une telle déformation de l'événement politique que constitue cette marche.

1) L'Humanité parle de « quelques milliers de femmes ». Nous étions de 40 à 50 000

2) L'Humanité affirme que le seul mot d'ordre était l'avortement libre et gratuit, mot d'ordre qui dédouane le gouvernement et « laisse la porte ouverte à tous les trafics ». Les mots d'ordre étaient, entre autres : « Dépénalisation totale et définitive de l'avortement », « Droit à l'avortement pour toutes les femmes sans discrimination d'âge et de nationalité », « Contraception et liberté d'information ».

Ces mots d'ordre largement présents lors de la manifestation et les objectifs de la Marche avaient, du reste, été rendus publics lors de la conférence de presse du lundi 1er octobre (où, semble-t-il, les journalistes de l'Humanité étaient absentes).

Par ailleurs, était-ce parce que certains slogans : « Pas d'enfants à la chaîne, pas de chaînes pour les enfants », « La maternité est notre lieu de travail : débrayons », « Nous ne rentrerons pas à la maison : gérez vous-mêmes votre crise » étaient présentés avec humour et à partir d'une

analyse féministe de l'oppression des femmes, que les journalistes de l'Humanité leur ont refusé le label politique ?

3) L'Humanité se permet d'écrire que « malgré le soutien apporté par les radios, le nombre des participantes était loin des objectifs que s'étaient fixés les organisatrices ».

Si la présence de 40 à 50 000 femmes, dans la rue, est interprétée par l'Humanité comme une déception pour les organisatrices, celles-ci lui répondent que cette présence massive de femmes venant de toute la France a largement dépassé - et ceci sans structure organisationnelle ni moyens financiers - leurs prévisions les plus optimistes.

En revanche, elles n'ont pas souvenir que le PC ait su jamais mobiliser, dans une manifestation de rue, et sur des objectifs aussi radicaux, un tel nombre de femmes.

Dans ces conditions, nous exigeons que l'Humanité publie l'intégralité de notre lettre.

En cas de non-parution d'ici le vendredi 2 novembre, nous nous réservons le droit de rendre cette lettre publique.

### Collectif d'organisation de la Marche du 6 octobre

Pour contacter le collectif : Colette Grandgerard, 16 rue de Patay, 75 013 Paris. Tél. : 583 97 64.

## crier non

Lettre désespérée ?  
Sentiment de voyage au bout du refus ?  
au bout du non...

Vu tant de choses dégueu-

lasses ; manifs où les flics armés sont toujours les plus forts, et le pouvoir de tous les Etats derrière, les anti-libertés...

Marre !

Musique de Flip...  
Malville, Nogent, et tant d'autres...  
Goût amer de ciel gris dans tout le corps...

Les gens affaiblis de mon quotidien Paris-Banlieue, « Des morts-vivants, regardez-vous ! » - graffitide la gare... moi aussi ?

Comment crier non, non, non ! Je vis, du moins je l'espère encore...

Comment ?

Je commence timidement par boycotter des trucs, le train-métro-bus - trop cher, moi plus payer ! Les amendes aujourd'hui, puis les convocations chez les flics... Demain, la vraie révolte, les QHS ?

Je dis non ! Non à cette multitude de choses absurdes qui m'oppressent... mes fringues deviennent folles, mes pulls se mettent à l'envers, mes baskets deviennent narquoises ! et mes chaussettes dépareillées...

Des façons bien personnelles de crier ce non à la Face du Monde.

Je sens que je glisse sur une pente de refus de désobéissance, de non ! pente dangereuse selon certains, qui me disent : tu es folle.

Où est passée ma non-violence ? Je sais qu'elle est là, bien ancrée dans moi ; mais j'approuve, j'admire maintenant les divers attentats de certains écologistes contre les centrales en construction, du FNLC, des Bretons, des Basques...

Je ne veux pas qu'il y ait de victimes, mais je sens les désirs de bombe si proches de moi... de plus en plus !

Cette peur-incertitude de l'enfant que j'aurais désiré, qui se transforme vite en refus...

Quel monde !

Les picotements dans le cœur, dans le sang au début du refus, du non ; puis après l'insouciance, l'Inconscience ?... qui me fait aller jusqu'au bout...

Je n'ai pas peur, je n'ai plus peur. (Je sais, la prison, je ne sais pas ce que c'est...)

Au bout... qu'y aura-t-il ?  
La mort, un suicide ?  
Un suicide par rébellion ?...

Dis, le Monde, sache que j'aime rire, j'aime les gens, j'aime, j'aime, j'aime...

Révoltée, paumée,

Ils se permettent tout, la mort de Goldman, les extraditions connes, le ballonnement, l'abrutissement des personnes, et la violence, la guerre, les centrales... **NON !**

Fara

P.P.S. : Goût de plomb dans tout le corps. Oui. Arthur, les barreaux existent déjà - génocide now... et ça fait mal, des fois ; ça donne envie de hurler nos bombes et tous nos désirs...

## divorce institution

Je vous écris suite à votre article sur le divorce paru dans la G.O. n° 284. Il est tombé à pic dans mon histoire : deux jours avant que je ne m'embarque dans une procédure traditionnelle de divorce, faute de mieux, faute de réflexion... et puis aussi parce qu'on n'avait pas vraiment choisi de divorcer ; on s'était séparé depuis plus de deux ans déjà avec l'intention de ne pas divorcer (le mariage avait suffi comme rituel social, on ne voulait pas encore s'en « payer » - entendez dans les deux sens du terme - un deuxième).

A lire ces pages de la G.O. sur le divorce, ce qui me semblait évident m'est soudain apparu sous un autre angle : pourquoi devrais-je passer par l'institution de la justice pour faire reconnaître la rupture d'un mode de relation reconnu en mairie la première fois (on peut d'ailleurs se poser la question de cette première fois également mais ce qui est fait est fait !), pourquoi payer une somme importante pour divorcer alors qu'on nous aurait presque donné du fric pour notre mariage (avantages fiscaux, avantages dans le calcul de l'allocation logement, prêts aux jeunes ménages...). Et puis sentir que je n'étais pas seul dans ce carcan ça me donnait le mors aux dents : si l'on veut que le divorce soit réellement déculpabilisé et accessible à tous, il faut aller au-delà du premier pas entrepris par la loi de 1975 sur le consentement mutuel ; cela implique d'affronter l'institution judiciaire, garante de l'ordre social et on retrouve l'éternel problème du compromis social (je ne crois pas au grand soir de la révolution mais à des avancées sociales à gagner en permanence).

(...) Nous allons essayer de mettre au point avec un avocat, une procédure de divorce la plus simple possible et à un prix décent ; nous communiquerons les résultats au Centre de Recherches uridiques de Paris pour la brochure en cours sur le divorce. Si certains ont des tuyaux à la suite d'expériences personnelles, j'aimerais qu'ils m'écrivent.

Pierre-Yves Aubert  
47 avenue Lacassagne  
69003 Lyon



## SÉLECTION CONCERT

### DIESEL, LE GROUPE DES ANNÉES GASPI

Le Bataclan bien rempli un mardi soir, c'est déjà à noter. Bien sûr, pour un concert de «lancement», les trois quarts des entrées sont souvent des invitations. Bon ! Deux groupes français au programme, je dresse l'oreille. La bière aidant, c'est gonflée à bloc que je rencontre Diesel, le rock des camoinneurs et des murs parisiens.

**«Avant de connaître le groupe, on connaissait son nom ; vous bombez sur les murs depuis combien de temps ?**

Ça, c'est notre force. Faucher des bombes de peinture et écrire un énorme «Diesel» partout où on passe, on le fait depuis plus d'un an. C'est la grosse organisation : on fonctionne avec des talkies-walkies pour éviter les flics. C'est mieux que les affiches et ça reste.

**Le groupe existe depuis deux ans. Vous avez tourné beaucoup ?**

Nos premiers concerts, on les a fait en première partie de Téléphone. Puis on a commencé à travailler sérieusement, à se faire connaître avant de passer au disque. Ça a marché puisque Polydor a eu envie de nous inscrire à son catalogue, comme premier groupe de rock français. Ceci dit, le rock d'accord. C'est là-dessus qu'on est partis ; mais il n'est pas question qu'on joue ça toute notre vie. Le funk, la salsa, ça nous branche bien, et il faut profiter de notre audience d'aujourd'hui pour faire passer peu à peu ce qu'on a envie de faire.

**Vos textes vont suivre le mouvement ? Pour l'instant, je les vois mal en salsa.**

Il est certain qu'on a un gros effort à faire sur «la forme» des paroles. Mais quand même, on cause de trucs intéressants. As-tu entendu, on a des chansons sur les flics, la justice, sur les mômes qui mettent le feu à leur maternelle. Ça nous paraît important de suivre l'actualité.

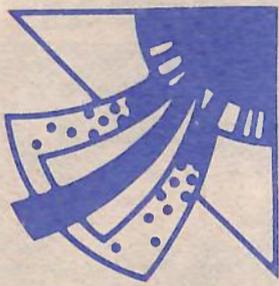
**L'actualité, d'accord. Par rapport à elle, avez-vous envie d'influencer un tant soit peu ceux qui vous écoutent ?**

Bof, pas vraiment. Nous, on fait la musique qu'on a envie de faire, et on espère que le public aimera. On fait partie des groupes français les plus intéressants, mais on n'est pas des messagers. Et puis la politique, hein...

Nous nous sommes quittés sur nos souvenirs de fabuleux camions américains, avec la promesse mutuelle que lorsque eux ou moi en posséderions un, on s'rait faire une ballade.

Hélène Crié

**Moon Martin** : le 9 à Paris (Palace), le 10 à Lyon (salle Molière). **The Stranglers** : le 13 à Paris (Palace), et cette fois c'est vrai, et le 14 à Lyon pour la sortie de leur nouvel album **The Raven** (United Artists, Dist Sonopress). **Klaus Schulze**, le 8 à Lille, le 9 à Amiens, le 12 à Lyon (salle Rameau) et le 13 à l'Hippodrome de Paris (pour son récent disque **Dune** chez Pathé-Marconi). **Randi Newman** le 10 au Théâtre des Champs-Élysées.



**E**N PREMIÈRE PARTIE de Diesel, il y avait Lili Drop. Un ancien guitariste de Diesel, issu du même lycée Pasteur à Neuilly, quatre-vingt des gars du groupe. Eh oui ! Déjà des scissions... Lili (c'est lui), vient d'enregistrer un 45 tours : «**Sur ma mob - Dans sa boîte**» avec Violaine (17 ans) et Korinne (19ans) à la batterie et à la basse. Au concert pour leur première scène, il y avait plein d'énergie mais on comprenait pas grand'chose aux paroles. Faudra donc suivre l'histoire de cette lignée du rock français, car Lili Drop, quand on parle avec eux, ils vous font croire à ce qu'ils veulent faire.

Quand vous parlez avec Jacno, le guitariste des Stinky Toys, c'est la même chose. Avec l'expérience et la sûreté que donne la chose déjà acquise. Voilà un groupe qui s'est fait connaître du public français et qui a trouvé une maison de disques, en faisant la couverture du «Melody Maker». Avec Elli Medeiros, la belle chanteuse uruguayenne, ils étaient parti jouer chez les grands Bretons en première partie des Sex Pistols eux-mêmes. Tout de suite, ils furent catalogués premier groupe punk français, car telle était la demande commerciale. «Le problème est de sortir au moment où tu le sens, le disque qui exprime ta démarche musicale sans un décalage dans le temps. Être obligé de jouer un truc complètement assimilé, voire dépassé parce que ça va «faire du fric», c'est insupportable. D'ailleurs prisonniers de leur maison de disques et de leur public, c'est ce qui a mené à leur fin les Sex Pistols. Ceci n'empêche que du fric, on veut en faire. On va passera l'année à caser dans un ghetto, et croire ainsi s'en sortir tout pur.»

Stinky Toys, eux, ont réussi à rompre à l'amiable avec Polydor pour aller chez Vogue. Là, le combat continue pour ceux qui disent : «avoir

L'incroyable succès de Téléphone a tourné bien des fêtes. On a imité le groupe jusqu'à plus soif. J'imagine que les suiveurs faisaient même pipi comme lui.

Diésel était comme ça. Et puis, un jour, un petit éclair de lucidité, juste au moment de sortir son disque. Si on faisait pipi autrement ?

Comme Diésel, par exemple. Il l'a fait. Et ça marche. Oh, ce disque (Diésel, Polydor 2393.247) ne révolutionne pas la musique d'ici mais c'est du rock efficace, avec des paroles pas débiles et une bonne dose d'énergie. Diésel a d'ailleurs prouvé qu'il n'en manquait pas, au cours des longues nuits où lui et ses petits camarades sont partis bombés tous les murs de Paris. J'ai vu ses graffitis au Trocadéro, l'autre jour, ça me rappelaient quand j'écrivais des slogans antimilitaristes avec sur la route qui monte à Canjuers (le plus grand terrain militaire d'Europe). Question : l'inscription Diésel rock lourd fait-elle mieux réfléchir les cervelles de nos jeunes que A bas l'armée ?

Les temps ont changé, et je ne vais pas vous raconter mes souvenirs d'ancien combattant. Surtout que les textes de Diésel ont cette dose de révolte qui me séduit aussi chez Trust ou chez Béranger et permet de

répondre par l'affirmative à la question précédente. «Chacun son escalier guidé, chacun son destin programmé...» Diésel fait la critique aigre-douce de la société de consommation (Passez la monnaie), de l'école qu'on a envie de cramer (petits enfants), et de la répression (série noire) avec l'humour en prime, parce que ce groupe est toujours ou presque, rigolo. Ça ne paraît pas dans l'interview d'à côté mais vous pouvez me croire.

Un autre petit trip rétro maintenant, allez. Avec a lonely stranger D'Hank the drifter (Crypto Zal 6482, dist. RCA), on revient un bon paquet d'années en arrière et c'est plutôt bien. Hank, parce que Hank Williams, auquel Daniel Andrade, alias the Drifter veut ressembler jusqu'au bout des ongles. Encore un qui a des problèmes de pipi. La country music c'est plus fort que moi, ça m'amuse de temps en temps. Les clichés que j'ai dans la tête, reviennent au galop : un feu de camp, quelques cows boys, le Texas profond, je sais, je suis un peu bête, mais tant pis. Dans a lonely stranger il y a une certaine image de l'Amérique que, somme toute, quoique plutôt réac, je préfère à celle des fusées nucléaires circulant sous terre nuit et jour.

De plus, Crypto est une

petite boîte qui essaie de promouvoir des disques français (cf. par exemple les deux volumes du rock d'ici ZAL 6439 et ZAL 6465) et depuis plus longtemps que la plupart des autres. Elle n'a pas attendu Téléphone pour lancer Little Bob Story par exemple qui l'a quitté depuis, l'ingrat. Demandez le catalogue en écrivant à Crypto, 24 Bd. de Lattre de Tassigny, 90000 Belfort, tél. 84/21 33 47.

Le disque de la semaine n'a rien à voir avec tout ça. Il est résolument moderne, le Nils de Nils Lofgren (A & M, AMLH 64756, dist. CBS) qui revient après deux ans d'absence et une solide réputation derrière lui. Son précédent album live, Night after night, ayant fait, à l'époque, un certain bruit.

Nils a beaucoup d'énergie, mais il ne veut pas la laisser bouffer par le show-biz trop vite. Il faut un certain courage pour se retirer de la scène quand on monte vite. Trop vite, dit-il... Il voulait prendre un peu de recul et travailler à l'aise... avec Lou Reed, par exemple. C'est une référence, ça. Une autre vient aussitôt : Jimmy Hendrix. Il y a dans Nils des grands moments comme Jimmy nous en a donnés. C'est tout ? Oui. Ça vous suffit pas ?

Bernard Blanc



toujours été aux manifs pour foutre la merde, comme partout, mais sans la violence des autonomes ; parce qu'on a autant horreur des cadres et structures de l'Etat que des partis».

Leur musique, c'est très 60, et c'en est à la fois très démarqué. «Il ne s'agit pas de refaire du rock 60, il faut reconnaître une influence et savoir dans son propre temps, alors qu'on n'a pas de formation musicale, intégrer tout ce qui existe, reggae, new wawe,

électro-acoustique, plus ce que nous, on a d'original».

De l'originalité, ils en ont. Ils ont déjà une discographie qui témoigne d'une évolution musicale. A part, ils ne se privent pas de jouer en dehors du groupe. Jean-Paul Rudex, le bassiste, joue avec Artefact et Jacno vient de sortir un disque solo. A l'inverse de tous ses pairs qui cherchent des contrats sécurisants dans une grande maison de disques, Jacno sort chez Dorian-Prod un 45 tours géant. Elec-

tro-acoustique, presque romantique, Elli se meut entre les triangles, losanges et rectangles de Jacno, un garçon bien riche et créateur.

La sagesse avec laquelle Stinky Toys conduit sa carrière, montre qu'ils ne font pas figure de second, derrière Téléphone. Ils ont choisi d'utiliser autrement le temps, parce que tout simplement, eux, ils font autre chose. Ailleurs.

Thierry Rannou

**L**E MINISTRE DU TRAVAIL Robert Boulin, en se suicidant, a enfin créé un emploi : le sien. Mais un sondage-express auprès d'une sélection du million et demi de chômeurs est formel : personne ne veut de cet emploi. Parmi les raisons invoquées : je ne sais pas nager, le travail est trop pénible, j'ai déjà une résidence secondaire dans les Maures.

«Le Garde des Sceaux est plus préoccupé par sa carrière que par la Justice», indiquait Robert Boulin avant de faire le plongeon. Explication posthume et à bonne source, du rôle joué par Peyrefitte dans l'extradition de Croissant et Piperno ou dans l'arrestation de Jean Fabre. On a un ministre de l'Injustice, mais il ira loin.

La douleur de Peyrefitte devant le cadavre de Boulin faisait peine à voir. On sentait l'homme déchiré. Atteint dans son honneur, Boulin se tue. Peyrefitte défend le sien en restant. Une bonne serviette-

éponge pour essuyer le glaviot et il n'y paraît plus. Dire que c'est ce genre d'homme spongieux qui se donne en exemple à la jeunesse révoltée... et la met à l'ombre !

Le secret des hommes politiques, c'est Purodor. Un carré de déodorant dans la poche et ils peuvent se réunir sans défaillir. Après les affaires Bokassa, Rives-Henry, Dechartre, De Broglie, Boulin et j'en oublie, on a enfin l'explication des cordons de flics, pendant les bains de foules : ce sont des cordons sanitaires et prophylactiques.

Savez-vous quels sont les responsables d'Hiroshima ? Ni le président des USA Truman, ni l'aviateur qui a largué la bombe, mais les journalistes qui ont complaisamment fouiné dans les charniers. Il est bien connu que sans la presse, il n'y aurait ni guerre, ni meurtre, ni scandale.

Georges Marchais ferait un excellent ministre de l'Intérieur. La preuve : il a fait instinctivement le même communiqué que Bonnet pour hurler avec les loups contre la presse «coupable» d'avoir attaqué Boulin. Flics de gauche, presse interdite, rééducation des mal-pensants, il est urgent de réhabiliter Staline, vite !

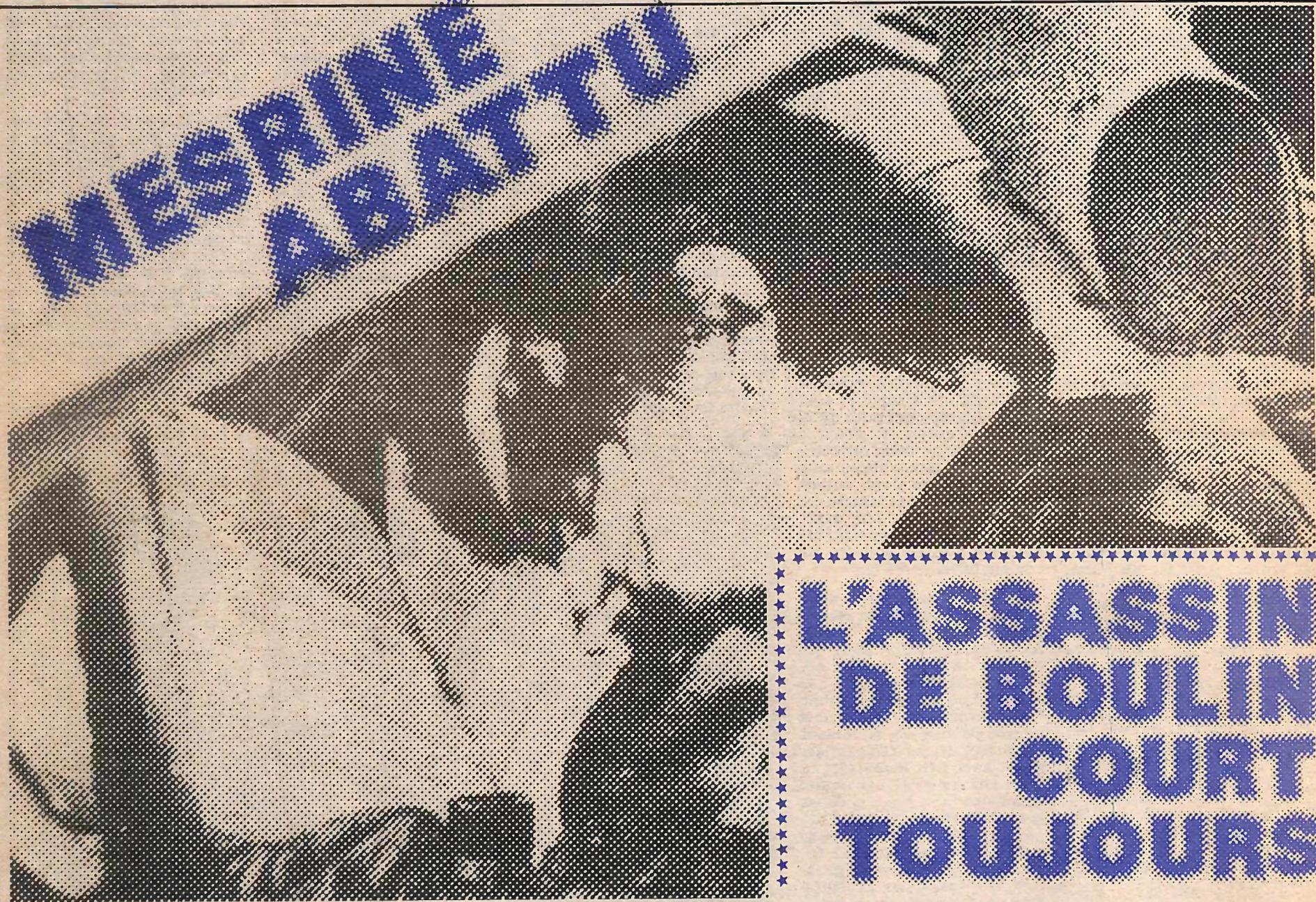
Boulin a prouvé que toutes les qualités sont requises pour faire un bon ministre. Toutes sauf une, qui est rhébitoire : l'honnêteté. En matière de politique, le contraire de l'honnêteté, ce n'est pas la malhonnêteté. C'est le réalisme. C'est-à-dire l'adaptation morale aux règles d'un jeu par nature immoral. Seuls les benêts ont découvert cela grâce au suicide de Boulin.

Les audaces de la presse n'ont rien d'exagéré. Elle n'a pas de courage à revendre. La feuille d'impôts de Dassault me choque moins que les roquettes de ses «Mirage». Et qu'est-ce qu'une petite

spéculation immobilière à côté du scandale nucléaire. L'histoire oubliera vite la pudeur de Boulin. Elle retiendra à la date de la fin octobre 1979 : semaine où furent chargées, en France, les centrales nucléaires fissurées.

Scandales, pots-de-vin, prévarication, magouilles, ce qu'il faut à cette société corrompue, c'est un bon Khomeiny ! Ça tombe bien : en ce moment, je suis libre. Faire offre au journal avec tube de peinture blanche pour la barbe...

Arthur



**A** LA MITRAILLETTE ILS LES ont descendus. Pas fait de cadeaux à l'ennemi public, l'avait bien cherché, narguer la police comme ça, c'est des hommes après tout. L'information se faisait : le métro-boulot ronflait déjà près du talion rassurant. Le lèse-police ne paie pas...

«Les» avaient descendus ? «L'autre», c'était une femme. La même engeance. La «compagne» amalgamée tranquillement dans ce règlement de comptes, son «abatage» était accessoire : pas même une ombre au tableau de chasse des fines gachettes. Un laconique «abattu avec sa maîtresse», personnage pas même nommé. Dont on ne savait rien, pas même l'état de santé, mais dont on savait déjà, avec certitude, ses relations sexuelles avec Mesrine. Une femme, c'est toujours et d'abord la femme de quelqu'un. Les relations sexuelles des femmes leur tiennent lieu d'identité.

On n'allait pas ternir le récit de la chasse à l'homme avec des balles perdues. Escamotons. Pas un mot sur «la maîtresse abattue», lors du récit glorieux, en bégayant un peu, de Maurice Bouvier, directeur de la PJ que Mesrine, que Mesrine était armé, grenades entre les pieds, enfin prêt-à-tout.

J'attendais sur «Elle», un n'importe quoi dérisoire, une comptabilité terrible sur le mal nécessaire, une misérable excuse, enfin la bonne conscience habituelle de ceux qui savent perdre pour gagner. J'attendais.

La «femme», la «nouvelle maîtresse de Mesrine», la celle qu'a pas su choisir son camp : incluse dans la victoire des forces de police complimentées par Raymond Barre ? Excluse des victimes à épargner ? Incluse dans le prêt-à-tout de l'ennemi public ?... Excluse du chapeau-bas au vaillant adversaire ?... Absentée, niée même comme «bavure», ni abattue, ni connue.

Aux infos télévisées de 22 heures, vendredi 2 novembre, images sélectionnées de Mesrine exposé - c'est bien lui - bien mort dans sa voiture... Aucune information sur l'«Abattue avec». La speakerine annonçait, gourmande, que les locaux de la PJ disjonctaient sous les appels de la France entière à sa police reconnaissante.

On passa au football.

Doucha Belgrave

## LA FEMME DE JACQUES

Que les policiers avaient fait du beau travail, impatient certes, mais beau, pour épargner des victimes innocentes, que c'était nécessaire, les 18 balles des tireurs d'élite dans le corps d'un homme assis.

On entendit l'oraison de Mesrine-criminel-pas-comme-les-autres (plus valorisant, donc, à traquer et abattre). On entendit les guerriers-en-fauteuils claquer déjà des talons connaisseurs sur cette histoire de duel viril : victoire pan-pan au tireur le plus rapide. Bravo.